

THESIS / THÈSE

MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ORIENTATION GÉNÉRALE À FINALITÉ SPÉCIALISÉE

Analyse théorique de l'aide financière au développement

Delvoie, Christian Delvoie

Award date:
1972

Awarding institution:
Universite de Namur

[Link to publication](#)

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix
Namur

Faculté des Sciences Economiques et Sociales
Année académique 1971-1972

**Analyse théorique
de
l'aide financière
au
développement**

Christian DELVOIE

Mémoire présenté en vue de l'obtention
du grade de Licencié et Maître en Sciences Economiques et Sociales

<p>Jury de mémoire : M.M. Pierre Lebrun Jean Raes, s.j.</p>

Quand

quand donc cesseras-tu d'être le jouet sombre
au carnaval des autres
ou dans les champs d'autrui
l'épouvantail désuet.

Hors des jours étrangers
Aimé Césaire.

Avant d'aborder le texte, je tiens à remercier Mr. Lebrun, directeur de ce mémoire, pour sa compréhension, ses conseils, et ses critiques précises et constructives, le R.P.Raes qui a accepté d'être le rapporteur de ce travail, et tous ceux qui m'ont aidé de manière informelle.

J'exprime enfin ma reconnaissance à tous les professeurs et tous les étudiants de cette faculté, pour la formation variée qu'ils m'ont permis d'acquérir durant ces cinq années d'étude et de vie communes...

<p>L'aide financière au développement Plan général.</p>

Introduction

Notions de développement	p. 2
Objet du mémoire	18

Ie Partie : Position du problème

<u>Chap. I. Cadre de l'aide</u>	25
I.1 Objectifs de l'aide étrangère	26
I.2 Définition de l'aide au développement	30
I.3 Nature de l'aide	42
<u>Chap. II Evaluation de l'aide financière</u>	50
II.1 Part de subvention dans les prêts	50
II.2 Problème de l'aide liée	65
<u>Conclusion</u>	75

Ile Partie : Efficacité de l'aide financière au développement

<u>Chap. III Principes généraux d'efficacité</u>	77
III.1 Croissance auto-entretenu	79
III.2 Remarques finales	84
<u>Chap. IV Les besoins d'aide extérieure</u>	87
IV.1 Evaluation des besoins	88
IV.2 La capacité d'absorption	97
IV.3 Le coefficient de capital	104
IV.4 Modèles d'évaluation	111
IV.5 Remarques générales et conclusion	136.
<u>Chap. V Formes de l'aide et critères économiques de choix des projets</u>	146
V.1 Introduction	147
V.2 Méthode générale d'évaluation	159
V.3 Critères particuliers de priorité	179
V.4 Interdépendance entre les projets	203
V.5 Conclusion	210
<u>Chap. VI La dette extérieure des P.V.D.</u>	212
VI.1 Introduction	212
VI.2 Gestion de la dette à court terme	217
VI.3 Problème de l'endettement et conditions de prêt	224
VI.4 La dette à long terme	232
VI.5 Conclusion	241

<u>Conclusion générale</u>	243
----------------------------	-----

<u>Annexes</u>	A 1
----------------	-----

<u>Bibliographie</u>	B I
----------------------	-----

Introduction générale.

1/. Notions de développement.	p.	2.
- Définition		3.
- Implications		6.
- Théorie; du développement		9.
2/. Objet du mémoire.		18.
- Critique des sources		20.
- Logique du plan		21.
- Remarque		23.

Introduction.

L'aide au développement provoque actuellement de grands débats. Le nombre de conférences, de réunions internationales et de publications sur ce sujet le prouvent à suffisance.

L'aide au développement aborde un tournant qui peut être décisif pour la croissance à l'échelle mondiale.

Après la seconde guerre mondiale, les pays industrialisés de l'Europe Occidentale, détruits, renaissent rapidement grâce à l'aide du plan Marshall.

Vers les années 60, la plupart des pays sont politiquement indépendants; la division du monde en "blocs" opposés pousse chacun de ceux-ci à se trouver des alliés parmi ces nouveaux pays.

Ces deux grands faits historiques sont déterminants pour faire le point actuel de l'aide au développement.

L'optimisme provoqué par le succès de l'aide américaine à l'Europe s'effrite : le redressement des P.V.D. (1) n'est pas aussi rapide. Et les agissements particuliers de ceux-ci, loin de se rattacher aux normes proposées par les pays aidants, laissent ces derniers interrogateurs et dépités.

Les P.V.D. ont-ils la volonté de se développer ? L'aide est-elle efficace ? Quel en sera le montant nécessaire et quelle en sera la durée ?

Sans répondre parfaitement à ces questions, ce travail constitue un essai d'analyse théorique économique de l'aide financière au développement.

(1) P.V.D. : Pays en voie de Développement, selon la définition traditionnelle de pays "pauvres", ou "non industrialisés"; ce dernier terme serait d'ailleurs plus exact, comme on le verra dans la suite.

Vu sous un aspect essentiellement économique, il est dès lors partiel : envisager l'aide entre nations souveraines, c'est déjà reconnaître la prédominance de la Politique. Mais si la Politique est l'art de l'action, l'analyse économique lui est d'un grand secours pour éclairer les choix possibles.

Et vu sous l'aspect financier, il n'analyse encore qu'une des politiques économiques possibles.

Cependant une telle approche a une portée qui ne se limite pas aux concepts étudiés.

En effet, les "outils" économiques employés (modèles d'estimation des besoins d'aide, critères d'investissements, etc...) se réfèrent toujours à la théorie économique, qui elle-même est sous-tendue par une certaine structure sociale et une certaine philosophie du progrès.

Mettre en relief ces hypothèses sous-jacentes, déterminer par conséquent les limites de ces outils dans leur application aux P.V.D., dégager leurs conséquences sur le processus du développement, et voir, enfin, si ces outils répondent bien à la nature de ce processus, constituent une ouverture beaucoup plus vaste dans laquelle ce mémoire se perd.

Mais avant d'entrer dans le vif du sujet il est nécessaire de définir le développement de manière générale et de mentionner les différents angles sous lesquels on l'a envisagé, car ces notions servent, bien sûr, continuellement de référence à notre approche.

x

x x

1. Notions de Développement

Il est, en effet, indispensable de définir le développement si on veut en comprendre le processus et si on veut, par conséquent, définir une aide efficace, en ce sens qu'elle répond réellement à ce qu'on en attend.

Nous tenterons donc ici, brièvement, de donner un contenu "philosophique" à la notion de Développement afin d'en dégager les principales implications concrètes et d'y intégrer les différentes approches qui ont déjà été réalisées .

1.1. . Définition.

Le développement n'est d'abord pas un terme homogène. Toutes les sociétés tendent à se développer, c.à.d. qu'elles poursuivent une finalité jamais atteinte, (définition du "mieux"), que cette société idéale soit définie ou non.

Dans la mesure où chaque société tend vers un but qui lui est propre, il est, dès lors, impossible de comparer les niveaux de développement atteints entre eux. (Mais on peut les comparer chaque fois par rapport au but poursuivi).

Une société est alors sous-développée par rapport à une autre société qui existe si elle tend vers elle sans encore l'avoir rejointe.

Historiquement, l'hémisphère-nord du globe (nous regroupons pour le moment sous ce terme, aussi bien "la" société capitaliste que "la" société communiste) domine le monde, du moins matériellement; et la puissance économique en est le moyen fondamental.

Aussi est-on tenté de définir le développement en termes économiques, en comparant les niveaux de vie matériels, le plus avancé étant celui des U.S.A.

De ce point de vue, on peut, par exemple, retenir la définition que donne l'O.N.U. : sont sous-développés les pays dont le Produit National Brut (P.N.B.) par tête est inférieur à 500 dollars.

Mais on se rend immédiatement compte de l'absurdité d'une

telle définition : en 1969, le P.N.B. par tête des U.S.A. était de 4.280 dollars, celui de la France de 2.480 dollars et celui du Koweït de 3.320 dollars !

Dès lors, même selon ce critère de distinction entre pays industrialisés et non industrialisés, ce concept simple du P.N.B. ne possède qu'une signification très limitée et ne peut sûrement pas être extrapolé dans la comparaison de relations sociales différentes.

Aussi à la dernière réunion internationale de la C.N.U.C.E.D. (2), un groupe d'experts a-t-il proposé de définir d'autres indicateurs plus sociaux pour déterminer le niveau de vie atteint et l'on a ainsi établi une classification plus raffinée déterminant, par exemple, 25 pays "pauvres parmi les pauvres" (3).

Mais même la pauvreté est une notion relative que tous ces indicateurs, aussi parfaits soient-ils, ne peuvent définir. Elle ne fait pas seulement appel à la comparaison avec un plus riche, mais au désir de détenir la même richesse.

Le sens du développement d'une société dépend en effet des valeurs qu'elle poursuit, de sa civilisation passée et de sa culture présente.

Chaque société s'appuie sur une philosophie du progrès qui lui est spécifique.

Il n'existe par conséquent pas de société développée ou sous-développée, il n'existe que des sociétés en développement, et la comparaison entre elles est impossible.

(2) C.N.U.C.E.D. = Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

La 3e conférence s'est ouverte le 13 avril 1972 à Santiago du Chili.

(3) "Marchés Tropicaux et Méditerranéens"

n°s 1378 (du 7.4.72), 1382 (du 5.5.72) et 1388 (du 6.6.72).

Selon cette conception, les pays dits "sous développés" ne le sont réellement que dans la mesure où ils souffrent de la privation de certains biens (matériels, spirituels, moraux etc...) qu'ils ont appris à connaître ailleurs. Une société n'est alors sous-développée par rapport à une autre que si elle en a conscience; et cette frustration repose plus sur une inégalité fondamentale que sur la pauvreté.

Le contact des civilisations entre elles modifie dès lors le comportement initial et les valeurs futures de chaque société en présence. Ceci dit, le sens du développement reste cependant spécifique à chaque société car la culture est essentiellement inconsciente, et même si le comportement initial et les valeurs futures sont modifiées, suite à l'élargissement de l'horizon des choix possibles, cela n'implique nullement qu'une société tendra en tous points vers une autre culture, même "dominante et importée".

"Le développement des nations pauvres ne garantit pas que celles-ci choisiront une idéologie donnée ou un système de valeurs particulier. Nous ne voulons pas dire, cependant, que le progrès économique et social est sans influence sur les idéologies et leur système de valeurs.

Le développement provoque des mutations profondes dans le comportement national et engendre souvent des menaces à l'unité et à la cohésion du pays, qui peuvent obliger à faire largement appel au passé historique particulier de la nation. L'organisation économique, la politique sociale, et la volonté de rompre avec le passé exigent souvent une politique pragmatique, tenant compte des conditions locales. Il est amplement prouvé que l'évolution politique des P.V.D. n'est pas uniforme et ne cherche pas à imiter une autre pays quelconque". (4)

(4) L.B. Pearson: "vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde. Le rapport Pearson". page 24.
Editions Denoël, Paris, 1969.

Enfin dans la mesure où le contact des civilisations ne modifie pas seulement les sociétés "économiquement en retard" mais également les "sociétés d'abondance", et même si les influences respectives ne sont pas de même intensité, on peut concevoir que les interprétations de toutes les sociétés conduiront à un schéma de valeur, universel, qui respecte la différence inhérente à chacune des sociétés.

Dans cette mesure, on peut concevoir également que l'ouverture des sociétés, dans le respect mutuel et par la connaissance plus riche qu'elle suscite, donne un sens plus profond à la liberté de chacune, et de chacun des membres qui la composent.

Selon cette optique, la société actuellement la plus développée serait alors celle qui donne la plus grande liberté à ses membres, en les dégageant notamment des contraintes matérielles et institutionnelles et en leur permettant de s'épanouir selon leur personnalité.

Une telle évolution permettrait peut être de donner un sens à l'histoire des peuples et des gens, mais elle résulte, à ce stade, d'une prise de position philosophique.

Mais, sans aller aussi loin, le seul but de cette analyse était de comprendre le processus du développement. Aussi, envisageons maintenant certaines implications plus "opérationnelles" qui découlent de cette définition.

1.2. Implications

Nous retiendrons essentiellement trois implications principales : la spécificité de chaque société dépend de l'organisation particulière des structures qui la composent, l'une d'entre elles étant la structure économique. Celle-ci, enfin, a joué un rôle essentiel dans certaines sociétés, leur permet-

tant ainsi de dominer le monde.

1.2.1 Le développement s'analyse en termes d'évolution des structures.

Chaque société est organisée selon un schéma de structures interdépendantes. (règles de comportement des individus.) et la comparaison des structures d'une société à l'autre est impossible car ce sont celles-ci qui déterminent la spécificité d'une société.

Le développement est alors le processus de transformation de ces structures selon la philosophie du progrès propre à la société et les interactions qu'elle subit des autres sociétés avec lesquelles elle est en rapport.

Dès lors, "le développement en tant qu'il est mouvement ne peut être compris comme une suite d'équilibres, et en tant qu'il est transformation des structures, ne peut être réduit à l'analyse des mécanismes dans sa structure" (6).

De plus, vu la spécificité des structures, le développement d'une société ne peut être saisi par la comparaison avec le développement passé d'une autre société.

1.2.2 Analysons, ensuite, le rôle de l'Economie dans ce processus.

Remarquons d'abord que l'économie répond au premier besoin de l'homme : la subsistance. Et, par la suite, l'économie recouvre tout le bien-être matériel nécessaire à l'être humain dans le contexte social qui l'entoure.

La croissance économique élargit donc pour l'homme le champ de ses options, renforce son contrôle sur l'environnement, et par là, accroît sa liberté.

(6) J. Austruy : "Le scandale du développement", page 25.
Editions Marcel Rivière, Paris, 1969.

Le rôle de l'économie est dès lors primordial dans toute société : il en est la condition nécessaire. Mais tout "système" économique repose sur le comportement des individus et dépend donc de l'ensemble des structures sociales qui l'ont engendré. Toute "croissance" économique, enfin, ne peut, par conséquent, être provoquée que par une mutation de ces structures dans la voie du progrès que la société s'est définie.

1.2.3. Il nous reste, dès lors, à expliquer l'effet de domination de certaines sociétés sur d'autres.

Historiquement, les sociétés qui composent l'hémisphère-nord de notre globe, se sont progressivement centrées sur cette structure économique, devenue la principale et hiérarchisant toutes les autres à partir d'elle. (7)

Par ce moyen, ces sociétés ont alors étendu leur domination au monde entier, créant des liens intersociétaires régis par elles : elles sont ainsi devenues des pôles d'attrait, en premier lieu économique, et attirant par là toutes les autres valeurs.

Cette évolution a fait diviser le monde en "pays riches" (centre) et "pays pauvres" (périphérie) divisant encore tous ceux-ci selon le mode d'accumulation spécifique et l'idéologie que celui-ci implique : essentiellement en "bloc capitaliste" et "bloc communiste".

Cet effet de domination, fort simplifié ici, n'est pas absent de notre définition précédente. Dans la mesure où deux sociétés sont en contact, un rapport de forces peut jouer en faveur de l'une d'entre elles. Dans ce cas, bien que l'influen-

(7) J. Raes : cours d'analyse économique structurelle de la société industrielle".
F.N.D.P., Namur, 1969-1970.

ce exercée soit réciproque, la société dominante influencera davantage la société dominée.

Dès lors, un P.V.^D. dans le sens traditionnel du mot de pays non industrialisé, n'a plus le choix : impliqué dans des relations internationales qui lui sont imposées, et ayant appris à connaître les bienfaits immédiats de l'économie, sans toujours en apercevoir les coûts, il est "obligé" de se lancer dans la voie du développement économique.

Il est indiscutable que de ce point de vue il est dominé et donc "entraîné". C'est d'ailleurs de cette situation défavorisée dans les rapports de force en présence que provient son sentiment d'inégalité. Mais l'orientation qu'il donnera à ce développement économique, et qui réalise presque objectivement un progrès, lui appartient exclusivement, les moyens adéquats à employer lui seront spécifiques, et l'aboutissement de son développement lui sera propre.

1.3. Théories du développement.

La base de cette définition et de ses principales implications peut maintenant servir de référence pour essayer de comprendre les principales théories en matière de développement, ainsi d'ailleurs que les relations d'aide que celles-ci impliquent.

Les théories du développement ont été élaborées dans les pays dominants; c'est pourquoi les analyses menées l'ont été en termes essentiellement économiques; On peut par conséquent séparer deux grands courants de pensée selon leur appartenance à l'un ou l'autre des blocs cités. Enfin, une troisième approche plus générale, que l'on pourrait dénommer "structura-

liste" ou "sociale" a fait ensuite son apparition. (8).

1.3.1. Les courants de pensée de type capitaliste.

Les courants de pensée, car nous pouvons distinguer essentiellement deux grandes écoles :

a) "L'économie à double secteur" :

Cette approche tente d'analyser le système actuel du sous-développement dans son état stationnaire. La société sous-développée est divisée en secteurs "traditionnel" et "moderne", impliquant que ce dernier réagit à des stimulants de type occidental, cependant que l'autre, plus vaste, ne le fait pas.

On peut également reprendre dans cette approche toutes les analyses de croissance post-keynésiennes (accroissements de production dans les structures existantes) comme on le verra par la suite, et notamment la théorie de la croissance équilibrée de R. Nurkse. (9)

Toutes ces analyses négligent l'aspect structurel par définition; la croissance n'a alors de sens et d'efficacité que dans un certain contexte. Mais "ces modèles sont incapables de saisir la nature même du processus de développement, qui est rupture et bouleversements et qui consiste essentiellement en une succession de désajustements". (10)

b) L'analyse en phases de développement

C'est la recherche de l'équilibre diachronique qui

(8) Essentiellement :

S. Amin : "L'accumulation à l'échelle mondiale", introduction, Ifan-Dakar, éditions anthropos, Paris 1970.

J. Austruy : op. cit. pp. 45 et ss.

Tibor Mende : "De l'aide à la recolonisation", pp. 32 et ss. Editions du Seuil, Paris, 1972.

(9) R. Nurkse : "Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries". Basil Blackwell, Oxford, 1953.

(10) J. Austruy : op. cit. page 51.

attire à travers le temps les structures des sociétés vers un état terminal de repos et de stabilité.

La plus répandue de ces théories est probablement celle de Rostow (11). (La plupart des auteurs américains y font en effet référence).

Rostow définit cinq niveaux de développement à franchir pour arriver à l'ère de consommation de masse qui représente l'équilibre terminal :

- 1) Société traditionnelle
- 2) Conditions préalables de démarrage
- 3) décollage
- 4) progrès vers la maturité
- 5) ère de consommation de masse.

Un tel processus implique que toute société suit le même schéma de développement. Cette conception projette, en effet, l'histoire des pays industrialisés en donnant comme but l'état actuel de la société américaine.

Elle ne tient dès lors aucun compte des différences de structures existant entre les sociétés, ni de la philosophie du progrès qui leur est propre. Il paraît en effet fort simple de supposer que toutes les sociétés suivront le même processus et désirent atteindre le même résultat, contesté, de plus, par ceux qui y sont parvenus !

Cet équilibre final semble, en effet, bien pauvre pour rester stable ...

De plus, "Tous les P.V.D. commencent maintenant une ligne de politique économique qui n'a aucun précédent historique parmi les pays industrialisés". (12)

En effet, même du point de vue économique, auquel se

(11) W. Rostow : -"The take off into self sustainig growth"
in Economic journal, vol. LXVI, n° 261, mars 1956.

- "The stages of Economic Growth",

Cambridge University Press, Cambridge, 1961.

(12) G. Myrdal : "Economic Theory and Underdeveloped Regions",
page 102. Duckworth, London, 1957.

place cette analyse, le niveau de développement atteint par les P.V.D. ne peut être comparé avec le "même" niveau atteint antérieurement par les pays industrialisés, car les P.V.D. sont dès leurs premiers stades, impliqués dans des relations avec des pays qui se situent à des stades ultérieurs, ce qui n'était pas le cas des pays industrialisés à leurs débuts. Toute comparaison historique est, de ce fait, déjà exclue.

1.3.2. La philosophie du développement, de type communiste.

La théorie Marxiste semble beaucoup plus séduisante pour saisir le processus du développement, car "elle réussit à faire comprendre le mouvement à partir des contradictions qui existent dans la matière et plus particulièrement dans les structures qui caractérisent les divers aspects du phénomène social. Dialectique, dans une vision grandiose des interrelations impliquées par le mouvement social qui a le très grand mérite, aujourd'hui reconnu :

1) de souligner les liaisons entre les diverses structures sociales, économiques et techniques qui constituent la trame du développement.

2) de donner une explication possible des contradictions internes qui suscitent le mouvement et permet la compréhension de la métamorphose des structures.

3) de mettre en lumière l'aspect douloureux du développement". (13)

Une telle analyse a l'énorme avantage de donner une explication au mouvement : elle permet de passer du bouleversement à l'équilibre, du nouveau au familier, du scandale à l'amélioration. (14)

Mais, même si la phase ultime du communisme est d'une

(13) J. Austruy : op. cit. page 57.

(14) J. Austruy : op. cit. page 59.

grande richesse, cette analyse tombe cependant dans le même travers que la précédente : qui est de définir un équilibre final pour toute société et un seul processus pour y parvenir. Les communistes également calquent tout développement sur leur passé historique. (15)

Ainsi, peut-on voir dans les faits, par exemple, que le communisme chinois n'est pas celui de l'U.R.S.S. et que, de plus, il existe un conflit entre eux, non seulement politique mais plus fondamentalement culturel.

1.3.3. L'approche "sociale" ou "structurelle".

Une dernière approche, tout à fait différente des précédentes, analyse le développement en termes sociologiques. Mais une telle approche est elle aussi incomplète si elle ne reprend pas en considération le processus du développement des structures et sa dynamique

Il semble bien en effet que pour comprendre le développement, "la seule science possible est celle de la Société; car le fait social est un : il n'est jamais "économique", ou "politique", ou "idéologique" etc... bien que le fait social puisse être approché jusqu'à un certain point sous un angle particulier, celui de chacune des disciplines universitaires traditionnelles (l'Economie, la Sociologie, la Science Politique etc...). Mais cette approche particulière n'a de chance de rester scientifique que si elle sait mesurer ses limites et préparer le terrain pour la science sociale globale". (16).

Ainsi, il semble que ni l'analyse économique pure, ni l'analyse sociologique stricte (c.à d. l'étude des relations entre individus au sein d'un groupe) ne peuvent saisir la com-

(15) voir par exemple l'appendice du livre de Tibor Mende, déjà cité.

(16) S. Amin : op. cit. page 13.

plexité, les interdépendances et la dynamique des structures. La seule science possible doit recouvrir à la fois tous ces champs, elle ne peut être que celle de la Société.

Pour situer cette approche, nous pouvons, nous semble-t-il, citer entre autres W.A. Lewis, G. Myrdal, A.O. Hirshman, F. Perroux et J. Austruy, ainsi que la plupart des auteurs Sud Américains, tels que C.Furtado par exemple, et même S. Amin pour l'Afrique Noire, même s'il existe des différences entre eux sur les thérapeutiques à appliquer.

Nous nous sommes, pour notre part, davantage centrés sur les auteurs Occidentaux. Aussi tentera-t-on ici de donner les éléments fondamentaux de cette théorie, que l'on pourrait qualifier de "structuraliste".

Selon cette approche, le développement est perçu de manière dynamique, c.à d. en termes de séquences saccadées et de déséquilibres qui provoquent les mutations des structures économiques (croissance) et sociales.

Ainsi, G. Myrdal, par exemple, part de la notion d'équilibre général, qui, appliquée aux P.V.D. parvenait à définir un équilibre de sous-développement (cercles vicieux de pauvreté) pour dégager la logique de l'interdépendance des structures sociales et sa dynamique.

"Formulée d'abord en termes négatifs, mon point de départ sera l'assertion suivante : la notion d'équilibre stable est une analogie fautive à choisir pour construire une théorie qui explique les changements dans un système social. Dans l'hypothèse de l'équilibre stable appliqué à la réalité sociale, ce qui est faux, c'est l'idée de base selon laquelle le processus social suit une direction vers une position qui peut être décrite, en quelque sorte, comme un état d'équilibre entre les forces. (...)

L'idée principale de ce livre est que, au contraire, et dans le cas normal, il n'y a pas une telle tendance vers une "self-stabilisation" automatique dans le système social. Ce sys-

tème ne conduit pas, par lui-même, à un quelconque équilibre entre les forces, mais est constamment en mouvement à partir d'une telle situation". (17)

L'analyse des cercles vicieux suppose dès lors que l'on envisage le processus du développement sous deux aspects :

Il y a, en effet, d'abord une interaction causale ("circular causation") de tous les facteurs qui concourent au développement. La description de ceux-ci selon leur nature, (économiques et non économiques) outre l'arbitraire qu'elle suppose, est dès lors inadéquate; le seul vrai problème étant de déterminer ceux qui sont le plus relevants.

Il y a enfin un aspect dynamique ("cumulative causation") en ce sens qu'un changement en entraîne d'autres qui poussent le système - ensemble organisé des structures - dans la même direction que le changement initial mais plus "loin", et non qu'il suscite des réactions qui le ramènent à son équilibre initial.

C'est également ainsi que W.A. Lewis (18) détermine ses trois causes fondamentales de la croissance économique : (ce qu'il appelle croissance est en fait ce que nous appelons développement) l'activité économique, le progrès de savoir et l'accumulation du capital.

En effet, par activité économique, il entend tous les facteurs sociaux qui accroissent le rendement humain : institutions stimulant l'effort, attitudes fondées sur le respect de l'efficacité économique etc ...; et par le savoir, il entend aussi bien les connaissances technologiques sur les objets matériels et les êtres vivants que les connaissances sociales sur l'homme dans ses relations avec ses semblables.

(17) G. Myrdal : op. cit. essentiellement le chapitre II qui porte le titre très significatif de "The principle of circular and cumulative causation".

(18) W.A. Lewis : "La théorie de la croissance économique" plus spécialement les pages 15, 171 et 209. Payot, Paris, 1963.

Le capital n'est donc qu'un facteur parmi d'autres et son emploi productif dépend de toute une infrastructure économique et sociale.

C'est pourquoi également, W.A. Lewis écrit dans son avant-propos : "mon titre prête à confusion s'il suggère qu'il ne peut y avoir qu'une seule théorie de la croissance économique".

Ainsi le développement économique permet d'être compris d'un point de vue général en gardant la spécificité propre à chaque pays :

La croissance économique est l'augmentation soutenue du produit réel global mais elle est, dans sa nature même, liée à un accroissement de dimension et aux changements de structure économique.

Ces deux caractéristiques de la croissance permettent, par exemple, d'expliquer les désajustements de croissance des différents secteurs, les transferts de population active dans les grandes catégories d'activité et les changements dans les institutions qui conditionnent l'accomplissement des fonctions économiques fondamentales et par là les autres modifications sociales qui en découlent.

La croissance provoque des mutations de structure économique (et, par exemple, l'évolution des coefficients de capital, de la part du produit industriel dans le produit total ...), mais son approche se fait nécessairement à l'intérieur du contexte produit par le développement.

Le développement peut alors se définir comme l'ensemble des transformations dans les structures mentales et sociales qui permet l'apparition de la croissance. Il est un mouvement qui bouleverse fondamentalement la société, il ne peut donc être compris que par rapport à son point d'arrivée.

Le progrès, enfin, est la signification finaliste qui donne un sens à la naissance, à la poursuite et à la propagation du processus de développement. Ce développement économique est en effet douloureux et induit un coût social élevé : il implique dès lors une option. (19)

1.4. Conclusion.

"Ce qui satisfait la curiosité, c'est l'analyse philosophique des processus de l'histoire humaine; mais ce qui répond aux besoins pratiques, c'est un manuel des mesures à prendre". (20)

L'approche sociale du développement est, de ce point de vue, fort concrète et possède l'énorme avantage de fournir toute une série de politiques de développement, propres à chaque pays et non spécifiquement économiques, la principale et la plus générale étant la mobilisation des mentalités dans le cadre du but choisi.

Ainsi, en ce qui nous concerne plus directement, l'apport de capitaux extérieurs est indispensable à tout démarrage d'une économie, mais c'est surtout le sens de l'emploi qui en est fait qui est déterminant; et dès lors il n'est qu'un élément parmi d'autres qui concourent, tous ensemble, à la réalisation du développement souhaité.

Le second avantage essentiel de cette approche réside dans le fait d'envisager le développement dans une perspective dynamique : le mouvement est ainsi expliqué dans la perspective du but poursuivi. Le développement est donc une opération de longue haleine.

(19) Pour ces définitions voir :

J. Austruy : op. cit. pp. 82 et ss.

F. Perroux : "L'économie du XXe siècle", pp. 155 et ss.
PUF, Paris, 1961.

(20) W.A. Lewis : précité, avant-propos.

Elle permet par conséquent de comprendre les hésitations, les ralentissements et les brusques sauts de toute nature (économique, politique ...) qui reflètent la recherche des P.V.D. d'une voie de progrès propre.

Elle permet surtout de voir que le développement est long et difficile et que les véritables avantages ne se produisent qu'à long terme, laissant pour l'immédiat des coûts sociaux énormes.

x
x x

2. Objet du mémoire

Le cadre de ce mémoire est beaucoup plus limité. Cependant avant de l'aborder, il était nécessaire de définir le développement et de voir ses implications générales, afin de fournir un cadre de référence pour comprendre les concepts utilisés.

Il est, en effet, nécessaire d'avoir toujours à l'esprit que "l'aide au développement" s'inscrit dans le cadre de sociétés différentes et inégales, où les rapports de force - autrement dit, la Politique - gardent une place prépondérante.

Il est nécessaire de se rendre compte que tous les concepts employés dans l'analyse de l'aide au développement proviennent d'une théorie économique qui a peut être fait ses preuves dans les pays industrialisés mais qui ne se justifie pas, telle quelle, dans l'analyse des P.V.D. où le comportement des individus et la perspective envisagée sont différents.

Il est enfin nécessaire d'explicitier les implications de cette théorie et le type de société finale qu'elle entraîne et qui ne correspond peut être pas non plus à celle qui est souhaitée par ces P.V.D.

Il est, pour finir, nécessaire de se rendre compte que chaque P.V.D. évolue et réagit de manière différente et que les moyens à employer différeront largement d'un pays à l'autre.

En effet, lorsqu'une société industrielle octroie une aide, elle espère que celle-ci sera efficacement utilisée selon son point de vue et elle propose une panoplie d'outils, qu'elle forge elle-même, afin de la contrôler. Ce comportement est somme toute normal puisque cette aide représente une perte actuelle pour le bien être de ses membres.

Cependant, cette attitude correspond à l'idée de ne pas accepter l'autre société comme différente, avec ses caractéristiques et ses aspirations propres, puisqu'elle tend à faire de la société "bienfaitrice" le modèle à suivre. Or c'est précisément, nous semble-t-il, la confrontation de deux sociétés différentes qui permettrait à chacune d'apporter à l'autre le plus d'originalité, et par cet échange réciproque, le seul véritable progrès humain.

Enfin, donner les sociétés industrielles comme modèles, semble encore plus délicat lorsque ces sociétés se définissent elles-mêmes de nouvelles structures et se remettent en question. Le clivage entre sociétés post-industrielles et traditionnelles, qui ne font que commencer leur "première révolution industrielle", risquerait alors de croître jusqu'à devenir une distance infranchissable entre deux univers mentaux séparés, barrière beaucoup plus redoutable pour le dialogue que le simple écart matériel.

On remarquera que cette philosophie de l'aide, et du développement particulier de chaque peuple, s'apparente fortement aux deux attitudes d'un professeur vis-à-vis de son étudiant. Tous deux ont une certaine personnalité, mais l'un a une connaissance en certains domaines supérieure à l'autre. Le professeur a, dès lors, le choix entre deux attitudes opposées :

Ou bien, il forge l'étudiant à son image et ne peut jamais y arriver complètement à cause de la différence de personnalité. L'étudiant ^{devient} alors cancre s'il est têtue, et disciple dans le meilleur des cas.

Ou bien, il développe les potentialités propres de l'étudiant et son sens critique, respecte ses aspirations et l'oriente dans une direction qui lui convient. L'étudiant développe alors sa personnalité, même dans le plus mauvais des cas, et surpasse son professeur dans son propre domaine, dans le meilleur.

Ces deux attitudes sont d'ailleurs vraies pour toutes les relations humaines, ou sociales, où deux individus, ou deux sociétés, se rencontrent. Le seul vrai problème est le respect de l'autre et l'acceptation du dialogue.

Mais il est également vrai que la notion de "rapport de forces" est absente dans l'idée de respect...

2.1. Critique des sources

Le nombre des publications oblige à faire un choix.

Aussi la base de cet exposé est essentiellement constituée d'auteurs qui furent à l'origine de certaines lignes de pensée et non de ceux qui ont établi les modèles les plus récents et les plus raffinés. Ces derniers, en effet, ont gardé le même schéma de raisonnement et les mêmes hypothèses fondamentales.

De plus ce mémoire se veut pratique et théorique, (rattacher ce qui ^{se} est fait à la théorie économique) aussi la plupart des auteurs proviennent-ils soit des organismes d'aide, soit du milieu universitaire, ces deux fonctions n'étant nullement incompatibles.

Enfin des rapports des organismes internationaux, principalement de la Banque Mondiale et de l'O.C.D.E., complètent les ouvrages de référence pour vérifier l'emploi des modèles et des critères de choix, et pour se tenir au courant de l'actualité dans le domaine pratique.

Remarquons pour terminer que la plupart des auteurs

repris dans le texte sont occidentaux. Ceci est dû principalement à l'orientation des études suivies, à l'influence de ces auteurs au sein des organismes internationaux et au manque d'ouvrages disponibles des auteurs communistes en matière d'aide au développement.

2.2. Logique du plan

L'objet du mémoire a déjà été défini : nous avons essentiellement essayé de mener une analyse théorique des concepts utilisés dans l'évaluation, le contrôle et la définition de l'efficacité de l'aide financière au développement, et plus particulièrement de l'aide publique.

Ce mémoire, enfin, est essentiellement centré sur l'aspect économique de l'aide.

Aussi, nous distinguerons essentiellement deux grandes parties dans ce travail :

Une première partie établit le cadre de l'aide, définit l'aide au développement et cherche à en établir le coût réel.

Dans un premier chapitre, on tâchera de situer l'aide financière : pourquoi et selon quelles modalités les pays industrialisés aident les P.V.D. et comment définir l'aide au développement.

Pendant ce cadre est déjà orienté dans le sens particulier de l'action de l'aide sur le développement : aussi nous n'entrerons pas dans les détails de l'étude des mobiles de l'aide, des différentes prises de position d'ordre idéologique, ou du jeu des influences politiques dominantes.

Pour la même raison, nous n'envisagerons pas non plus spécifiquement les implications de l'aide financière sur l'Economie des pays aidants, sans pour autant la négliger.

Le chapitre II, en effet, essaye d'évaluer le montant d'aide octroyé : à partir de la définition donnée de l'aide au développement et étant donné que celle-ci est subordonnée aux décisions politiques, ce chapitre tente d'éclairer ces choix en évaluant le coût réel de l'aide pour le gouvernement du pays aidant et pour son économie.

La seconde partie concerne plus directement l'efficacité de l'aide financière sur le développement. Aussi, après avoir défini les critères généraux d'efficacité, cette partie analyse les besoins globaux en aide extérieure des P.V.D., cherche à définir la manière dont cette aide doit être octroyée et envisage enfin une implication particulière de l'aide financière : la dette extérieure qu'elle soulève dans les P.V.D.

Le chapitre III, en effet, définit brièvement les critères généraux d'efficacité. Il sert essentiellement d'introduction générale car ces critères se retrouveront plus spécifiquement dans chacun des chapitres suivants.

Le chapitre IV cherche à évaluer les besoins financiers des P.V.D. La rareté particulière de certains facteurs et la définition de la capacité d'absorption d'un pays ont, dès lors, des conséquences immédiates sur l'efficacité et les formes de l'aide.

L'analyse des formes de l'aide, menée dans le chapitre V, concernera la comparaison entre l'aide apportée à des programmes et celle apportée à des projets. La première dépend essentiellement d'une planification interne du pays receveur, aussi nous centrerons-nous sur l'analyse des critères d'investissement habituellement retenus par les pays fournisseurs de capitaux.

L'optique envisagée ici est différente de celle du chapitre précédent, en ce sens que le précédent cherchait à définir les besoins globaux, et que celui-ci envisage

les moyens de combler ces besoins, nous centrerons, dès lors, notre analyse sur l'aide publique du développement.

Le chapitre VI enfin analyse une implication particulièrement importante de l'aide financière : la dette publique extérieure des P.V.D. qu'elle provoque. Ce problème est essentiellement celui du montant de ressources qu'un P.V.D. est capable de recevoir, sans qu'il influence de manière négative son développement futur.

2.3. Remarque.

Bien que l'optique choisie soit essentiellement dirigée sur l'économie des P.V.D., la découpe du plan ainsi établie permet de dégager une certaine rationalité économique générale de l'aide financière au développement.

En effet, la première partie définit l'aide, les mobiles des pays industrialisés et le coût réel que supportent ceux-ci, permettant par là d'éclairer les conditions d'offre de l'aide.

Et la seconde partie définit les besoins globaux des P.V.D. et les conditions d'efficacité de l'aide pour résorber ceux-ci : elle éclaire donc les conditions de demande d'une aide, si les P.V.D. ont comme objectif le développement économique. Enfin, elle détermine encore selon quelles modalités se fait cette rencontre entre "offreurs" et "demandeurs".

C'est pourquoi la définition stricte de l'aide financière - essentiellement l'aide publique - nous fait analyser son coût dans la première partie et implique également que l'on considère essentiellement l'efficacité de celle-ci pour la résorption des besoins globaux des P.V.D., dans la deuxième.

Nous n'envisagerons, dès lors, pas l'analyse des investissements privés qui, ayant la contrepartie de leur financement dans la propriété des installations, ne sont pas considérés comme une aide.

Ière Partie : Position du problème

- Chap. 1 : Cadre de l'aide p. 25.
 - Objectifs de l'aide étrangère 26.
 - Définition de l'aide au développement 30.
 - Nature de l'aide 42.

- Chap. 2 : Evaluation de l'aide financière 50.
 - Part de subvention dans les prêts 50.
 - Problème de l'aide liée 65.

- Conclusion générale 75.

Les pays occidentaux participent au développement économique du reste du monde depuis l'époque des grandes découvertes. Et dans l'histoire de la diplomatie les subventions et les dons ont été de tout temps chose courante.

Cependant la "coopération au développement" est un phénomène tout à fait récent, si on entend par là l'emploi des fonds publics dans le dessein précis de promouvoir et d'aider le développement économique d'autres états souverains.

Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale et en quelques années que la plupart des pays sont devenus indépendants.

"Il s'agit là d'une modification sans doute unique dans l'histoire des peuples (...). Si de nouveaux problèmes se sont trouvés posés, c'est que le cadre institutionnel a changé. Les hommes disposant du pouvoir n'ont plus la même nationalité; un désir d'indépendance économique a remplacé une optique d'intégration à une métropole; les fins ne sont plus les mêmes. C'est là une condition banale mais essentielle : pour l'économiste les critères d'~~organisation~~^{optimisation} et les contraintes de l'environnement ont été totalement modifiés". (0)

La première aide au développement fut probablement celle du plan Marshall aux pays Européens détruits par la seconde guerre mondiale.

L'aide aux régions sous-développées a enfin pris un caractère beaucoup plus international à la suite du discours du président Truman en 1949, faisant de l'aide étrangère un objectif explicite de la politique américaine. (Programme dit du point quatre).

Et ce qui actuellement est d'une importance capitale

(0) M. Leveau : "Le problème des critères pour l'industrialisation" page 144.
in Recherche opérationnelle et problèmes du Tiers-Monde, colloque de Paris, juin 1963, Dunod, Paris, 1964.

dans ce domaine, c'est le fait que l'assistance à l'étranger a été reconnue dans tous les pays industrialisés comme un secteur distinct de la politique gouvernementale.

x
x x

I.1. Les objectifs de l'aide étrangère.

L'aide étrangère repose avant tout sur un fondement politique : l'assistance entre états souverains. Mais la décision politique est elle-même sujette à différentes préoccupations : idéologiques, sociales et économiques.

Il faut remarquer en effet que la part la plus importante de l'aide est accordée à titre bilatéral. Et ces politiques d'aide bilatérale diffèrent d'un pays à l'autre, suivant leur contexte historique, leur orientation géographique, les traditions administratives etc...

L'aide au développement est une dénomination qui recouvre nombre de relations différentes entre pays donateurs et pays bénéficiaires.

Soulignons encore que, dans un régime démocratique tout au moins, la décision politique n'est elle-même que le reflet de la mentalité de l'opinion publique. C'est en définitive l'ouverture de cette mentalité sur le monde, par le développement des communications internationales, qui conditionne les décisions gouvernementales.

Aussi allons-nous maintenant grouper ces mobiles de l'aide au développement en grands objectifs :

1.1. L'objectif politique.

On envisage ici les considérations idéologiques, stratégiques etc... qui concourent à l'élaboration d'une politique d'aide au développement. L'aide a alors pour but d'accroître l'influence politique ou culturelle du pays qui fournit l'aide

et elle est une constatation d'amitié entre deux peuples.

Le conflit qui oppose les grands "blocs" de ce monde s'est en effet en quelque sorte "sublimé" sur le terrain des pays en voie de développement.

Se pose alors le problème de l'asservissement du pays aidé : cela dépend des aides de rechange que le pays assisté peut trouver en cas de refus des conditions que celui qui l'assiste voudrait lui imposer. Et ces aides existent en raison de cette division des grandes puissances.

Il faut également ajouter que le pays aidé considère bien souvent que l'aide qui lui est accordée lui est due; il ne se sent, dès lors, pas lié par elle. (Ceci joue souvent dans l'aide accordée par les anciennes métropoles à leurs ex-colonies.)

Enfin, il existe souvent une certaine coexistence entre plusieurs pays aidants. Dans l'Inde, en 1956, par exemple, beaucoup de prêteurs se rencontrent : les Russes, les Norvégiens, les Anglais, les Canadiens, les Néo-Zélandais et même les Américains ! (1)

1.2. Des objectifs altruistes : au profit des P.V.D.

On peut regrouper sous ce titre toutes les considérations humanitaires, les sentiments de solidarité, de justice sociale etc... Un exemple immédiat en est l'importance des dons privés lors des grandes catastrophes.

Cette obligation de solidarité se retrouve également dans la charte des Nations Unies, où tous les peuples signataires s'engagent à agir tant conjointement que séparément en vue de favoriser le progrès économique et social de tous les peuples (2), et dans le traité de Rome instituant la C.E.E. - l'associa-

(1) F. Perroux : op. cit. page 465.

(2) Articles 55 et 56 de la charte des Nations-Unies.

tion des pays d'outre-mer à cette communauté "doit en premier lieu permettre de favoriser les intérêts des habitants de ces pays et leur prospérité, de manière à les conduire au développement économique, social et culturel qu'ils attendent" (3).

L'aide peut également trouver une justification dans le sens d'une réparation d'injustices antérieures : elle serait alors la contrepartie du "colonialisme" que les pays industrialisés ont pratiqué, ou la restitution de la différence de valeur dont profitent les pays développés dans l'échange de produits avec les P.V.D.

En effet, les P.V.D. vendent essentiellement des matières premières, dont la valeur a tendance à baisser, et achètent aux pays industrialisés des produits finis fabriqués à partir de ces matières premières, et dont la valeur a tendance à augmenter.

1.3. Objectifs économiques au profit des pays développés.

L'aide servirait alors de garantie d'approvisionnement ou d'extension de marchés, à maintenir le plein emploi, à protéger les intérêts des exportateurs et des investisseurs etc...

Il ne fait aucun doute que ces objectifs jouent un rôle important dans l'octroi d'aide - la part importante de l'aide liée le prouve-mais on a souvent tendance à exagérer cette optique. (4)

(3) Article 131 du traité de Rome.

(4) Entre autres :

M. Friedman : "Foreign Economic Aid: Means and Objectives", Yale Review, vol. 47, 1958.

E.S. Kirschen : "Objectifs de détermination de l'aide aux Pays sous-développés", in Cahiers économiques de Bruxelles, 4e trimestre, n° 24, 1964, page 451.

F. Perroux : "La coexistence pacifique", livre III, pp.433-487. PUF, Paris, 1958.

F. Luchaire : "L'aide aux pays sous-développés", Que sais-je ? PUF, Paris, 1967.

G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger", OCDE, Paris, 1966.

1.4. Remarques Générales

Comme on l'a vu dans l'introduction, un certain désarroi règne maintenant parmi les pays industrialisés du fait que ces modèles paraissent devenus insuffisants.

Ainsi l'objectif économique d'approvisionnement et d'écoulement de marchandises est exagéré : le commerce s'effectue surtout entre riches et porte sur des biens manufacturés; de plus beaucoup de produits synthétiques ont remplacé les indispensables matières premières.

L'argument politique, ou idéologique, reposait en fait surtout sur la supposition que l'aide économique produirait de prompts résultats et par implication un engagement proportionnellement rapide. Mais, après plus de 20 ans d'aide, il est devenu clair que dans la plupart des cas le développement sera si lent que son résultat idéologique ultime n'a plus qu'un intérêt théorique. "Le ^{noyau} ~~moyen~~ de l'argument stratégique, à savoir que la collaboration entre le Nord et le Sud produira des régimes mûrs, responsables et stables, est le plus vulnérable quand on le confronte aux faits observables". (5) Le développement est synonyme de mutations et de changement et donc d'instabilité.

L'argument moral s'est sûrement révélé le plus efficace pour mobiliser l'opinion en faveur de l'aide. Cependant ces sentiments de solidarité "continuent à hésiter quelque part à mi-chemin entre un paternalisme dépassé et un sens encore fragile de la solidarité internationale". (5)

x
x x

(5) T. Mende : op. cit., pp. 23, 24, 25.

I.2. Définition de l'aide au développement.

L'aide au développement est souvent présentée comme le montant des ressources financières octroyées par les pays donateurs aux pays bénéficiaires. Mais cet apport de ressources est-il synonyme d'aide et implique-t-il un sacrifice de la part de chaque contribuable ?

2.1. Définition de l'aide.

La notion d'aide est très large. Elle peut aller de l'octroi de tout ce qui est utile à l'obtention d'un but poursuivi, au seul acte présentant pour celui qui l'accomplit un sacrifice sans compensation, au sens le plus restreint du terme.

On pourrait alors distinguer, du point de vue de l'apporteur, une aide "intéressée" de la plus pure forme de l'aide "désintéressée", et au point de vue du bénéficiaire, l'aide "onéreuse" de l'aide "gratuite". (6)

Ainsi, dans une première acception très large, on pourrait regrouper toute collaboration entre deux pays, quels qu'en soient les intentions et les résultats.

Tout soutien militaire constitue une aide à ce titre, de même que toute déclaration politique de soutien. Et, du point de vue du P.V.D. toutes les sources de financement, même aux conditions normales de marché, constituent également des moyens utiles à l'obtention du but qu'ils poursuivent.

Il va sans dire que cette approche est beaucoup trop vaste et qu'elle sort du champ plus réduit de l'aide au développement.

Dans une deuxième acception, on peut, en effet, définir le but poursuivi : l'aide au développement. On arriverait ainsi à considérer tout apport qui aboutirait à favoriser le dévelop-

(6) G. Leduc : "L'aide internationale au développement"; introduction. Rapport présenté au 2e congrès mondial de l'association internationale des Sciences Economiques. Faculté de droit et des Sciences Economiques, Paris, 1962.

pement souhaité, ou du moins que les auteurs de ces actes accompliraient dans cette intention.

Et si on limite encore cette approche aux apports "mesurables", on peut alors évaluer l'aide comme le volume des moyens fournis aux P.V.D. par les pays industrialisés, accordé dans le but du développement de ces pays. C'est l'approche que tente de reprendre l'O.C.D.E. dans ses statistiques. (Voir le tableau à la page suivante.)

Mais on peut critiquer la notion d'aide comprise dans ce sens.

Sur les 15.542 millions de US dollars, qui représentent le montant d'aide total, 7.572 millions représentent les apports du secteur privé, autrement dit les investissements, dont la contrepartie se trouve dans la propriété des installations et des bénéfices réalisés, et les crédits à l'exportation qui représentent une incitation à acheter dans le pays aidant.

C'est pourquoi le rapport Pearson, par exemple, soutient que "seule l'aide publique au développement peut être désignée comme "aide". L'apport de capital privé et de crédits publics (Autre Apports Publics) réalisé pour des raisons commerciales n'a pas plus le caractère d'une "aide" quand il se dirige vers des pays sous développés que lorsqu'il circule entre pays industrialisés". (8)

A titre d'illustration, ceci ramène le montant total d'aide de 15.542 à 6.808 millions de US dollars.

Il faut de plus ramener à une même unité des montants aussi différents que des prêts à termes et conditions variables et les dons purs. Cette analyse sera ramenée dans le chapitre II, mais, à titre de comparaison toujours, nous pouvons déjà conclure que le coût réel de l'aide officielle peut ainsi être

(8) L.B. Pearson : "Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde"; Denoël, Paris, 1969, p. 194.

Tableau II-1. APPORTS FINANCIERS NETS¹ EN PROVENANCE DES PAYS MEMBRES DU CAD,
1960-1970

versements nets.

Millions de dollars des EU.

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Aide publique au développement	4.665	5.197	5.442	5.770	5.957	5.916	6.001	6.552	6.316	6.610	6.808
1. Dons bilatéraux et contributions assimilables à des dons . . .	3.692	3.991	4.020	3.940	3.806	3.714	3.701	3.578	3.344	3.250	3.298
2. Prêts bilatéraux assortis de conditions libérales. . .	439	685	911	1.463	1.746	1.854	1.966	2.238	2.289	2.312	2.386
3. Contributions aux organismes multilatéraux	534	521	511	367	405	348	334	736	683	1.047	1.124
Autres apports du secteur public. .	300	946	542	245	-41	283	430	507	731	582	1.159
1. Bilatéraux . .	233	716	527	248	-34	278	377	488	741	597	886
2. Multilatéraux	67	230	15	-3	-7	5	53	19	-10	-15	273
Apports du secteur privé . . .	3.150	3.106	2.453	2.557	3.729	4.121	3.959	4.381	6.380	6.478	7.575 ²
1. Investissements directs	1.767	1.829	1.495	1.603	1.572	2.468	2.179	2.105	3.045	2.804	3.408
2. Investissements bilatéraux de portefeuille. . .	633	614	147	327	837	655	480	800	972	1.277	809
3. Investissements multilatéraux de portefeuille ³	204	90	239	-33	461	247	175	469	767	419	343
4. Crédits à l'exportation ⁴	546	573	572	660	859	751	1.124	1.007	1.596	1.978	2.174
Dons d'organismes privés bénévoles	840
Total des apports des secteurs public et privé	8.115	9.249	8.437	8.572	9.645	10.320	10.390	11.440	13.427	13.670	15.542 ²

1. Versements bruts moins recettes d'amortissement au titre de prêts antérieurs.

2. Y compris les dons d'organismes privés bénévoles. Sur la même base que les années précédentes, les apports totaux du secteur privé (III) s'élèveraient à 6.735 millions de dollars, et le chiffre des apports totaux nets serait de 14.701 millions de dollars.

3. Les fonds d'origine privée s'apparentent aux contributions recensées sous I-3 et II-2 ainsi qu'aux autres apports émanant de sources extérieures au CAD, fournis dans le cadre de programmes régis par des critères analogues à ceux qui s'appliquent aux programmes bilatéraux d'aide publique au développement.

4. Certains pays entendent des apports nets de crédits à l'exportation la variation du montant de l'encours, y compris les crédits nouvellement garantis et non versés, d'autres, la variation dans les montants à rembourser se rapportant aux crédits déjà versés. Les intérêts sont compris dans les données relatives à l'encours, de sorte que les apports nets peuvent être surestimés lorsque les nouvelles garanties augmentent et vice versa. (7)

réduit de 30 à 40% (9); ce qui réduit encore les 7 milliards du total de l'aide officielle bilatérale d'environ 30%. Il nous reste alors en compte 4 milliards 700 millions de dollars d'aide.

Une autre réduction de la valeur réelle de l'aide, si l'on considère l'aide perçue par les P.V.D., est due à son caractère lié. L'analyse de ce phénomène sera également analysé par la suite, cependant le fait de lier l'aide à des achats à faire dans le pays donateur induit des coûts importants. "On estime que cette condition diminue la valeur réelle de l'aide d'au moins 20%" (10). Ce qui nous ramène encore notre montant total à environ 3.750 millions de dollars, au lieu des 15.542 millions que présente le tableau des flux financiers.

(7) Source : O.C.D.E.. "Aide au développement ; Examen 1971".
O.C.D.E. Paris, décembre 1971.

(9) T. Mende : "De l'aide à la recolonisation", Seuil, Paris, 1972, p. 71.

G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger" O.C.D.E., Paris, 1966, p. 82.

(10) L.B. Pearson : op. cit., p. 115.

J. Bhagwati : "The tying of aid", p. 284. in "Foreign Aid", edited by J. Bhagwati and R.S. Eckaus, Penguin Modern Economics; Readings, 1970.

Pour lui la valeur de l'aide liée devrait être réduite de 20 à 30%.

Remarquons enfin que dans ce calcul, nous n'avons pas considéré toutes les aides involontaires mais réelles qui ont souvent lieu dans le sens opposé à celui défini ici.

Ainsi le fait que des docteurs indiens travaillent en Angleterre constitue une aide très importante de l'Inde à l'Angleterre, car il représente un transfert de ressources reçues sans contrepartie ! (11)

Mais tout ceci nous amène à considérer une troisième acception beaucoup plus stricte de l'aide : le don pur qui ne comporte pas de contrepartie équivalente.

Le problème fondamental concerne alors l'équivalence des apports. En effet, s'il y a équivalence dans l'esprit des deux parties en cause, nous nous trouvons en présence d'un échange et non d'un don; et cette contrepartie demandée à l'apport des ressources peut prendre des formes très diverses : contrepartie économique ?, politique ? etc...

A la limite on peut considérer que le don n'existe jamais. Aussi s'en tiendra-t-on aux contreparties strictement économiques, mais même dans ce cas, la mesure de cette contrepartie est très délicate.

Cette restriction de la notion d'aide conduit alors dans la pratique à ne considérer comme aide véritable que les dons purs et simples et, en partie seulement, les opérations partiellement onéreuses, telles que les ventes "au-dessous de leur prix marchand", ou les achats à des prix supérieurs au cours du marché ou encore les prêts monétaires à des taux d'intérêt inférieurs aux conditions normales.

Et pour évaluer l'élément don dans chacun de ces éléments, il ne faudra considérer que le résultat net auquel on a renoncé : le coût d'opportunité pour le pays donateur (s'il a-

(11) IMD Little et J.M. Clifford : "International Aid" p. 51. Allen and Unwin; London, 1965.

vait utilisé ces moyens dans son économie nationale).

"L'aide réelle totale peut être définie comme le coût réel de toutes les actions des gouvernements et des individus des pays riches qui sont entreprises dans le but d'accroître les revenus dans les pays pauvres" (12).

Dans une telle optique : pour évaluer l'aide réelle, il faudrait donc d'abord évaluer le coût net pour le pays donateur, compte tenu des rentrées que le transfert de moyens a pu engendrer, et comparer ce coût avec l'emploi qu'il aurait pu en faire dans son économie nationale.

Si, par exemple, l'on ajoute encore la vente des produits ~~excédentaires~~^{excédentaires} agricoles, le sacrifice pour le pays donateur, essentiellement les Etats-Unis, est encore fortement réduit. Ainsi "ce genre de distributions s'étant ~~élevé~~^{élevé} à une moyenne annuelle d'environ 1 milliard de dollars au cours de la dernière décennie, le coût réel des apports d'aide en provenance des pays du C.A.D. doit ainsi être réduit encore de 5 à 15%" (13). En termes monétaires, cela signifie une réduction d'au moins 500 millions de dollars, ramenant ainsi le total général à environ 3 milliards de dollars.

Toutes les restrictions ~~différentes~~^{chiffnées} apportées au montant initial du transfert sont, bien sûr, approximatives. Le calcul de l'élément don dans les prêts, de la vente de surplus et de l'aide liée sont fort délicats.

De plus, le sacrifice que représente l'octroi d'un certain montant d'aide pour un pays industrialisé sera encore différent de l'avantage qu'en retirera le P.V.D. bénéficiaire, suivant l'opportunité que représente le même montant dans chacune des deux économies.

Mais ces problèmes seront analysés plus en détail dans le chapitre II de ce mémoire.

(12) Little et Clifford : op. cit. p. 51.

(13) T. Mende : op. cit., p. 73.

2.2. Aide internationale.

L'aide que l'on envisage est une aide internationale en ce sens que les rapports entre aidants et aidés sont régis par le droit international. On ne considèrera donc pas l'aide accordée entre régions développées et sous-développées d'un même pays, mais on incluera cependant l'aide que fournit un pays à sa colonie.

Ce découpage est cependant arbitraire. "Dans le cas du Portugal, sa modeste "Aide publique" d'environ 40 millions de dollars par an est allée presque entièrement à l'Angola et au Mozambique et l'on peut s'interroger sur ce que cette "aide" a représenté pour les populations de ces territoires et sous quelle forme bénéfique elle leur est parvenue. Quant à la France, un des principaux pays dispensateurs d'aide, près de 40% de son aide publique sont allés en 1968, à ses territoires et départements d'outre-mer. Il faudrait plus que des talents statistiques pour déterminer quelle proportion d'une telle aide aux colonies et autres possessions d'outre-mer contribue réellement à accélérer le développement économique et quelle quantité est consacrée à d'autres buts. Il est peu probable par ailleurs que les chiffres seuls puissent jeter une lumière convenable sur la véritable valeur des avantages stratégiques, économiques ^{et} politiques obtenus par le contrôle des possessions d'outre-mer qui sont ainsi assistées" (14).

2.3. Aide au développement.

Le développement est un phénomène social général de changement de structures dans le but d'approcher une certaine table des valeurs, propre à chaque civilisation. L'économie n'est alors qu'une structure parmi d'autres et ne représente

(14) T. Mende : op. cit., p. 75.

qu'un des moyens qui permettent d'approcher cette société idéale. (15)

Devant la complexité d'une telle optique, on peut estimer d'une manière générale que tout type d'aide peut apporter une certaine contribution, ne fut-ce que par la confrontation de deux cultures différentes.

Cependant, dans la mesure où l'Economie permet de se libérer de certaines contraintes matérielles (dont la subsistance est la plus fondamentale) et dans la mesure où les P.V.D. choisissent la voie d'un certain développement économique, celui-ci implique nécessairement une certaine croissance, la principale composante de celle-ci étant un accroissement du produit réel domestique de telle sorte qu'il permette une augmentation continue du revenu national par tête, même dans le cas d'une croissance démographique rapide.

C'est pourquoi, on ne tiendra compte que de l'aide économique, bien que son domaine soit difficile à limiter puisque la croissance économique dépend du changement de l'ensemble des structures qui composent une société.

L'aide économique est celle qui permet la transformation des structures sociales nécessaires au démarrage d'une économie ("Take Off"), au soutien de celle-ci en faisant en sorte que le processus de développement général soit aussi rapide et régulier que possible, jusqu'au moment où l'économie étudiée peut maintenir une croissance auto-entretenu ("self sustaining growth") (16)

(15) voir l'introduction générale.

(16) Les termes retenus sont ceux de Rostow, mais sa division en étapes de croissance économique n'intervient pas ici. Ce qui nous intéresse est plus particulièrement le démarrage initial, qui permet de quitter les cercles vicieux de pauvreté par la mise en place d'une infrastructure économique et sociale, et dont le principal élément est la volonté de changements; ainsi que le point d'arrivée : la croissance auto-entretenu qui réalise une indépendance économique et laisse le choix de l'orientation générale du développement.

A ce stade de définition, deux implications majeures découlent de l'approche que l'on vient de retenir.

1) Le facteur "capital" est repris comme un facteur nécessaire pour permettre l'évolution des structures sociales mais il n'est pas le seul. Et dans la mesure où l'on envisage un développement économique intégré, "le problème financier tel qu'il se pose pour des pays aspirant au développement économique dépasse donc largement les cadres d'une pure question technique. Il ne s'agit pas seulement de réunir à n'importe quel prix les fonds estimés nécessaires à la promotion du développement. Encore faut-il tenir minutieusement compte des réactions qui ne manqueront pas de se produire dans le milieu humain et social..." (17).

2) Selon cette optique également, on ne considère plus l'aide accordée dans un but charitable, à des fins diplomatiques ou militaires, mais uniquement l'aide économique accordée dans le but du développement.

On peut néanmoins concevoir que ces catégories d'aide que l'on vient de supprimer entrent pour une part au moins dans le développement d'un pays. Aussi bien l'aide à la consommation directe, qui permet d'augmenter la productivité de la main d'oeuvre, que l'assistance militaire, qui permet une certaine stabilité politique et une paix intérieure (?) et qui favorise dès lors les investissements privés et publics, ont des caractères économiques certains. Le problème des fonds octroyés est essentiellement un problème d'opportunité : dans quelle mesure ces ressources n'auraient-elles pu être employées de manière plus productive ailleurs ?

(17) G. de Greef : "La formation équilibrée du capital et le financement du développement économique" p. 292.
in "La Belgique et l'aide économique aux pays sous-développés", IRRI, Bruxelles, 1959.

Toute cette conception de l'aide a un rapport direct avec son efficacité. Cette optique ^{sera} dès lors analysée dans la IIe partie du mémoire, sur la base de l'hypothèse que les P.V.D. désirent un certain développement économique.

2.4. Caractère indispensable de l'aide.

Dans une conception pure de libre concurrence, la meilleure aide aux P.V.D. consiste à éliminer tout ce qui peut faire obstacle au développement normal des "relations d'affaire" dans une économie de libre entreprise. La prospérité des pays industrialisés s'étend alors d'elle-même aux P.V.D. (croissance transmise et induite). Les formules d'aide présentent, dans cette conception, de grands risques de freinage de la prospérité chez les donateurs et faussent les relations commerciales normales.

Cette optique tend cependant à disparaître et même un pays aussi respectueux du libre échange que les Etats-Unis d'Amérique admet de plus en plus la nécessité d'accorder de l'aide à des programmes de développement.

On peut, en effet, se demander si les relations ordinaires de l'économie marchande ne sont pas insuffisantes pour provoquer les effets d'entraînement indispensables à un démarrage réussi et à une croissance auto-entretenu : les marchés sont le plus souvent imparfaits dans les P.V.D., le commerce extérieur a tendance à se dégrader, l'infrastructure fait défaut pour l'implantation de nouvelles unités de production, et la rationalité économique même y est, dans une large mesure, absente. Comme on l'a bien souvent montré, l'économie ^{globale} ~~probable~~ des pays sous-développés tend presque toujours à stationner dans des cercles vicieux de pauvreté.

L'exemple qui nous intéresse plus particulièrement, dans l'optique de l'aide financière, est le cercle vicieux du capital.

Du point de vue de l'offre, les bas niveaux de revenu impliquent une faible capacité d'épargne. Or ces bas niveaux de revenu reflètent en fait une productivité peu élevée, elle-même due au manque de capital (en partie du moins). Ce manque de capital est le résultat de la faible propension à épargner, et le cercle est bouclé.

Du point de vue de la demande, la propension à investir peut être faible à cause de l'étroitesse du marché (puissance d'achat fort réduite des individus), elle-même provoquée par le niveau peu élevé de revenu, qui, à son tour, provient d'une basse productivité. Et cette basse productivité est le résultat du peu de capital utilisé dans la production, qui, lui-même, est causé partiellement par la faible propension à investir. (18)

On peut également reprendre d'autres causes et d'autres prolongements, qui impliquent alors d'autres cercles vicieux : le revenu peu élevé implique une malnutrition, un manque de service médical et une faible possibilité d'éducation, qui impliquent une faible propension à investir et dès lors un manque d'investissements ... Cette interdépendance des cercles vicieux provient en effet, de celle, plus générale, des structures sociales.

Ce bref raisonnement n'a d'ailleurs d'autre but que de montrer que seuls un effort considérable de tous les facteurs de production et une mobilisation des mentalités dans le but du développement peuvent permettre une croissance économique à partir du statu quo impliqué par les cercles vicieux de pauvreté.

C'est, en effet l'évolution de toutes les structures qui provoque l'augmentation de production indispensable à tout accroissement de revenu, lui-même nécessaire pour générer une épargne suffisante qui permet alors, si la volonté d'investissement existe, de poursuivre le développement économique.

(18) R. Nurkse : "Problem of Capital Formation in Underdeveloped Countries, p.5. Basil Blackwell, Oxford, 1953.

Une aide extérieure est, dès lors, nécessaire, au début du moins, pour provoquer et pour supporter ce processus cumulatif, ainsi que pour répondre à la demande réelle des populations qui désirent le développement économique.

Les besoins des P.V.D. sont en effet énormes et ne peuvent être fournis pas le libre jeu des mécanismes du marché, car les investissements de base : énergie, transport, écoles, hôpitaux etc..., ont des coûts de production élevés et des revenus fort bas. Ils possèdent comme caractéristique commune de ne pas donner un profit direct aux opérateurs. Leur véritable productivité ne se calcule qu'à long terme.

N'oublions d'ailleurs pas non plus que "presque tous les Etats développés ont, aux premiers stades de leur développement, complété leur maigre épargne à l'aide de capitaux extérieurs. L'Angleterre a emprunté des capitaux à la Hollande aux 17e et 18e siècles; elle a, à son tour, prêté à presque tous les états du monde aux 19e et 20e siècles. Les Etats-Unis, aujourd'hui le pays le plus riche du monde, ont fait de lourds emprunts au 19e siècle et sont maintenant appelés à devenir le principal créancier du 20e siècle". (19)

Et tous ces pays avaient, au départ, d'autres conditions de développement que ne les ont actuellement la plupart des P.V.D. - dont surtout une élite intellectuelle, une volonté de développement issue de leur passé historique d'indépendance et de révolution industrielle, etc ...

x

(19) W.A. Lewis : "La théorie de la croissance économique", p. 253, Payot, Paris, 1963.

1.3. Nature de l'aide.

On va tenter ici de classer brièvement les principales modalités sous lesquelles le transfert de l'aide au développement, sous sa forme large, a effectivement lieu. Cette approche est nécessaire dans la mesure où elle rend plus concrète l'action des pays industrialisés envers les P.V.D.

3.1. Aide en nature.

Le pays assistant fournit directement son aide sous forme de biens et services.

Ou bien, il se charge entièrement de la construction d'un ouvrage qu'il remet ensuite à l'Etat assisté. Cette opération est fort répandue; elle est une excellente publicité pour l'assistant et lui permet en outre de contrôler les ressources qu'il donne. On analysera plus en détail ce type d'aide dans le chapitre V qui traite des formes financières de l'aide.

Ou bien, il fournit des services : envoi de matériel d'information et de démonstration, diffusion de connaissances techniques et services directement rendus par ses organismes publics. Dans la définition la plus générale de l'aide, on peut également y faire intervenir l'aide militaire.

Ou bien, il accorde une aide alimentaire. Celle-ci est bien souvent un moyen d'évacuer des surplus agricoles. Elle possède, en fait, plusieurs inconvénients, aussi bien pour le pays assisté que pour le pays assistant. Du point de vue du pays donateur, elle donne une importance trop grande à sa production agricole et ne l'encourage pas à s'adapter aux conditions du marché international. (Ceci est d'ailleurs vrai pour toute l'aide liée). Du point de vue du pays bénéficiaire, elle peut freiner la production locale jugée moins agréable par le consommateur (le blé chasse le maïs ...) : elle risque donc d'entraver le développement agricole du P.V.D. Elle peut également détourner vers la consommation alimentaire une épargne qui ne pourra plus être utilisée pour les investissements.

Pour être efficace, l'aide alimentaire devra donc nécessairement s'inscrire dans le cadre d'un plan général de développement; et même dans ce cas, l'aide alimentaire provenant des pays développés peut limiter ou diminuer le développement d'autres P.V.D. qui vendaient ce bien. Par exemple, le riz importé sous des conditions d'aide a concurrencé directement la demande de riz Thaïlandais et le coton celle du Soudan et d'Ouganda. (20)

3.2. L'assistance technique.

Elle constitue un domaine spécial et important de l'aide en nature (services). On traite ici la question générale de la transmission des connaissances acquises, de la propagation des innovations et de la communication des idées et des procédés.

Elle recouvre donc quatre grands domaines d'application : - la formation générale des individus, principalement l'éducation. *à l'aide pourrait alors être qualifiée de culturelle.*
 - la formation générale. C'est l'aide proprement technique.
 - la formation de spécialistes.
 - la formation de scientifiques. Il s'agit essentiellement d'une aide à la recherche.

- et la transmission des techniques elles-mêmes : brevets, procédés etc...

Ce type d'aide se réalise essentiellement de deux manières : par les bourses d'étude et de stages dans les pays donateurs et par l'envoi d'experts, de conseillers, d'enseignants etc... dans les P.V.D. Et ce transfert de connaissances se réalise aussi bien par les organismes publics que privés.

Les problèmes de l'assistance technique sont très complexes et relèvent aussi bien des domaines de la sociologie, de la psychologie et de la technologie que de celui de l'Économie.

(20) L.B. Pearson : "Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde", p. 239-241. Denoël, Paris, 1969.
I.M.D. Little et J.M. Clifford : "International Aid", p. 160. Allen and Unwin, London, 1965.

Le rendement économique du transfert de connaissances est dès lors très difficile à évaluer.

Cependant, l'action de ce type d'aide sur le développement économique est considérable puisque la croissance résulte surtout d'une amélioration dans l'organisation des facteurs de production et dans l'accroissement de productivité.

Dans ce sens, l'assistance technique joue un rôle complémentaire à l'assistance financière puisque c'est elle qui permet d'employer celle-ci de manière plus productive. Cet effet de complémentarité sera dès lors analysé dans la partie II du mémoire.

Remarquons cependant que du point de vue pratique, cela signifie que l'assistance technique devrait être intégrée à l'assistance financière dans le cadre d'un plan général et non constituer un secteur distinct et indépendant.

Le principal problème d'une assistance technique compétente est alors sa qualification car les experts dans tous les domaines sont également fort recherchés dans les pays industrialisés.

3.3. L'aide financière.

Dans un sens strict, l'aide financière est celle qui est accordée sous forme de dons et de prêts en espèce. Le problème qui se pose est donc de savoir s'il faut donner ou prêter.

De manière générale le prêt à des conditions de faveur présente de nombreux avantages : il fonde des relations réciproques qui ménagent la susceptibilité du bénéficiaire, il combat le gaspillage et requiert une discipline économique par la pression du remboursement et enfin, en réduisant la charge du prêteur, il incite ce dernier à mettre plus de capitaux à la disposition du bénéficiaire.

Cependant, il reste dépendant de la capacité d'emprunter du P.V.D. et pose le problème de son remboursement.

Mais ceci n'est qu'une introduction à ce problème qui sera analysé dans la suite du mémoire.

Entendue dans un sens plus large, l'aide financière englobe l'ensemble des ressources mises à la disposition du P.V.D., quelles que soient les formes sous lesquelles elles sont transférées, et des moyens fournis pour favoriser les investissements dans les P.V.D. Elle englobe alors l'aide en nature et l'assistance technique auxquelles vient s'ajouter le soutien aux investissements privés.

Les investissements privés jouent en effet un rôle que l'on ne doit pas négliger dans le processus de développement, en complétant l'effort public dans le cadre d'un plan et en attirant l'aide internationale. Etant essentiellement tournés vers l'extérieur ils procurent des recettes d'exportation. et mettent en valeur les ressources naturelles des P.V.D. Enfin, le réinvestissement des bénéfices représente une forme de capital extérieur plus aisément attirée que le capital frais, et l'entreprise privée reste, malgré tout, une école d'entrepreneurs, c.à d. d' agents au développement.

L'encouragement des investissements privés extérieurs peut provenir des pays importateurs de capitaux (élaboration de codes d'investissement) aussi bien que des pays exportateurs (avantages fiscaux, garanties publiques etc...) Mais "s'il est nécessaire d'augmenter le volume des investissements directs, il est au moins aussi important de rechercher comment les P.V.D. pourraient mieux tirer parti des investissements extérieurs"
(21).

(21) L.B. Pearson : op. cit., p. 156.

Ce problème résulte essentiellement d'un "rapport de force" (juridique) et de concessions mutuelles entre les investissements privés étrangers, qui se basent essentiellement sur un calcul de rentabilité financière au sens traditionnel, et l'Etat en voie de développement qui accueille ces investissements et qui se base lui sur une sorte de "rentabilité sociale".

Ainsi, le P.V.D. tentera-t-il, par exemple, de promouvoir de véritables pôles de développement, plutôt que des grosses unités d'extraction dont le produit est peu élaboré et essentiellement exporté, dépendant par là d'industries installées en pays industrialisés.

Cette analyse de critères "sociaux" d'investissements et plus particulièrement d'investissements d'infrastructure, sera l'objet principal du chapitre consacré aux formes de l'aide financière.

3.4. L'aide commerciale.

"Trade but not aid". Les pays jeunes ont bien souvent exprimé ainsi leur désir de voir le transfert de capitaux vers les économies attardées s'opérer davantage à travers le commerce que par l'aide traditionnelle.

Le commerce extérieur stimule le développement économique en procurant à l'économie nationale les devises dont elle a besoin pour effectuer les importations indispensables et en fournissant une part importante des recettes budgétaires qui proviennent des taxes sur les importations et les exportations. Il apporte ainsi une certaine réponse au problème de la pénurie de capitaux.

Il permet la transformation des structures économiques indispensables à tout développement :

1). Les importations se distinguent en deux grandes catégories : les importations de consommation, qui ne jouent qu'un rôle secondaire dans la transformation des structures (en montrant

l'étendue d'un marché potentiel) et les importations productives: biens d'équipement (importations entraînant) et biens d'approvisionnement (importations entraînés). Et si l'esprit d'entreprise est présent dans le pays importateur, ces entrées productives favorisent grandement l'industrialisation du pays.

Mais pour qu'il y ait réellement transformation des structures, il faut en outre que les industries de base suscitent des activités et des industries liées, ce qui accroît la demande globale. Il en résulte alors un processus cumulatif d'investissements induits.

2). La fonction essentielle que remplissent, d'autre part, les exportations, dans le développement économique est celle de "distributeur de revenu" sur le plan interne, par la demande que provoque la rémunération des agents de ce secteur, et celle de "réserve de devises étrangères" qui permet les importations nécessaires et les remboursements de prêts. Une seconde fonction des ~~ex~~portations est celle de formation brute de capital externe. Mais celle-ci joue un rôle négatif sur le développement du pays considéré, car elle provoque une sortie de capital, facteur très rare dans un P.V.D.

Mais le rythme de croissance du commerce extérieur des P.V.D. reste inférieur à celui des pays industrialisés. Il en résulte donc une réduction progressive de sa part dans le commerce mondial. Les termes de l'échange deviennent, en effet, de plus en plus défavorables aux P.V.D. en raison de la baisse des prix des matières premières sur les marchés mondiaux, des protections pour les matières agricoles et de la hausse des prix des biens d'équipement.

Il s'agit, dès lors, d'assurer aux P.V.D. des débouchés réguliers à des prix constants et rémunérateurs.

Du point de vue d'une politique commerciale d'aide au développement, les pays industrialisés devraient alors aménager des conditions spéciales pour les importations en provenance des P.V.D., et, par exemple, établir des avantages

douaniers ou supprimer les restrictions existantes -mais la protection douanière ne peut plus être aujourd'hui très élevée en raison de l'abaissement général des tarifs douaniers dans le cadre du G.A.T.T.-; acheter au-dessus du cours mondial la production des P.V.D. et interdire ou contingenter fortement l'entrée des produits similaires provenant des pays tiers; ou encore entreprendre une action destinée à stabiliser les prix des matières premières, principales exportations des P.V.D., à des niveaux réellement rémunérateurs, car cette action sur les cours, même si elle ne s'accompagne pas d'un surprix (et n'est alors pas à proprement parler une aide) permet cependant l'établissement de plans précis de développement; etc ...

Et l'on peut également prévoir l'aménagement de conditions spéciales en ce qui concerne les exportations de pays industrialisés vers les P.V.D. afin d'en diminuer le coût.

Cependant, ces politiques commerciales sont des politiques nécessaires dans l'immédiat, mais elles ne font que "soigner" les effets d'une cause plus profonde qui est l'abaissement de compétitivité des produits provenant des P.V.D. Seuls une réorientation des marchés d'exportation et un développement du marché intérieur permettant de satisfaire la demande locale pourront réellement remédier à cette situation de déséquilibre.

Une aide financière est dès lors nécessaire pour permettre une restructuration du commerce extérieur et ceci, d'autant plus, que les P.V.D. souffrent d'une insuffisance de recettes en devises qui ne pourront s'accroître que difficilement à concurrence du montant nécessaire pour subvenir à leurs be-

soins (voir la IIe partie de ce mémoire). (22)

x

-
- (22) Pour la documentation de toute cette section, on pourra se référer, entre autres, à :
- I.M.D. Little et J.L. Clifford op. cit., chapitre VI.
- L.B. Pearson : op. cit., chapitres 4, 5 et 9.
- VIIIe Congrès flamand des Sciences Economiques : "L'aide au développement", p. 30 et suiv. du rapport I. Université de Gand, 1967.
- F. Luchaire : op. cit., p. 32 à 43.

Chapitre II.Evaluation de l'aide financière
au développement.

Toute action possède une portion d'aide. Celle-ci peut être négative, - il y a exploitation du pays aidé, nulle-il y a dès lors équivalence des échanges -, ou positive. La question de pose donc de calculer la valeur nette de l'aide.

Il ne s'agit donc pas de partir des montants nominaux de l'aide fournie; on ne se place pas au niveau des "moyens financiers fournis" (montant qui convient pour une analyse de balance des paiements) mais on s'efforce de déterminer la valeur réelle du sacrifice qu'exige l'aide au développement ainsi que l'avantage réel qui en est retiré pour le bénéficiaire.

Personne ne peut en effet soutenir que la charge d'un prêt est la même que celle d'un don de même montant nominal, ni qu'un prêt à 6% d'intérêt équivaut à un prêt à 2%. L'addition de ces différents termes n'apporte donc rien à notre analyse.

De plus, le fait d'assortir ces prêts et ces dons de conditions d'emploi en réduit encore la valeur.

On se limitera, enfin, dans ce chapitre, à l'analyse de l'aide financière publique et on comparera l'équivalence des échanges d'un point de vue économique. (1)

x

X X

II.1. Part de subvention dans les prêts.

L'évaluation des dons financiers ne pose aucun problème puisqu'il s'agit de valeurs nettes.

Pour ce qui est de l'aide sous forme de prêts, le problème est plus complexe. Un prêt consenti à des conditions commerciales normales n'implique pas de sacrifice financier; il ne

(1) voir la définition stricte de l'aide donnée dans le chapitre précédent.

coûte réellement que s'il est effectué à des conditions inférieures à celles du marché. La mesure du sacrifice est alors la différence entre ce que rapporte le prêt au taux pratiqué et ce qu'il rapporterait au taux du marché.

1.1. Éléments constitutifs du prêt

Pour pouvoir envisager la part de sacrifice qu'implique un prêt, il faut d'abord envisager les différents éléments constitutifs de celui-ci :

1. Période de maturité du prêt : c'est la durée du prêt accordé, ou encore sa période d'amortissement.
2. Coût du prêt : c.à d. le taux d'intérêt à payer sur le capital emprunté. Cette charge de l'intérêt peut parfois être capitalisée et remboursée en même temps que le principal.
3. Période de grâce : elle représente l'octroi d'un sursis de paiement. (sur laquelle on peut aussi imputer un intérêt.)
4. Taux d'actualisation : pour analyser la charge relative de l'aide sous forme de prêt, la méthode la plus simple consiste en effet à calculer la valeur présente de la somme des remboursements que le prêt implique.
5. L'unité monétaire : il faut pour terminer, envisager la devise dans laquelle le prêt doit être remboursé. On ne reprendra, dans cette analyse, que les prêts en devises étrangères pour les pays emprunteurs. On assimile d'habitude les prêts remboursables dans sa devise à un don.
(80% de don et 20% de prêt, estime Pincus) (2)

Remarquons qu'en ce qui concerne cette dernière variable, il existe toujours un risque de dépréciation de la devise

(2) J. Pincus : "The cost of foreign aid", page 173.
in "Foreign Aid", edited by J. Bhagwati and R.S. Eckaus,
Penguin books, readings, 1970.

du pays aidé pendant la durée de l'emprunt, et que les possibilités d'emploi de cette devise sont très limitées, si on considère le point de vue du pays prêteur.

Le pourcentage d'"assimilation à un don" est approximatif et provient de l'expérience habituelle. D'un point de vue plus analytique, il conviendrait peut être de considérer cet élément comme une variable à part entière, en introduisant une sorte de "taux de sécurité" qui représenterait un coefficient de dépréciation s'appliquant sur la monnaie du P.V.D. envisagé.

Cependant, les difficultés pratiques d'estimation d'un tel coefficient sont nombreuses : une prévision sur l'évolution d'une devise dépend des circonstances politiques, économiques, sociales ... et de la durée de prévision. Or les prêts au développement portent d'habitude sur un horizon temporel important. De plus, un tel coefficient est nécessairement propre à chaque pays, les calculs à un niveau global sont alors considérables, et la comparaison des différents prêts - et de l'aide qu'ils contiennent - est, dès lors, impossible.

La méthode générale qui consiste à évaluer la charge relative qu'implique un prêt assorti de ces différentes conditions financières, est de calculer la valeur actuelle de tous les amortissements et intérêts futurs, et de soustraire cette valeur du montant prêté.

Le taux d'actualisation utilisé doit alors traduire, comme on le verra, le rendement que peut procurer l'utilisation optimale de ces capitaux dans le pays prêteur. Mais si on désire calculer les avantages retirés par le pays bénéficiaire, il est évident que le taux d'actualisation à utiliser sera différent. Ceci montre qu'il n'y a pas une égalité nécessaire entre le coût supporté par le prêteur et le bénéfice retiré par l'emprunteur.

Enfin, avant d'aborder réellement l'analyse, deux remarques s'imposent encore :

Insistons d'abord sur le contenu de cette méthode de calcul de l'élément "don" dans le prêt : on cherche à connaître

la charge du prêteur, c. à d. le montant brut des prêts moins la valeur actualisée des mouvements futurs en sens inverse. Ce n'est évidemment pas la même notion que celle qui est comprise dans le montant "net" prêté qui entre dans le calcul global des moyens financiers (statistiques de l'O.C.D.E.) et qui représente le montant brut prêté moins les remboursements courants sur prêts antérieurs.

Il y a, enfin, une deuxième difficulté à ce type d'analyse : habituellement, les prêts ne font pas immédiatement l'objet de versements : les tirages peuvent s'échelonner sur un certain nombre d'années. Ceci peut poser des problèmes si les versements n'interviennent pas au cours d'une période relativement courte par rapport au délai de remboursement, car c'est le montant des engagements que l'on actualise et non celui des versements. (3)

1.2. Choix du taux d'actualisation.

L'un des principaux problèmes que soulève, sur le plan théorique, l'application de cette estimation tient au choix du taux d'actualisation à utiliser. Ce taux d'actualisation doit, en effet, refléter le coût d'opportunité du capital et variera suivant que l'on envisage l'économie du pays aidant ou celle du pays aidé.

Si l'on considère le sacrifice consenti par le pays prêteur, le taux d'actualisation à utiliser doit représenter le "coût de l'argent" dans le pays aidant, c. à d. le coût auquel le pays a dû se procurer lui-même ces capitaux. Ce taux d'actualisation est alors déterminé par le niveau des taux d'intérêt dans le pays prêteur. (Il peut donc varier suivant les pays qui octroient des prêts).

(3) Pour toute cette partie, voir, entre autres :

- G. Ohlin "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger" O.C.D.E.; Paris; 1966, Chap. IV et V et annexes.
- VIIIe Congrès flamand des Sciences Economiques : "L'aide au développement, Université de Gand; 1967; p. 33-35 et p. 173-178. (suite page suivante)

Mais à ce taux on peut ajouter une prime de risque : les prêts au développement présentent un risque plus grand que les prêts sur le marché intérieur, ou aux pays économiquement développés. ceci provoque un important accroissement du taux d'actualisation, réduit par conséquent la valeur actualisée du prêt, et augmente donc l'élément d'aide pure.

Et même si on ne tient pas compte de cet élément de risque, on estime qu'actuellement les taux de rendement du capital sont beaucoup plus élevés que les taux d'intérêt du marché. (taux allant de 15 à 20% pour les U.S.A. (4)). Ceci s'explique en effet par la forte marge de prudence, comprise dans les prévisions de recette et les taux d'amortissements élevés (durée de vie du capital courte), qui conditionne le taux de rendement du capital. *et surtout le haut niveau fiscal*

L'élément d'aide dans les prêts deviendrait alors considérable, et même les prêts "durs" contiendraient encore un élément d'aide important.

En pratique, cependant, on calcule toujours le taux d'actualisation selon le coût des capitaux dans le pays prêteur, ou selon un taux commun acceptable sur le plan international, celui de la Banque Mondiale. Les deux taux les plus couramment utilisés sont de 6% et de 10% (5).

Cependant si l'on considère l'avantage retiré par le bénéficiaire, le coût d'opportunité du capital est encore plus difficilement calculable. L'imperfection, et même parfois la non existence, des marchés de capitaux dans les P.V.D. impliquent en

(3) suite: J.M. Healey : "The Economics of Aid", chapitre II. Routledge and Kegan, London, 1971.

B.K. Hawkins : "The Principles of Development Aid" chapitre II. Penguin Modern Economics, 1970.

(4) VIIIe Congrès flamand des Sciences Économiques : précité p. 177.

G. Ohlin : précité p. 81.

(5) voir par exemple E.K. Hawkins, G. Ohlin, J. Pincus, J.M. Healey, R. Mikesell, I.M.D. Little et J.M. Clifford et les rapports de l'O.C.D.E.

effet que les taux d'intérêt sur ces marchés ne représentent pas les taux réels d'équilibre.

Nous analyserons ce phénomène dans l'étude des critères de choix des projets. Il semble bien, cependant, que le coût d'opportunité est sensiblement plus élevé pour les emprunteurs que pour les prêteurs.

L'impossibilité d'intégrer ces deux approches provient essentiellement de l'absence d'un marché de capitaux publics à long terme, intégré à l'échelle mondiale. Le seul marché existant est en effet celui de la Banque Mondiale, et il est par conséquent totalement imparfait.

Les difficultés théoriques que pose le problème de choix du taux d'actualisation restent par conséquent nombreuses selon le point de vue auquel on se place pour juger la part de subvention pure dans les prêts.

"Ce taux doit-il être calculé sur la base des autres utilisations que le prêteur aurait pu donner aux fonds considérés ou sur la base des conditions auxquelles l'emprunteur aurait dû souscrire en s'adressant à d'autres sources ? Faut-il utiliser un taux uniforme ou une série de taux pour tenir compte de la situation de chaque pays ? Les taux choisis doivent-ils être fondés sur les taux applicables aux opérations financières du secteur public ou sur les taux pratiqués dans l'ensemble de l'économie, ou sur quelque autre critère ? Il n'existe pas de réponse unique à ces questions pouvant s'appliquer de façon satisfaisante à tous les aspects du problème complexe que pose l'évaluation des conditions d'aide pratiquées par les pays donateurs considérés séparément ou dans leur ensemble". (6)

x
x x

(6) O.C.D.E. "Les moyens financiers mis à la disposition des pays moins développés : 1961-1965"
O.C.D.E. ; Paris, 1967 Annexe I, p. 222.

1.3. Echelle de comparaison.

Après avoir discuté le problème du choix du taux d'actualisation, supposons celui-ci effectué. Il permet, dès lors, de calculer la valeur actualisée des remboursements futurs et par conséquent la part de l'élément-don que chaque prêt apporte.

On peut dès lors établir une échelle de ~~comparaison~~^{comparaison} entre les dons financiers et les différents types de prêt, puisqu'ainsi on les ramène à une même unité.

Le don est, en effet, un transfert unilatéral sans remboursement et sans charge sous forme d'intérêt. Son montant peut être égal à un prêt actualisé, si on combine dans une certaine mesure les différents éléments qui composent le prêt : le taux d'intérêt, la période de maturité, la période de grâce, le montant du prêt et le taux d'actualisation.

Cette échelle de comparaison permet alors de voir dans quelle mesure un pays est indifférent à recevoir (ou à donner) un prêt ou un don et quelle est l'importance relative des différents éléments qui composent le prêt.

Prenons alors le tableau général qui calcule le pourcentage d'"aide pure" dans chaque type de prêt. (voir page 58)
~~suivante.~~)

1.3.1 Ce sont surtout le taux d'intérêt du prêt et le taux d'actualisation qui présentent de l'importance. L'élément de don est nul si le taux d'intérêt est égal au taux d'actualisation; en effet, lorsque le taux d'intérêt est égal au taux d'actualisation, la valeur actualisée des remboursements, sera égale à la valeur nominale du prêt. Il n'existe un élément de don que si le taux d'intérêt est inférieur au taux d'actualisation. Ainsi, l'élément "don" augmente au fur et à mesure que le taux de l'intérêt de l'emprunt baisse, ce qui est normal puisque ce taux représente le coût de l'emprunt, et/ou au fur et à mesure que le taux employé pour l'actualisation est plus élevé, car alors la valeur actualisée baisse et la différence entre valeur

nominale et valeur actualisée s'accroît.

Si l'on regarde le tableau, on constate de plus une certaine symétrie : c'est en fait l'écart entre le taux d'actualisation et le taux d'intérêt qui est prépondérant pour déterminer le montant d'aide.

En comparant, en effet, les valeurs en diagonale dans le tableau, on remarque la symétrie existant pour un même écart entre taux d'intérêt et taux d'actualisation, avec cependant un léger avantage pour le taux d'intérêt. L'élément don diminue en effet légèrement au fur et à mesure que l'on se déplace diagonalement vers la droite du tableau. Ainsi, par exemple, pour un prêt de 10 ans sans délai de grâce :

$$\begin{array}{l} \text{si taux actualisation (r)} : 5 \downarrow 12,9\% ; 6 \downarrow 12,5\% \\ \text{taux d'intérêt (i)} : 2 \downarrow \\ \quad r = 7 \downarrow 12,0\% \quad \text{et} \quad r = 10 \downarrow 11,1\% \\ \quad i = 4 \downarrow \quad \quad \quad i = 7 \downarrow \end{array}$$

Envisageons, dès lors, l'importance relative du taux d'intérêt et du taux d'actualisation.

Quelque soit le taux d'actualisation, chaque diminution de une unité du taux d'intérêt correspond à une augmentation de : (7)

4%	de l'élément don pour un prêt de 10 ans
7%	" " " " 20 ans
9%	" " " " 30 ans
10%	" " " " 40 ans.

Ceci, tout au moins, lorsque le taux d'intérêt est inférieur au taux d'actualisation. Ces valeurs, cependant ne sont qu'approximatives et tendent à baisser au fur et à mesure que le taux d'actualisation est élevé.

Cependant, si l'on envisage l'augmentation de une unité dans le taux d'actualisation, on se rend compte que cette variation apporte chaque fois un accroissement d'aide légèrement

(7) Tableau 1 en annexe.

Elément Don dans les prêts.

		Taux d'actualisation.															
		5				6				7				10			
Taux d'intérêt	Délais de grâce	Durée du prêt				Durée du prêt				Durée du prêt				Durée du prêt			
		10	20	30	40	10	20	30	40	10	20	30	40	10	20	30	40
2	G = 0	12,9	22,1	28,9	34,2	16,7	27,8	35,7	41,5	20,0	32,8	41,5	47,5	29,5	45,5	54,7	60,5
	G = 5	21,2	27,1	34,0	38,0	24,0	34,0	40,6	46,2	28,9	40,1	47,5	52,7	41,8	54,9	62,3	66,6
	G = 10	-	31,3	37,0	41,2	-	39,0	45,4	49,4	-	45,7	52,4	56,6	-	61,4	67,3	73,0
3	G = 0	8,6	14,7	19,3	22,8	12,5	20,8	26,8	31,1	16,0	26,3	33,2	38,0	25,8	39,8	47,8	52,9
	= 5	14,1	18,1	22,6	25,4	18,0	25,5	30,5	34,6	23,2	32,2	38,1	42,2	36,6	48,0	54,5	58,2
	= 10	-	20,9	24,6	27,4	-	29,2	34,9	37,0	-	36,6	42,0	45,4	-	53,7	58,9	63,8
4	G = 0	4,3	7,4	9,6	11,4	8,3	13,9	17,8	20,7	12,0	19,8	24,9	28,6	22,1	34,1	41,0	45,3
	= 5	7,1	9,0	11,3	12,7	12,0	17,0	20,3	23,0	17,4	24,2	28,6	31,7	31,4	41,1	46,7	50,0
	= 10	-	10,4	12,3	13,7	-	19,4	22,8	24,6	-	21,5	31,5	34,1	-	46,0	50,5	54,6
5	G = 0	0	0	0	0	4,2	6,9	8,9	10,4	8,0	13,1	16,6	19,0	18,4	28,4	34,2	37,7
	= 5	0	0	0	0	6,0	8,5	10,2	11,5	11,5	16,2	19,0	21,0	26,1	34,2	38,9	41,6
	= 10	-	0	0	0	-	9,7	11,3	12,6	-	18,3	20,9	22,6	-	38,4	42,0	45,5
6	G = 0	Valeurs négatives				0	0	0	0	4,0	6,6	8,4	9,6	14,7	22,7	27,4	30,1
	= 5	Valeurs négatives				0	0	0	0	5,8	8,1	9,6	10,6	20,9	27,4	31,1	33,3
	= 10	Valeurs négatives				-	0	0	0	-	9,2	10,6	11,4	-	30,7	33,6	36,4
7	G = 0	Valeurs négatives				Valeurs négatives				0	0	0	0	11,1	17,1	20,5	22,6
	= 5	Valeurs négatives				Valeurs négatives				0	0	0	0	15,7	21,6	23,3	25,0
	= 10	Valeurs négatives				Valeurs négatives				-	0	0	0	-	23,0	25,2	27,3

Tableau établi à partir de ceux de G. Oblin pg. 124-125.
 "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger"
 O.C.D.E.; Paris 1966.

plus faible (approximativement 3,8% pour 10 ans, 6,2% pour 20 ans; 8% pour 30 ans et près de 9% pour 40 ans.) (8) Ces valeurs tendent également à baisser lorsque le taux d'actualisation s'élève ou au fur et à mesure que le taux d'intérêt s'abaisse. Il ne faut, en effet, pas oublier que le raisonnement s'établit sur des accroissements : dès lors, si le taux d'intérêt s'élève, la part de l'aide dans le prêt tend à diminuer, mais l'importance relative du taux d'actualisation tend alors à augmenter.

Etant donné que c'est l'écart entre ces deux taux qui est important et que la différence dans l'apport supplémentaire d'aide suite à une diminution du taux d'intérêt ou à une augmentation du taux d'actualisation est à peu près la même (du moins dans le centre du tableau), on peut appliquer cette règle pratique approximative pour déterminer le montant d'aide dans un prêt :
 (taux d'actualisation moins taux d'intérêt) multiplié par le pourcentage d'aide supplémentaire apporté, selon la durée du prêt (4, 7, 9 ou 10%).

Ainsi pour reprendre le même exemple que plus haut, pour un prêt de 10 ans sans délai de grâce avec un taux d'actualisation de 6% et un taux d'intérêt de 3%, on a $(6-3) \cdot 4 = 12\%$; or le tableau nous donne 12,5% . (■)

1.3.2. Il nous faut voir ensuite l'apport supplémentaire d'aide qu'apporte un allongement dans la durée du prêt.

On peut d'abord constater que la période de grâce équivaut en quelque sorte à un allongement de la période de remboursement. (Une période de grâce de 5 ans, par exemple, équivaut approximativement à un allongement de la durée du prêt de 10 ans). Et plus exactement "l'existence d'un délai de grâce augmente l'élément "don" dans la proportion $\frac{G}{T}$ " (9) (ou G =délai

(8) Tableau 2 en annexe.

(9) cfr G. Ohlin p. 116.

de grâce et T = délai de remboursement).

Par exemple un prêt de 20 ans assorti d'un délai de grâce de 5 ans, accordé à 3% alors que le taux pratiqué sur le marché (taux d'actualisation) est de 6% nous donne

-selon la première approximation : $(6-3) \cdot 9 = 27\%$

-selon la deuxième : $(6-3) \cdot 7 \cdot (1 + \frac{5}{20}) = 26\%$

Alors que le tableau général nous indique 25,5%.

Cependant, la véritable importance de ce délai de grâce, pour l'emprunteur, réside dans le fait qu'il lui permet de différer les remboursements. Le pays emprunteur peut, en effet, devoir rembourser en une fois une concentration importante de prêts dont la durée arrive à échéance à la même date, ce qui provoque une charge très lourde sur les devises étrangères que détient le pays et entraîne par conséquent des difficultés de balance de paiements.

Il nous reste, pour finir, à voir l'apport supplémentaire d'aide qu'apporte un allongement de la durée du prêt.

On remarque d'abord, que plus la durée de remboursement d'un prêt est longue, plus l'élément de don est important; ce qui est logique puisque l'allongement de cette durée correspond à l'étalement de l'amortissement du capital. Cependant pour un même taux d'intérêt et un même taux d'actualisation, un accroissement de une unité (10 ans) dans la durée des prêts augmente de moins en moins l'apport supplémentaire d'aide dans le prêt; le fait d'augmenter le prêt de 10 à 20 ans, par exemple, apporte une variation plus élevée dans le montant supplémentaire de don que celui d'augmenter le prêt de 20 à 30 ans. (10)

D'autre part, si on compare les accroissements dans la durée des prêts, on remarque, à nouveau et logiquement, la même symétrie que celle dont on a discuté auparavant, lors de l'analyse du rôle prépondérant de l'écart entre taux d'actualisation et taux d'intérêt, et de la comparaison des variations

(10) cfr Annexe : Tableau III.

d'une unité de chacun de ces deux éléments.

Ainsi, par exemple, pour passer d'une durée de 10 à 20 ans, avec un taux d'actualisation de 5%, chaque baisse du taux d'intérêt provoque un accroissement d'aide de $3,1\% \approx (7-4)\%$.

Et ceci montre dès lors la prépondérance du taux d'intérêt (et du taux d'actualisation) sur la durée du prêt pour déterminer l'élément don dans le prêt. En effet, pour un taux d'actualisation donné et une période de maturité donnée, on remarque à peu près la même augmentation du pourcentage d'aide à mesure que le taux d'intérêt baisse, tandis que pour un taux d'actualisation et un taux d'intérêt donnés, il faut une modification de plus en plus importante dans la durée du prêt pour obtenir une même variation dans le pourcentage d'aide dans le prêt. Et le raisonnement est également vrai si l'on compare le taux d'actualisation et la durée du prêt.

1.3.3. Pour conclure, on peut alors reprendre la formule précédente, car elle résume bien la logique générale du tableau même si elle n'est qu'approximative. (11) L'écart entre le taux d'intérêt pratiqué et le taux d'intérêt du marché (taux d'actualisation) est en effet l'élément fondamental pour juger l'apport supplémentaire d'aide dans le prêt. Cet écart, quel qu'il soit, est ensuite multiplié par un pourcentage d'aide supplémentaire constant pour une durée déterminée du prêt et décroissante selon l'allongement de celle-ci - 4% pour 10 ans; 7% pour 20 ans; 3% pour 30 ans et 10% pour 40 ans. Enfin, on peut également tenir compte d'un délai de grâce qui augmente encore l'élément don dans le prêt dans la proportion de ce délai de grâce par rapport au délai de remboursement.

(11) Pour le véritable calcul du tableau, voir la construction de la formule complète en annexe, et totalement empruntée à G. Ohlin précité p. 111- 116.

1.4. Choix entre un don et un prêt.

Pour terminer cette analyse il reste en effet à délimiter le choix entre un don et un prêt de même montant d'aide, en comparant le point de vue du donateur et du bénéficiaire.

En effet, le bénéficiaire sera indifférent à recevoir les diverses modalités de dons et de prêts suivant que leur valeur actualisée lui procure la même somme. Mais, chacune de ces modalités entraînera pour le donateur un coût différent.

Le problème est donc de déterminer quel est, parmi tous les moyens donnant le même bénéfice au pays aidé, celui qui donnera le coût minimum au pays aidant; ou inversement le moyen qui pour un même coût, donnera le montant maximum de bénéfice au pays aidé. Il suffira, dès lors, de comparer la productivité relative du capital dans les deux pays en cause.

Si l'on veut déterminer le coût minimum supporté pour un même bénéfice retiré, on envisagera :

- un don étalé de valeur A , sur n années
- un don unique égal à la valeur actuelle de A pour n années, où A est actualisé selon le taux d'intérêt du capital en vigueur dans le pays recevant l'assistance.
- différents prêts avec des conditions telles que la valeur actuelle des bénéfices calculés selon le taux d'intérêt dans le pays emprunteur, est égal aux valeurs trouvées dans les deux premières modalités.

Une fois que l'on a déterminé les différents flux qui donnent la même proportion d'aide au pays aidé, on les capitalise selon le coût du capital dans le pays qui fournit l'aide et on compare les résultats. (12)

(12) W.E. Schmidt : "The economics of Charity: Loans versus Grants in "Foreign Aid" edited by J. Bhagwati and R.S. Echaus, Penguin modern economics; Readings; 1970; p. 187 et ss.
- Pour la preuve mathématique, voir p. 195 à 198.

Dès lors, si le rendement du capital (taux d'actualisation) est plus élevé dans le pays aidant que dans le pays aidé, les prêts seront plus coûteux que les dons, du point de vue du pays donateur, pour un même avantage retiré par le pays bénéficiaire. (-et les dons seront plus avantageux que les prêts, du point de vue du pays bénéficiaire, pour un même "sacrifice" du pays donateur.)

En effet, on transfère les fonds d'un endroit où ils sont utilisés efficacement à un endroit où ils le sont moins. L'avantage retiré par le bénéficiaire est donc inférieur à la charge supportée par le donateur. Par conséquent, la provision de la valeur actuelle de l'aide pour le bénéficiaire est atteinte de la manière la plus économique, si le transfert des ressources est étendu le plus possible dans le temps.

Or, pour un même bénéfice actualisé, le prêt doit transférer un montant brut des ressources plus élevé qu'un don, puisqu'il doit être remboursé ultérieurement. Dès lors, le prêt est plus cher que le don; et le don unique, à son tour, transfère plus de ressources plus tôt que le don échelonné, et est donc plus coûteux pour le pays donateur.

Et en inversant ce raisonnement, on prouve également que si le rendement du capital est plus élevé dans le pays aidé que dans le pays aidant, les prêts sont moins coûteux que les dons pour le pays aidant, pour un même avantage retiré par le pays bénéficiaire. (- et les prêts seront plus avantageux que les dons, du point de vue du pays bénéficiaire, pour un même "sacrifice" du pays donateur.)

Dans ce cas, l'octroi de prêts consentis à des conditions commerciales maximise l'avantage des deux parties, pourvu que le montant de ces prêts soit très élevé.

En effet, l'avantage retiré par le bénéficiaire consiste dans son gain de productivité et dans la faveur que le pays donateur peut accorder en fournissant les fonds à un taux d'in-

térêt inférieur à son coût d'opportunité. Cette faveur est la seule charge qu'assume le pays donateur. Son importance est proportionnelle à la fois au volume de l'aide et au degré de libéralisme des conditions de prêts, de sorte que la charge restera constante si toute augmentation du volume des prêts s'accompagne d'une hausse appropriée des taux d'intérêt. (13)

Comme, de plus, le capital est plus productif dans le pays receveur, on a avantage à y transférer un montant plus important de capital et plus tôt. Dès lors, des prêts importants à brève échéance coûtent moins au prêteur que de petits prêts à longue échéance.

Ceci montre qu'à la limite, pour un même bénéfice retiré par le bénéficiaire, le pays prêteur aura avantage à fournir des prêts importants à des conditions commerciales.

En conclusion, on peut donc dire que l'aide devrait être fournie soit sous forme de dons, avec une préférence pour les dons échelonnés, soit sous forme de prêts importants à des "conditions commerciales", suivant que la productivité du capital est plus élevée dans l'une ou l'autre des deux économies comparées. L'octroi de conditions intermédiaires ne se justifierait donc pas. Cependant ce raisonnement est assez abstrait et ne repose que sur la comparaison des deux productivités du capital, le problème que soulève la dette extérieure des P.V.D. oblige en effet d'"assouplir" ces conclusions.

x
x x

(13) G. Ohlin : précité p. 98.

II.2. Problème de l'aide liée.

Toute aide répond à différents motifs politiques ou économiques propres au pays donateur. A la limite on peut même considérer qu'aucune aide n'est réellement désintéressée et que par conséquent toute aide est liée.

D'un point de vue économique, l'aide est liée en général selon deux modalités : on peut, en effet, distinguer les restrictions qui sont jointes à l'apport de fonds selon l'emploi qui sera fait de ces ressources et selon les sources d'approvisionnement des biens qu'elles permettent d'acquérir.

Les restrictions qui sont faites sur l'emploi de ces ressources concernent la manière dont les pays donateurs conçoivent l'efficacité de leur aide. Cette analyse sera menée dans la seconde partie de ce mémoire; le principal problème qui se pose aux pays industrialisés est alors de savoir s'il vaut mieux consacrer l'aide à des projets particuliers ou à des programmes.

Les restrictions qui concernent les sources d'approvisionnement dépendent, elles, d'objectifs directement liés à l'économie des pays donateurs. L'aide octroyée provoque, en effet, une charge pour l'économie du pays aidant que celui-ci tâche d'adoucir en la liant à ses propres objectifs. Ceux-ci concernent principalement des politiques visant à favoriser certains secteurs d'exportation, des préoccupations agricoles, de chômage, d'utilisation de capacité excédentaire ou de liquidation de stocks, etc..., et surtout d'équilibre de balance des paiements.

Cette "aide liée à la source" impose au P.V.D. qui la reçoit de dépenser entièrement ou partiellement les fonds mis à sa disposition dans le pays qui la fournit. Elle inclut donc toutes les méthodes visant à limiter le choix du bénéficiaire aux importations fournies par le donateur, et diminue par là l'avantage retiré de l'aide par le P.V.D.

Toute aide en nature en fait donc partie : envoi de surplus agricoles, de biens d'équipement ou d'assistance technique; ainsi que l'aide accordée sous forme de crédits d'exportation. On doit également y inclure toutes les obligations indirectes résultant d'arrangements commerciaux; l'aide est alors comprise dans un contexte de dispositions commerciales générales, liant deux ou plusieurs pays. La zone Franc est un exemple de tels arrangements : les pays assistés s'engagent en effet à acheter des biens de services français, cependant que la France achète des biens produits par ces pays à des tarifs préférentiels.

C'est essentiellement cette optique d'aide liée à la source qui nous intéresse ici. En imposant des restrictions d'achat à l'octroi d'aide, en effet, les pays industrialisés détournent les rapports commerciaux internationaux à leur avantage et réduisent ainsi le coût de leur aide, mais en réduisant également l'avantage retiré par les bénéficiaires.

Cependant, l'évaluation de l'effet réel de l'aide liée est rendue fort difficile et imprécise par la complexité des rapports internationaux et il est également délicat de comparer aide liée avec aide non liée car bien souvent l'aide n'aurait pas été accordée, ou n'aurait pas atteint le même montant, si elle n'avait pas été liée à des exportations.

Cette pratique de l'aide liée à la source s'est cependant fort répandue, car elle est surtout dictée par des intérêts commerciaux et le rapport Pearson, par exemple, estime qu'en 1967, il ne restait que 16% de l'aide publique qui n'était pas liée à la source. (14)

(14) L.B. Pearson : "Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde", Denoël; Paris, 1969, p. 115.

2.1. Valeur réelle des dons en nature.

Pour évaluer les dons en nature, il faut tenir compte de l'évolution des prix des produits faisant l'objet de ces dons. De plus, lorsque le don provient d'excédents de production, sa valeur ne doit pas être calculée aux prix du marché, car dans ce cas le sacrifice impliqué est de loin inférieur au prix marchand de ces biens.

Ainsi envisageons, par exemple, les expéditions des excédents agricoles faites par les U.S.A. (loi fédérale N° 480). L'accumulation de ces excédents est due à la politique nationale de soutien des prix, et ces excédents n'ont pas été achetés à l'origine par le gouvernement des U.S.A. pour être distribués outre-mer. Par conséquent, le sacrifice qu'ils impliquent dépend des autres utilisations qui auraient pu en être faites. S'il n'y avait pas eu d'autres alternatives que de les brûler ou de les stocker indéfiniment, le coût que représente leur cession est nul ou négatif.

Et si l'on poursuit ce raisonnement, on voit également que si les U.S.A. ne limitaient plus leur production agricole mais l'encourageaient, en faisant travailler à plein rendement toutes les fermes sous-utilisées, ils pourraient disposer d'une aide bien supérieure à ce qu'ils fournissent actuellement, et cela, sans pratiquement de frais supplémentaires. (15)

Cependant, même si ce coût est presque nul pour le pays donateur, la valeur pour le pays bénéficiaire, elle, sera positive et dépendra des prix mondiaux que ce pays aurait dû payer pour se procurer cet excédent agricole. (étant donné que la mise sur le marché mondial de cet excédent aurait fait baisser les prix).

(15) I.M.D. Little et J.M. Clifford : "International Aid"
p.169. Allen and Urwin; London; 1965.

En général, étant donnée la grande diversité de la valeur économique réelle de l'aide octroyée à titre de don, on s'en tient à l'expression financière purement nominale de la valeur de cette contribution. Et, par exemple, L'O.C.D.E. évalue l'aide alimentaire par une moyenne des prix à l'exportation du blé dans trois ports des Etats-Unis. (16)

On vient cependant de voir que cette valeur ne représente ni le coût supporté par le pays donateur, qui en est de loin inférieur, si ces dons parviennent d'industries sous-utilisées, ni la valeur qu'en retire le bénéficiaire. (17)

2.2. Dons et prêts financiers liés à la source

Le principal effet de l'aide conditionnelle est de perturber le commerce international.

Ainsi, les dons et les prêts financiers liés à leur emploi dans le pays donateur limitent dans une certaine mesure la valeur réelle de l'aide, si on comparait cette situation à celle où les fonds octroyés peuvent être dépensés à l'achat de biens directement utiles pour le pays bénéficiaire et provenant d'une source ayant un avantage comparatif sur celle imposée. L'aide liée limite en effet les choix du pays bénéficiaire, modifie l'allocation des ressources locales, et fait varier la sélection des projets.

(16) O.C.D.E. "Aide au développement, examen 1971"
Annexe II p. 177.
O.C.D.E. Paris, décembre 1971.

(17) J. Pincus: "The cost of foreign aid";
in Foreign Aid, edited by J. Bhagwati and R.S. Eckaus; Penguin Modern Economics Readings; 1970.
J. Pincus a évalué la différence pour l'aide américaine en 1961, au titre de la loi fédérale 480, entre les prix mondiaux du blé et les prix si les excédents de blé avaient été mis en vente; l'évaluation aux prix mondiaux surestime d'après lui de 14% la valeur de l'aide. (p. 175) Mais ce pourcentage élevé provient en partie de l'importance des excédents agricoles américains en blé envoyés dans les P.V.D. à titre d'aide.

D'autre part, la pratique de l'aide liée n'a pas pour but essentiel de réduire le coût de l'aide, en termes de ressources, pour le pays aidant, mais de relâcher la charge sur sa balance des paiements.

Aucun de ces principaux effets de l'aide conditionnel le ne peut être quantifié avec précision, surtout si l'on tient compte en plus de l'importance de l'aide liée "naturellement" par les relations commerciales habituelles entre les deux pays concernés. (18)

2.2.1. Réduction de la valeur de l'aide pour le bénéficiaire.

Le principal problème des P.V.D. est d'avoir des possibilités de substitution fort réduite parmi les pays donateurs. Si tel n'était pas le cas, et même si l'aide était liée, ils pourraient limiter le montant d'aide reçu aux achats qu'ils auraient de toute façon effectués dans le pays donateur et répartir ainsi leur programme d'importations parmi les différentes sources d'approvisionnement.

Cependant, les difficultés de substitution et le fait que l'aide est en pratique un flux continu empêchent les P.V.D. de refuser l'aide liée qui leur est offerte et permettent aux pays donateurs d'exploiter le monopole qu'ils se ménagent ainsi. L'aide conditionnelle peut alors être considérée comme un subside indirect du pays donateur à ses industries d'exportation.

Cette pratique monopolistique est réelle. Le fait que l'offre des biens est faite en contrepartie d'une aide financière incite souvent à un prix plus élevé que si elle était faite sur un marché normal. Les offreurs américains, par exemple, traitent leurs ventes financées par l'aide comme des ventes intérieures qu'ils changent de prix F.O.B. équivalents aux

(18) I.M.D. Little and J.M. Clifford : " International Aid".
George Allen and Unwin, London, 1965. p. 57.

prix domestiques, alors que les prix F.O.B. sur le marché mondial sont souvent inférieurs aux prix domestiques à cause de la concurrence internationale. Il y a donc une surévaluation de l'aide en ce cas. (19)

L'aide liée à la source peut encore être, en plus, ^{con}~~tra~~ditionnelle à l'achat de certains biens définis ou à des projets spécifiques. Cette deuxième limitation entraîne encore un coût supplémentaire pour le bénéficiaire.

L'aide liée à des projets, même si le pays bénéficiaire a pu établir lui-même une liste de priorité et de répartition des importations selon les différentes sources les plus compétitives, ne supprime cependant pas les pratiques monopolistiques qui interviennent une fois le choix établi. De toute façon, le choix des projets n'est, en pratique, pas laissé au P.V.D. Bien souvent, le pays donateur propose le projet qu'il désire financer, ce qui implique un coût supplémentaire au P.V.D. dû aux distorsions qui interviennent alors dans l'établissement des priorités.

L'aide conditionnelle perd ainsi beaucoup de son efficacité si le pays aidé est incité de ce fait à acheter des marchandises qui ne lui sont pas tellement utiles dans le cadre d'un plan rationnel de développement. A cause de cette aide liée à la source et à des biens précis, le P.V.D. peut, par exemple, axer son programme de développement sur certains projets qui n'étaient pas prioritaires à l'origine, ou qui entraînent une demande importante d'importations, et négliger ainsi des projets essentiels entraînant surtout des dépenses locales.

Cette distorsion dans le choix des projets entraîne alors un coût qui est difficilement quantifiable et ne permet également qu'une estimation approximative de l'efficacité réelle de l'aide sur le développement. Nous reviendrons sur ce problème dans le chapitre V traitant de la destination de l'aide

(19) J. Bhagwati : "The tying of Aid": op. cit. p. 257.

à des projets ou à des programmes.

Dès lors, les principaux éléments qui réduisent la valeur de l'aide pour le pays bénéficiaire proviennent essentiellement des pratiques monopolistiques et de la spécification de l'emploi de cette aide. Il faut alors encore ajouter divers coûts indirects résultant de l'obligation fréquente de transporter les marchandises dans les bateaux du pays donateur et de les assurer dans ses compagnies, des diverses restrictions administratives imposées par l'aide liée, et surtout les coûts ultérieurs découlant des rentrées supplémentaires de capital et de matières premières exigées pour l'établissement d'un projet.

La plupart de ces coûts sont difficilement estimables -et notamment celui de l'interférence dans le choix des projets d'investissement et des techniques-, cependant un coût "direct" de l'aide conditionnelle peut être défini comme l'excédent de prix payé pour les biens par le bénéficiaire sur le prix qu'il aurait payé si l'aide n'avait pas été liée.

Mais même dans ce cas des difficultés pratiques de mesure peuvent survenir, car les biens produits et les projets exécutés par différentes sources sont difficilement comparables. (20)

2.2.2. Coût de l'aide liée pour le pays aidant.

Le but des restrictions imposées à l'aide octroyée n'est pas nécessairement de réduire le coût de l'aide en termes de ressources, mais de réduire la sortie de capital, que constitue l'aide sous forme financière, en provoquant en contrepartie une augmentation des exportations.

(20) J.M. Healey : "The Economics of Aid"; Students library of Economics, Routledge and Kegan; London, 1971, p. 85 et 86.
J. Bhagwati : "The Tying of Aid" précité p. 266 à 270.

Même si, en effet, le fait de lier l'aide réduit la valeur de celle-ci pour le bénéficiaire, il ne réduira pas nécessairement le coût supporté par le pays aidant. Si, en effet, le pays aidant connaît un plein emploi de ses ressources, le coût de l'aide ne sera pas réduit, sauf si des pratiques monopolistiques augmentent le prix des biens acquis par l'aide au-delà de leur coût d'opportunité. La réduction du coût réel de l'aide, pour le pays aidant, provient de la capacité excédentaire éventuelle des industries produisant les biens auxquels l'aide est liée et des pratiques monopolistiques qui peuvent survenir.

Le rôle de l'aide conditionnelle apparaît mieux si on analyse le problème de l'aide en termes de ressources. Toute aide représente en effet un transfert de revenu réel mis à la disposition du pays bénéficiaire.

De manière générale et en économie de plein emploi, toute aide, conditionnelle ou non, réduit le montant de dépense dans le pays donateur du montant du transfert, et accroît les sorties de capitaux du même montant, créant par là un déséquilibre dans l'économie de ce pays.

L'aide liée à une expansion des exportations permet alors de rétablir cet équilibre sans provoquer de réduction dans la production puisque, par définition, l'aide conditionnelle représente un montant équivalent d'exportations. (21)

Cependant, on a tendance à exagérer l'importance des flux ~~de~~^{d'} aide qui ne constituent qu'une part minime des flux totaux de transferts commerciaux et de capital, et qui ne peuvent dès lors pas créer de grosses difficultés.

De plus cette approche permet de comprendre le rôle de l'aide liée mais ne fournit pas d'éléments suffisants pour juger l'avantage relatif d'assortir l'aide de conditions.

(21) cfr la relation d'équilibre d'une économie en termes macro-économiques keynésiens : $Y - (C+I) = X - M$.

(où Y = Production = Revenu réel; C = consommation; I = investissements X = exportations et M = importations). Un transfert extérieur sans contrepartie fera baisser (C+I) cependant qu'il augmentera les sorties de ressources (M) du même montant)

En effet l'avantage retiré de l'aide conditionnelle pour la balance des paiements n'est pas égale à la valeur nominale de l'aide.

En cas de commerce libre déjà, une certaine augmentation des exportations aurait eu lieu selon la propension normale du bénéficiaire à importer des biens du pays aidant. De plus, "il est possible que le surcroît d'exportations résultant de l'imposition de conditions se substitue simplement aux exportations commerciales du pays donateur. En dehors de l'aide, il existe aussi des relations commerciales entre les pays industriels et les pays en voie de développement, aussi il peut arriver que le pays bénéficiaire se contente d'imputer une partie de ses importations normales au compte relatif de l'aide conditionnelle (...). Un autre facteur pouvant encore amener à surestimer l'avantage que la balance des paiements retire de l'aide conditionnelle tient au fait que, même si cette aide n'était pas assortie de conditions et dépensée en importations d'un pays tiers, elle n'en aurait pas moins suscité une demande indirecte pour les exportations du pays donateur". (22)

Cependant l'aide liée provoque également un avantage certain lorsque des prix supérieurs aux prix normaux ont lieu, lorsque l'aide est liée à un projet marginal dans le pays aidé - car l'aide provoque alors des importations qui n'auraient pas eu lieu - ou lorsque l'aide est liée à des achats de biens qui sinon auraient été effectués dans d'autres pays. Cette dernière forme de condition est d'ailleurs particulièrement agressive et est la principale cause de l'élargissement de la pratique de l'aide conditionnelle à des pays possédant un surplus de balance de paiements.

(22) B. Jalan : "Quels avantages les pays donateurs revirent-ils de l'aide conditionnelle"; Finances et Développement, 1969, n° 3. (Publication du F.M.I. et de la B.I.R.D.)

On se rend dès lors compte de la difficulté d'évaluation du bénéfice retiré par les pays donateurs du fait; du conditionnement de l'aide surtout si, de plus, on tient compte des arrangements commerciaux réciproques. (23)

Quoiqu'il en soit, le pays aidant maximisera l'aide liée, de son point de vue, s'il considère principalement les aspects suivants :

1/ Il faut que l'aide soit dépensée par le pays assisté, chez lui, pour des biens qui ne seraient pas de toute façon achetés par les courants commerciaux normaux. Il arrive en effet souvent que l'aide liée ne comporte pas de désavantages pour le pays bénéficiaire, soit parce que celui-ci aurait de toute façon acheté ces biens chez le donateur en raison de rapports commerciaux traditionnels, soit parce que l'aide octroyée finance un projet exigeant des matériaux que le pays donateur est particulièrement bien placé pour fournir.

2/ Il faut également qu'elle favorise certaines industries qui ont une capacité excédentaire (firmes en récession par exemple).

3/ Il faut enfin que l'aide soit dépensée pour des biens qui ont une grande valeur ajoutée domestique.

x

x x

(23) Pour cette section, voir en outre :

-E.K. Hawkins : "The principles of development aid" Chapitre III, Peuguin Modern Economics, 1970

-J.M. Healey : Chapitre 6.

-J. Bhagwati : précité : p. 271-285.

-et les ouvrages généraux repris dans la bibliographie.

Conclusion générale

Cette première partie pose le problème de l'aide financière.

L'aide financière au développement a été définie dans un sens strict comme un apport de ressources sans contrepartie dans le but d'aider un pays indépendant à se développer.

L'évaluation de cet apport sans contrepartie en termes économiques nous permet alors d'en dégager le coût que supporte le pays donateur et l'avantage qu'en retire le bénéficiaire. L'intérêt procuré et le sacrifice impliqué par un même montant d'aide sont, en effet, différents selon l'opportunité des ressources transférées, dans chacun des deux pays en cause, et selon les conditions dont l'aide est assortie.

Mais cette analyse est incomplète dans la mesure où elle ne permet pas de dégager les implications de ce transfert sur les deux économies.

Nous n'approfondirons pas les conséquences de la perte de ces ressources sur les pays donateurs. L'exposé précédent permet, en effet, d'éclairer la décision politique d'octroyer une aide en mettant en relief son coût immédiat et en dégageant la mesure dans laquelle une aide conditionnelle réduit ce coût.

De plus, l'analyse menée est également suffisante pour comparer l'effort entrepris par les pays industrialisés dans le domaine de la coopération et pour servir de base à une décision internationale qui réglerait la répartition des charges de l'aide entre ceux-ci.

L'aide financière est accordée dans le but du développement. Il nous reste, dès lors, dans la deuxième partie de ce mémoire, à analyser l'avantage que peut retirer un P.V.D. de l'aide qu'il reçoit, c. à d. à analyser l'efficacité de celle-ci sur le processus de développement.

IIe Partie

Efficacité de l'aide financière
au développement.

<u>Chap. III Principes généraux d'efficacité</u>	p.	77
- Croissance auto-entretenu		79
- Remarques finales		84
<u>Chap. IV Les besoins d'aide extérieure</u>		87
- Evaluation des besoins		88
- La capacité d'absorption		97
- Le coefficient de capital		104
- Modèles d'évaluation		111
- Remarques générales et conclusion		136
<u>Chap. V Formes de l'aide et critères économiques de choix des projets</u>		146
- Introduction		147
- Méthode générale d'évaluation		159
- Critères particuliers de priorité		179
- Interdépendance entre les projets		203
- Conclusion		210
<u>Chap. VI La dette extérieure des P.V.D.</u>		212
- Introduction		212
- Gestion de la dette à court terme		217
- Problème de l'endettement et conditions de prêt		224
- La dette à long terme		232
- Conclusion		241

Principes généraux d'efficacité de l'aide au développement.
--

Le besoin de ressources étrangères dans un P.V.D. est une notion très vague : ce besoin est en quelque sorte illimité. Il est dès lors difficile de trouver une base rationnelle en ce qui concerne la demande d'une aide étrangère et la manière dont celle-ci répond aux besoins réels d'une économie en voie de développement.

Pendant, on peut admettre que le but objectif de l'aide, quels que soient les mobiles politiques, est d'augmenter le bien-être dans les P.V.D. et, par le fait même, sur le plan mondial. On pourrait alors cerner le besoin d'aide selon le désir des P.V.D. de se lancer dans la voie d'un développement économique. (1)

Pour mesurer l'efficacité de l'aide, on analyserait donc celle-ci sous l'angle d'une redistribution optimale des revenus et sous celui de catalyseur de croissance.

Dans la première approche, on pourrait justifier ce transfert de ressources des pays à haut niveau de revenu vers des pays à bas niveau, en montrant que ce transfert est une redistribution qui accroît le bien-être mondial, si on se base sur la proposition qui dit que "l'utilité marginale du revenu diminue à mesure que le revenu croît". Mais le problème est dans ce cas la mesure de l'utilité ! Dans cette optique, le but de l'aide est de réduire la disparité des niveaux de vie qui existe entre les nations.

En général, l'aide au développement est efficace dans la mesure où elle provoque dans le P.V.D. un accroissement de

(1) Voir l'introduction, et la définition de l'aide au développement.

bien-être, tout en entraînant une diminution plus faible du bien-être dans le pays aidant, réduisant ainsi l'écart entre les niveaux de vie dans les deux pays.

Bien qu'il soit impossible de comparer "bien-être" et "niveau de vie" de deux sociétés différentes, on peut cependant estimer que dans la mesure où les P.V.D. ont choisi la voie du développement économique, l'aide est efficace si elle provoque une augmentation du rythme de croissance des pays pauvres sans provoquer de diminution sensible de celui des pays riches.

Cependant, si on se place dans cette hypothèse on n'envisage déjà plus le bien-être actuel des P.V.D. mais son évolution. On considère déjà l'aide comme un catalyseur de croissance.

Pour arriver à augmenter le rythme de croissance, l'aide devrait alors provoquer un accroissement du Produit National Brut par tête. Elle devrait donc agir sur l'ensemble des facteurs qui permettent cette croissance et envisager les conséquences qu'elle implique sur l'évolution démographique du pays considéré.

Il faut de plus se placer dans une perspective dynamique : le passage d'une économie pauvre et stagnante à une économie indépendante à croissance continue suit une longue évolution. L'aide doit alors agir sur l'enchaînement causal du processus de développement qui permet l'apparition de la croissance.

Le critère le plus général de l'aide est alors de maximiser l'effort entrepris par les P.V.D. eux-mêmes. Dans le cadre de la croissance, les principaux indicateurs de cet effort, habituellement retenus, sont l'accroissement de la productivité, l'accroissement du taux d'épargne et l'évolution de la propension à investir.

III.1. Croissance auto-entretenu.

Dans cette optique de catalyseur de croissance, l'aide étrangère sera maximée si elle sert essentiellement à accroître l'investissement. En effet, l'accroissement du P.N.B. peut être atteint de 3 manières qui se complètent d'ailleurs l'une l'autre :

- 1/ par l'intégration efficace de facteurs de production disponibles, inutilisés ou inefficacement utilisés. (principalement la main-d'oeuvre.)
- 2/ par l'accroissement de la productivité comme telle.
- 3/ en développant le cadre qui permet l'accroissement du P.N.B. Nous entendons par là l'infrastructure générale du pays, aussi bien en matière de transports qu'en matière d'éducation, ou de santé etc ...

L'apport de capitaux est, dès lors, nécessaire car ce facteur de production fait en général défaut dans les P.V.D. à cause des bas niveaux de revenu et des faibles possibilités d'épargne qui en découlent.

C'est donc en termes de besoin de capitaux que doit être appréciée l'aide étrangère.

Mais l'utilisation de ces moyens financiers lorsqu'ils sont fournis en devises du pays aidant répond à un deuxième besoin urgent des pays aidés : le besoin de devises indispensables pour importer les biens de consommation et d'investissement nécessaires à la réalisation du développement.

Enfin, un troisième besoin des P.V.D. tient à la possibilité d'emploi de ces ressources et à leur organisation : au manque d'infrastructure générale.

Au fur et à mesure du développement, un pays doit donc faire face à plusieurs problèmes structurels - améliorer la qua-

lité des ressources humaines, modifier et augmenter son stock de capital et développer de nouvelles institutions. -en tenant compte de l'évolution du comportement des individus, de manière à satisfaire continuellement les changements de la demande.

Un pays à croissance auto-entretenu est celui qui pourvoit à tous ces problèmes par ses propres ressources si on y inclut également les importations financées par ses recettes d'exportation et les importations de capitaux étrangers au taux d'intérêt du marché. (2)

Le besoin d'aide étrangère est dès lors analysé en termes de manque de ressources (manque d'épargne, de devises et de main-d'oeuvre qualifiée.) En accroissant leur offre, l'aide permet un emploi plus efficace des ressources domestiques.

L'efficacité, ainsi d'ailleurs que la forme de l'aide, dépend alors en premier lieu de son octroi au facteur le plus limité, et elle peut être estimée par la contribution de ce facteur dans l'output supplémentaire.

On peut cependant étendre davantage la notion de productivité de l'aide. En plus de l'accroissement initial de P.N.B. résultant directement de l'aide accordée, on doit tenir compte des effets indirects sur la croissance résultant de l'emploi productif de cet accroissement de P.N.B.

Cette productivité à long terme de l'aide dépend de la fraction de l'accroissement du P.N.B. qui va à l'épargne privée et publique, car cet accroissement induit dans l'épargne domestique permet à son tour une augmentation du volume des investissements qui élève le niveau du P.N.B. etc... . Ce sont donc ces effets indirects (via le multiplicateur) qui changent la struc-

(2) H.B. Chenery : "The effectiveness of foreign assistance" in "development co-operation", edited by J. Tinbergen, Rotterdam, University Press, 1967

ture économique d'un pays et qui sont par conséquent, la seule vraie condition permettant d'aboutir à une croissance autonome et entretenue. (3)

"L'assistance extérieure facilite l'accroissement du revenu total d'un pays donné, mais elle ne lui permet pas de parvenir à un développement plus rapide grâce à l'utilisation de ses propres ressources si le taux d'épargne ne s'accroît pas en même temps que le revenu total". (4)

Cependant l'efficacité économique dépend des raretés relatives des ressources productives mais également de l'organisation de celles-ci. Selon Hirshman, en effet, "la rareté de certains facteurs ou "préalables" spécifiques de la production est plutôt interprétée comme traduisant une carence fondamentale de l'organisation." (...)

"Notre diagnostic possède une caractéristique particulière : il n'a pas trait à l'absence d'un ou de plusieurs facteurs ou éléments nécessaires (capital, éducation, etc ...) dont la combinaison avec d'autres éléments doit produire le développement économique, mais à un défaut de processus de combinaison lui-même". (5)

L'analyse précédente est, en effet, incomplète dans la mesure où elle se base sur un manque de ressources nécessaires et non sur les moyens de les employer. L'épargne ne joue qu'un rôle permissif l'investissement dépend, en effet, encore de la volonté d'investir et des opportunités existantes.

-
- (3) Voir bibliographie du chapitre suivant et plus spécialement :
I.M.D. Little et J.M. Clifford : "International Aid"; p.103
 Allen and Unwin, London, 1965.
H.B. Chenery : article cité et "Foreign Assistance and Economic Development", edited by J.H. Adler, St Martin's Press, New-York, 1967.
- (4) O.C.D.E. : "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement"; O.C.D.E., Paris, 1967; p. 27.
- (5) A.O. Hirschman : "Stratégie du développement économique", p. 38. Les éditions ouvrières, Paris, 1964.

L'épargne est destinée à financer le coût de formation de capital, les devises étrangères sont nécessaires pour couvrir les importations nécessitées par ces investissements, et les dépenses publiques doivent concourir à l'établissement d'une infrastructure, à la formation professionnelle etc ...

L'élément positif que constitue l'accroissement d'épargne peut être totalement annulé par un emploi inefficace de ces ressources. L'efficacité dans le choix, l'exécution et la gestion des investissements est dès lors aussi importante que la mobilisation elle-même.

Le rôle de l'aide financière dans la mobilisation des ressources sera reprise dans le chapitre IV traitant de l'évaluation des besoins, et son rôle dans l'emploi de ces ressources, dans le chapitre V dont le problème central est celui de l'octroi de l'aide à des projets ou à des programmes.

Cette analyse nous permet, dès lors, de voir la portée d'une aide extérieure efficace :

"La fonction du capital extérieur dans un programme de développement n'est pas d'accroître directement le standard de vie dans le pays aidé, mais de lui permettre de faire la transition d'une économie stagnante à une économie indépendante à croissance continue". (6)

Cette notion de croissance autonome représente un intérêt pratique pour la politique du développement. On peut dire, en effet, qu'un pays atteint le stade de croissance autonome lorsqu'il est en mesure de continuer à se développer à un "rythme satisfaisant" sans être tributaire de l'octroi d'une aide extérieure.

(6) P.N. Rosenstein Rodan : "International Aid for Underdeveloped Countries", p. 107. Review of Economics and Statistics, vol. 43, 1961, n° 2.

L'importance du concept ainsi défini tient à ce qu'il est fondé sur la considération que l'aide implique un sacrifice délibéré et qu'elle continuera probablement, de ce fait, à être limitée en volume. De plus, ce concept permet également aux P.V.D. et aux pays donateurs d'envisager une limite à cette dépendance, même si celle-ci est graduelle et très éloignée dans le temps.

"Amener les pays au stade de la croissance autonome, selon la définition adoptée ici, constitue en un sens l'objectif fondamental que la politique de développement doit chercher à atteindre. Les accroissements de la production et du revenu, par exemple, n'ont qu'une valeur relative. Si un pays moins développé parvient à réaliser, grâce à l'aide extérieure, un accroissement donné de sa production et de son revenu, il n'y a aucune raison pour qu'il ne vise continuellement à un nouvel accroissement. De même si un pays se donne un certain niveau de développement comme objectif, ce niveau peut apparaître de moins en moins satisfaisant avec le temps. En revanche, si un pays peut cesser de façon permanente d'être tributaire de l'aide extérieure et poursuivre son développement de manière "autonome", on peut dire que l'aide a remporté une victoire définitive". (7)

x

(7) O.C.D.E. : "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement", précité, p. 26.

III.2 Remarques finales.

L'objectif de la croissance auto-entretenu ne constitue cependant pas un critère "objectif" pour juger l'efficacité de l'aide au développement. Le choix du niveau de croissance auto-entretenu n'est en effet pas absolu.

Il est évident que si un pays choisit un taux de croissance fort élevé en réponse à ses besoins, il lui faudra énormément d'aide extérieure pour y parvenir. Et le critère d'efficacité retenu ne donne aucune indication sur ce qu'est le taux de croissance minimum : celui-ci ne peut, en effet, que dépendre de jugements de valeur.

C'est pourquoi les rapports des organismes internationaux ont défini ce rythme de croissance moyen : "L'objectif pour les années 1970 devrait être de porter le taux annuel de croissance de leur produit national de la moyenne annuelle de 5% à au moins 6%." (8)

"a/ Le taux moyen de croissance annuelle du produit brut de l'ensemble des P.V.D. pendant la IIe décennie des Nations-Unies pour le développement devrait être d'au moins 6%, avec la possibilité de fixer un taux plus élevé pour la IIe moitié de la décennie après un examen général au milieu de l'année.

b/ Le taux moyen de croissance du produit brut par habitant dans l'ensemble des P.V.D. pendant la décennie devrait être de 3,5% environ, avec la possibilité de l'augmenter pendant la IIe moitié de la décennie, afin de réduire, ne serait-ce que modestement, l'écart entre niveau de vie dans les pays dévelop-

(8) L.B. Pearson : "Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde"; Rapport de la B.I.R.D.; Denoël, Paris, 1969.

pés et les pays en voie de développement". (9)

Il est évident que plus vite on voudra résorber cet écart, plus rapide devra être la croissance et plus importante sera l'aide nécessaire.

De plus, raisonner en termes d'investissements, c'est définir une option entre consommation présente et consommation différée, et cette option est essentiellement politique. Chaque P.V.D. prend une décision très lourde lorsqu'il choisit la voie du développement économique, impliquant les populations actuelles et les générations futures.

L'évolution démographique, par exemple, pose à cet égard un problème politique aussi bien qu'économique d'un "bien-être" plus proche pour un nombre d'individus moins élevé ou, au contraire, d'un nombre d'individus plus élevé pour un "bien-être" plus lointain. Un tel problème a, dès lors, des répercussions sur la charge du développement supportée par le P.V.D., et par les individus qui le composent, mais également sur la charge supportée par les pays industrialisés qui fournissent l'aide, d'autant plus que l'octroi de cette aide a elle-même des répercussions sur cette évolution démographique !

Nous concluerons, enfin, en disant qu'il n'est pas irraisonnable pour les pays donateurs d'espérer que les bénéficiaires de leur aide deviennent progressivement indépendant de celle-ci, s'aident eux-mêmes et emploient les ressources de manière efficace. Il n'est cependant pas raisonnable de supposer que ce sont des critères objectifs qui peuvent être appliqués indépendamment de tout jugement de valeur de la part des donateurs sur le comportement des pays receveurs. (...)

(9) "La dernière décennie des Nations-Unies pour le développement". 25e session des Nations-Unies, Document A/C.2/L. 1104/ rev. 1, p. 4; 14 octobre 1970.

Chaque décision prise a des implications sur la distribution de la charge du développement, non seulement entre les générations présente et future, mais aussi à l'intérieur des populations présentes. (...)

Il peut être politiquement adroit de dissimuler les jugements de valeur implicites aux allocations de l'aide mais nous nous tromperions nous-mêmes si nous pensons que les jugements sont absents". (10)

C'est pourquoi dans le chapitre suivant nous tenterons de dégager la logique des modèles de prévision des besoins d'aide extérieure, cependant que dans le chapitre V traitant des formes de l'aide, nous analyserons les politiques sous-jacentes des critères particuliers d'investissement.

x

x x

(10) R.S. Eckaus : "Economic Critéria for Foreign Aid for Economic Development", p. 161 et 162 in "Foreign Aid", op. cit.

L'efficacité économique dépend des raretés relatives des ressources productives en relation avec les types particuliers et les montants des biens désirés. La rareté de certaines ressources dans les P.V.D. freine alors leur croissance en empêchant une pleine utilisation des autres facteurs. L'aide doit donc accroître l'offre de ces facteurs et permettre une meilleure organisation de ceux-ci.

Nous estimerons, dès lors, les principaux goulots d'étranglement et la capacité d'absorption d'un pays, car au-delà d'un certain montant, un apport supplémentaire de ressources peut ne plus entraîner d'effet "suffisamment" positif sur le développement pour justifier l'octroi de cette aide, à cause d'un manque d'organisation générale de l'économie.

x

x x

IV. 1. Evaluation des besoins d'aide extérieure.

Dans la mesure où l'on se fixe un certain taux de croissance comme objectif, le besoin de ressources étrangères est la quantité de capitaux nécessaires pour combler les principaux goulets d'étranglement qui empêchent cette croissance de se réaliser :

- la différence entre le niveau d'investissements souhaité et l'épargne intérieure (calcul du "déficit d'épargne")
- et la différence entre les importations nécessaires pour arriver à ce taux de croissance et les recettes d'exportation du P.V.D. (calcul du "déficit des devises étrangères").

Dans ces deux évaluations, il faut donc formuler un certain nombre d'hypothèses, en commençant, bien sûr, par le taux de croissance fixé et le comportement de l'économie. Il faut aussi émettre des hypothèses sur l'effort que le P.V.D. peut fournir, ce qui dépend de sa politique économique, et sur les paramètres structurels importants, qui ne peuvent être estimés qu'avec une forte marge d'incertitude. (1)

1.1. Le déficit d'épargne

Toute croissance implique un montant d'investissements nécessaires pour la réaliser. L'apport extérieur indispensable est alors égal à l'écart entre les investissements projetés et l'épargne intérieure du pays bénéficiaire.

L'épargne est obtenue en se basant sur la propension marginale à épargner, telle qu'elle peut être observée actuellement et sur une hypothèse concernant l'augmentation de cette

(1) voir la section concernant les modèles d'évaluation.

propension suite à l'accroissement du revenu national. L'épargne est donc principalement fonction du revenu.

Le montant des capitaux nécessaires, lui, peut être estimé essentiellement de deux manières.

La méthode la plus normale est celle du coefficient de capital (rapport capital/production). Le point de départ est le rythme de croissance du revenu national par tête. En tenant compte de l'augmentation de la population, on peut calculer l'accroissement du revenu national nécessaire. On utilise alors le coefficient de capital - c.à d. l'investissement net nécessaire pour élever d'un dollar la valeur de la production - pour calculer le volume d'investissements indispensables, en fonction du taux de croissance visé.

Une approche différente a été réalisée par un groupe d'experts des Nations-Unies en 1949. L'investissement que demande la formation d'un travailleur pour un emploi dans le secteur industriel est beaucoup plus élevé que celui qui exige l'emploi de ce même travailleur dans le secteur agricole, et cela est particulièrement vrai lorsque le secteur agricole n'est pas modernisé. On se fixe, dès lors, comme objectif un certain taux de croissance de l'emploi dans le secteur non agricole et on calcule alors l'investissement indispensable pour transférer un travailleur du secteur rural au secteur industriel. (Méthode de l'intensité capitaliste, rapport capital/travail.)

Cette approche représente donc une analyse du capital nécessaire pour réaliser dans les P.V.D. un changement structural défini en termes de transfert continu de main-d'oeuvre du secteur agricole vers les secteurs industriels et commerciaux de l'économie.

Aperçu des estimations relatives au déficit
de l'épargne.

Données de référence				Objectifs prévus					
Année	Rev. Nat. (milliards \$)	% d'accroisse- ment Rev. Nat. par habitant	Apport de Capitaux (milliards \$)	Période de Projection	% d'accroisse- ment Rev. Nat. par habitant	Coefficient de capital	Besoins de capitaux étrangers annuels (milliards \$)	Besoins Supplém. de capitaux étrangers (milliards \$)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9 = 8 - 4	
Nations-Unies [2]	1949	92	0,75	1,0	1950-1960	2,0	5,8	14,0	13,0
Miliken-Rostow [3]	1953	110	-	3,0	-	2,0	3	6,5	3,5
Tinbergen/C.E.E. [4]	1959	128	-	4,0	-	2,0	3	7,5	3,5
Hoffman [5]	1959	100	1,00	4,0	1960-1969	2,0	3	7,0	3,0
Rosenstein-Rodan [6]	1961	192	-	4,0	1962-1966	1,8	2,8	6,4	2,4
" "	1966	232	1,80	6,4	1967-1971	2,2	2,8	6,4	0
" "	1971	285	2,20	5,0	1971-1976	2,5	2,8	5,0	0

Source : G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger"; O.C.D.E.; Paris 1966; p. 88.

- (2) Nations Unies : "Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés"; n°51. II. B 2; 1949.
- (3) M.F. Milikan et W.W. Rostow : "A proposal, key to an effective foreign policy" Harper, New-York, 1957.
- (4) J. Tinbergen : "La Communauté Européenne et les pays sous-développés". et le centre de documentation du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe; mai 1959.
- (5) P.G. Hoffman : "One Hundred Countries, one and one quarter Billion People", Washington D.C., 1960.
- (6) P.N. Rosenstein-Rodan : op. cit.

La plupart des estimations montrent un déficit de l'épargne de l'ordre de 6 à 7 milliards de dollars par an, vers la fin des années 1950, et, si on suit les estimations de Rosenstein-Rodan, que ce déficit tendra à décroître vers les années 1970 pour arriver à cinq milliards de dollars.

Les Nations-Unies montrent un déficit plus important, mais le calcul est tout à fait différent : on cherche le montant des capitaux nécessaires pour créer des emplois nouveaux en dehors de l'agriculture. Le coefficient de capital calculé par cette méthode est beaucoup plus élevé : 5,8.

Millikan et Rostow, et Rosenstein-Rodan tiennent compte dans leurs évaluations d'une capacité d'absorption limitée des P.V.D. (voir section suivante).

On remarque enfin que le taux de croissance de 2% du revenu national par tête est considéré comme un minimum par tous les auteurs, alors que le taux de croissance désiré pour la IIe décennie du développement est de 3,5%.

1.2. Le déficit des devises.

Cette méthode se base aussi sur le principe que la croissance souhaitée est fonction de l'investissement, mais elle fait valoir également que cet investissement, qui exige une épargne nationale, ne suffit pas à la réalisation de cette croissance.

Dans la plupart des P.V.D., la structure de l'économie est tellement simple que celle-ci ne peut produire, avec les seules ressources intérieures, qu'une variété limitée de produits. Dans ces conditions, bien qu'elle libère des ressources pour l'investissement, l'épargne ne permettra peut être pas de disposer de celles qui sont nécessaires. Dès lors, à moins de pouvoir utiliser cette épargne pour l'achat à l'étranger des biens et services demandés, il ne peut se réaliser aucun progrès.

L'aide extérieure doit, dès lors, couvrir la différence entre les importations et les exportations.

Les recettes futures d'exportation sont estimées sur des fonctions de possibilité interne de production et sur des projections d'importation des pays évolués, en prenant de grandes catégories de produits pour lesquelles on a estimé l'élasticité de la demande en fonction du revenu.

Cependant les importations nécessaires des P.V.D. sont plus difficiles à estimer. On peut les calculer à partir de l'accroissement du revenu national (sur la base de la propension marginale à consommer), leur niveau d'emploi, le niveau de production dans les différents secteurs (analyse Input-Output) etc... Le choix de la méthode dépend en grande partie des données disponibles, mais une difficulté supplémentaire vient du fait que l'élément importation est un paramètre de politique économique fort employé. Il est en effet, très délicat de définir les importations absolument indispensables à la réalisation des objectifs de développement choisis.

Résumé des estimations au déficit des devises.

	Année de référence	Année de projection	Besoins d'importation	Recettes d'exportation	Déficit commercial	Déficit des services	Déficit des devises
Milliards de dollars							
F.A.T.T. [7]	1956 - 60	1975	28 - 32	17	11,15	-	-
D.N.U. [8]	1959	1970	41,0	29,0	12,0	8,0	20,0
Blad/F.A.O. [9]	1959	1970	41,0	31,0	10,0	8,0	18,0
Balassa /O.C.D.E. [10]	1960	1970	38,0	33,0	5,0	5,5	10,5
"	1960	1975	48,7	41,9	6,8	6,9	13,7

Source : G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger"; O.C.D.E., Paris; 1966; p. 89.

Voir notes du tableau page suivante.

Le déficit des devises est très différent d'un auteur à l'autre suivant les méthodes employées : il oscille entre 14 et 20 milliards de dollars par an.

De plus, il est difficile de tenir compte des possibilités de substitution de produits nationaux aux importations, ce qui ferait sensiblement baisser le déficit des devises.

1.3. Appréciation de ces deux méthodes.

Ces deux méthodes d'estimation comportent de très grandes marges d'incertitude : manque des données statistiques et, ce qui est plus grave, un certain arbitraire dans les hypothèses.

En effet le déficit de l'épargne est extrêmement sensible au coefficient de capital adopté. , de même d'ailleurs, mais dans une mesure moindre, que le déficit de devises. C'est la notion même du coefficient de capital que l'on peut critiquer car un accroissement de production peut résulter de bien d'autres facteurs que l'accroissement unique d'investissements, comme on le verra dans la suite. Dès lors, outre le manque de statistiques relatives aux prévisions d'épargne et au coefficient de capital, c'est la base même de cette méthode qui est contestable.

Et les estimations du déficit de devises varient fortement suivant le choix des hypothèses concernant les besoins d'importation et les possibilités de substitution des produits locaux aux importations.

Notes du tableau de la page précédente : Résumé des estimations au déficit des devises.

- (7) G.A.T.T. : "Le commerce international en 1961"; Genève, 1962.
- (8) O.N.U. : "Etude sur l'économie mondiale, 1962". New-York, 1963.
- (9) G. Blau : "Commodity Export Earnings and Economic Growth".
Royal Institute of International Affairs, London, 1963.
- (10) B. Balassa : "Le problème de la croissance dans les pays développés et ses conséquences du point de vue de la politique de l'O.C.D.E." ; "The Capital Needs of the Developing Countries". Kyklos, II, 1964.

Remarquons ensuite, que ces deux évaluations ne peuvent pas être utilisées conjointement.

En effet, les résultats des deux estimations sont égaux à posteriori : si on les simplifie en agrégats, on obtient la condition d'identité comtable : $Y + M = C + I + X \Leftrightarrow M - X = I - S$ (11). Mais pour qu'il y ait équilibre économique, il faut que ces deux déficits soient égaux "ex ante", car s'ils représentent la même réalité, ils ne représentent pas pour autant les mêmes projets.

"Ces deux déficits, qu'ils soient calculés sur la base épargne - investissement ou sur la base exportations-importations, sont nécessairement égaux, puisque le déficit des ressources représente dans les deux cas l'excédent du montant des ressources employées par rapport au montant des ressources produites par l'économie. Il n'y a qu'un seul et même déficit des ressources à combler par des entrées de capitaux. Il est certain, toutefois, que les déséquilibres fondamentaux, qui déterminent le montant des apports de capitaux nécessaires pour atteindre un rythme de développement donné, ou qui limitent le rythme de développement que permet d'atteindre un apport de capitaux donné, peuvent peser davantage dans le secteur épargne-investissement que dans le secteur exportations-importations, ou inversement". (12)

Il n'existe en effet aucune raison pour que les deux déficits soient égaux dans les prévisions. Ces deux déficits représentent des goulots d'étranglement différents pour la croissance, même si leur manifestation représente la même réalité de manque de ressources.

Ainsi le déficit des ressources peut apparaître plus important dans l'optique des devises que dans celle de l'épargne;

(11) Condition d'équilibre en termes macroéconomiques keynésiens où $S = \text{épargne} = Y - C$ (voir chapitre II)

(12) O.C.D.E.: "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement"; O.C.D.E., Paris, 1967, p.29.

mais le fait qu'un pays arrive à dégager une épargne abondante ne signifie pas nécessairement qu'il pourra accroître ses recettes d'exportation, ni qu'il sera en mesure d'importer en quantités suffisantes certaines catégories de biens et services.

Dans la mesure où le déficit des devises est plus important que celui de l'épargne, comme semble l'indiquer la comparaison des deux tableaux, ceci veut simplement dire que la croissance semble plus freinée par la difficulté d'accroître les recettes d'exportations que par la difficulté d'augmenter la formation intérieure du capital.

Vu cette inégalité possible projetée et cette égalité nécessaire statistiquement, "les deux hypothèses sur lesquelles se fondent les deux prévisions ne pourront pas être l'une et l'autre exactes.

Si, par exemple, le déficit des devises est plus important que le déficit de l'épargne et si la quantité de capitaux étrangers mise à la disposition du pays assisté ne lui permet que de combler ce dernier déficit, on ne pourra pas faire face comme prévu aux besoins d'importations. Pour équilibrer la balance des comptes, il faudra opérer un certain nombre d'ajustements, dont l'un sera probablement un freinage du taux de croissance". (13)

Enfin, les projections fondées sur l'épargne et l'investissement sont souvent considérées comme optimistes.

On admet généralement que l'épargne augmente à mesure que le revenu croît. Si le taux d'investissement, reconnu comme nécessaire pour atteindre l'objectif de croissance donné, n'aug-

(13) - Cfr la démonstration dans la section "Modèle d'évaluation".

- G. Ohlin : précité p. 90.

mente pas parallèlement, l'écart entre l'épargne et l'investissement aura tendance à disparaître avec le temps. Mais ceci est rarement le cas. Dans une économie peu développée le revenu est tellement bas, et l'inflation tellement fréquente, que le revenu n'engendre que peu d'épargne. D'autre part, l'objectif de croissance de plus en plus élevé pour résorber l'"Ecart" avec les pays industrialisés, engendre, lui, un investissement toujours aussi important, si pas plus important.

Les projections fondées sur les importations et les exportations, elles, tendent à indiquer une aggravation progressive du déficit des ressources. L'"expérience du développement" (14) tend à montrer que le taux d'accroissement des recettes d'exportation restera inférieur au taux de croissance général, et, par ailleurs, qu'il est difficile d'augmenter ce taux de croissance général sans augmenter les importations.

En fait le problème du déficit des devises provient essentiellement de rigidités structurelles dues au niveau d'importations incompressibles, au manque de substitution entre biens domestiques et importés et à la faiblesse des gains retirés par les exportations, principalement des produits de base dont la valeur a tendance à baisser.

A long terme, une réallocation des ressources devrait pallier à ces problèmes, la contrainte fondamentale serait dès lors celle de l'épargne.

x

x x

(14) Cette remarque provient de :

O.C.D.E. : "Estimations relatives au déficit des ressources; méthode et portée"; O.C.D.E.; Paris, 1964.

IV.2 La capacité d'absorption.

En plus des deux goulots d'étranglement précédents qui répondent à des problèmes particuliers, il faut encore considérer la structure globale des P.V.D. Le défaut d'organisation des P.V.D. limite, en effet, la quantité de capitaux que ceux-ci peuvent employer de manière productive et freine, par conséquent, les possibilités de croissance de leur économie.

L'optique n'est donc plus la même que la précédente : on ne cherche plus à déterminer le montant de ressources nécessaire pour réaliser un taux de croissance fixé, mais on envisage les possibilités d'emploi de ces ressources et le taux de croissance qu'elles impliquent.

2.1. Notions.

La notion de capacité d'absorption correspond au potentiel actuellement réalisable du P.V.D., étant donnée l'infrastructure disponible entendue dans son sens le plus général.

"La capacité d'absorption désigne la manière dont, au sein d'une économie, la carence de certains facteurs essentiels, les obstacles d'ordre institutionnel ou le défaut d'organisation limitent l'aptitude à établir et à exécuter des projets de développement, à modifier la structure économique et à procéder à une nouvelle affectation des ressources. Non seulement la structure de l'économie, mais également l'utilisation de la capacité existante auront une incidence importante sur sa capacité d'absorption". (15)

La capacité d'absorption recouvre dès lors l'ensemble de la structure sociale sous-jacente qui permet l'emploi productif des capitaux disponibles. elle fait intervenir aussi bien l'infrastructure purement économique que la compétence de l'administration locale, la qualification de la main-d'oeuvre ou la

(15) J.H. Adler : "Absortive capacity the concept and its determinant" Brookings Institution, Washington D.C., 1965

formation des cadres, et peut se définir simplement comme le montant d'investissements maximum qu'un pays peut employer de manière productive. On cherche à définir la limite au-delà de laquelle un investissement supplémentaire n'accroît plus le rythme de croissance du pays considéré.

Il peut cependant sembler inutile d'accroître les apports de capitaux jusqu'au point de saturation absolue, car avant même que ce point ne soit atteint, l'effet marginal sur le développement des ressources supplémentaires peut être devenu trop faible pour que les fournisseurs de capitaux en estiment le coût justifié. ("Taux de rendement minimum acceptable"). Mais nous reviendrons sur ce problème dans le paragraphe suivant.

Pour rendre cette notion plus concrète, analysons d'abord brièvement l'activité même de l'investissement.

La première fonction de l'entrepreneur est l'innovation: découvertes de ressources inemployées, de technologie nouvelle etc... . C'est la phase de préparation du projet d'investissement. A ce stade, on a surtout besoin d'experts scientifiques et d'analystes pour effectuer les études nécessaires. C'est la première contrainte pour les P.V.D. Mais ce manque de scientifiques est également un phénomène mondial, ce qui limite considérablement les possibilités d'assistance technique qui à ce stade plus qu'à tout autre est indispensable. On ne connaît pas, ou très peu, les possibilités de développement des différents pays; cela limite d'autant les investissements.

La deuxième phase de l'industrialisation est l'exécution des projets et des programmes : installation de l'équipement. La question se pose alors de savoir si l'on est capable d'exploiter les ressources du pays : s'il ~~exige~~^{existe} une infrastructure, des entreprises locales de construction, de la main-d'oeuvre qualifiée etc... . C'est le deuxième problème auquel doivent faire face les P.V.D.

Enfin la 3e phase est le début de la production. Elle représente la manière dont une économie est capable d'utiliser son stock de capital : problèmes de main-d'oeuvre qualifiée, de cadres, de flux de matières premières, d'ouvertures de marchés etc... . Un cas fréquent d'investissement improductif est la construction d'universités, sans professeurs, sans étudiants suffisamment formés et sans débouchés pour une grande partie des études programmées !

On voit, dès lors, que l'existence de limites à la capacité d'absorption ressort des faits mêmes. Elles se traduisent concrètement sous diverses formes telles que l'absence de projets valables, prêts à être financés, et les retards dans l'exécution de ces projets.

On voit de plus qu'il ne s'agit pas uniquement d'accroître les investissements. S'il n'y a pas de personnel qualifié, il faut en former : l'investissement devient plus coûteux. L'assistance financière et l'assistance technique sont étroitement liées dans le processus de développement. Une assistance technique appropriée et convenablement dosée doit permettre d'agir efficacement dans le choix, la préparation, l'implantation, l'exécution et l'exploitation efficace des projets d'investissement et des programmes généraux d'une économie.

Les principales causes des rendements décroissants des investissements seraient ainsi éliminées et ils ne resterait que les éléments moins contraignants que sont la pénurie des ressources matérielles non importables et le manque de débouchés.

(16)

(16) Pour cette section voir également, en plus des ouvrages généraux :

- M.F. Millikan et W.W. Rostow : "A proposal, key to an effective foreign policy". Harper; New-York; 1967.
- et A.O. Hirschman: "Stratégie du développement économique"
Les Editions ouvrières, Paris, 1964, p. 50 et suiv.

2.2. Limite de la capacité d'absorption.

Pour évaluer la capacité d'absorption, il faut envisager l'évolution du rendement des investissements. On peut investir jusqu'au moment où le capital a un rendement décroissant.

Jusqu'à un certain montant, l'apport de capitaux pendant une période donnée contribue de manière sensible à accroître le rythme de développement qu'un pays moins développé est en mesure d'atteindre. Au-delà de ce montant, l'effet des apports supplémentaires de capitaux sur le rythme de développement réalisable, c.à d. "la contribution marginale au développement", s'amenuise de plus en plus jusqu'à ce qu'enfin le point de saturation absolue soit atteint. (17)

A mesure que l'aide s'accroît, en effet, le coût des investissements augmente et la productivité de ces derniers diminue. Ce phénomène tient, comme on l'a vu, "à ce que les ressources intérieures des pays bénéficiaires, notamment en personnel qualifié et en cadres supérieurs, doivent être réparties avec une densité toujours plus faible à mesure qu'augmente l'apport de capitaux extérieurs" (18)

Le point de saturation absolue est le montant d'aide au-delà duquel toute aide supplémentaire au cours d'une période donnée ne peut plus apporter aucune contribution supplémentaire au développement.

Dans toute cette partie concernant l'efficacité de l'aide au développement, on n'a envisagé que l'aide accordée à la production. Si on admet qu'une des fonctions inhérentes à l'aide est de subventionner la consommation, il n'y a, dès lors, aucune limite à la mesure dans laquelle on peut élever le niveau de vie des pays bénéficiaires.

(17) La limite de la capacité est essentiellement une question de rendements supplémentaires; voir, par exemple :

J.H. Adler : op. cit.

(18) O.C.D.E. : "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement". O.C.D.E. Paris, 1967, p.22.

Mais, si l'on envisage que l'aide à la production, la meilleure façon de définir la limite absolue de la capacité d'absorption est de dire que "cette limite absolue est atteinte au moment où le rendement marginal de l'apport descend à zéro, c. à d. au point où le dernier dollar d'aide apporté de l'extérieur accroît la production juste assez pour amortir son coût". (19)

En fait, on n'envisagera jamais le point de saturation absolue. Les limites réelles de la capacité d'absorption dépendront de ce qu'on estime être pour chaque pays le taux de rendement justifiant un apport supplémentaire de capitaux.

2.3. Evaluation.

Le problème de la capacité d'absorption se ramène à déterminer quel est le rapport minimum entre la contribution au développement et le coût de celle-ci, qui suffit à justifier une aide supplémentaire.

Il semble cependant difficile d'évaluer le point où les investissements commencent à avoir un rendement décroissant. Et concrètement, quelle est la définition d'une unité marginale d'investissement ? Aussi préfère-t-on employer le coefficient de capital qui permet de comparer la productivité des différents programmes d'investissement.

L'accroissement du "capital - output ratio" (I.C.O.R. = Incremental Capital Output Ratio) est la mesure de l'augmentation de capital pour accroître le produit d'une unité, ce qui, à un niveau global, semble être une bonne mesure de la productivité sociale. (20)

Néanmoins, le coefficient de capital n'est pas toujours

(19) O.C.D.E.: Estimations relatives au déficit des ressources; méthode et portée"; O.C.D.E.; Paris, 1964.

(20) R.I. Gulhati : "The need for foreign resources, absorptive capacity and debt servicing capacity", in "capital movements" edited J.H.Adler, St Martin's Press, New-York, 1967.

un bon indicateur d'efficacité, comme on le verra dans la section suivante. Par exemple, un investissement de longue durée avec un coefficient de capital élevé n'est pas nécessairement moins productif qu'un investissement moins durable avec un taux de capital plus bas. Mais même si cette critique est vraie pour un projet particulier, elle semble beaucoup moins fondée si on envisage tout un programme, niveau auquel se situe la capacité d'absorption d'un pays.

En effet, le capital possède une productivité supérieure dans un programme que dans des projets particuliers car ceux-ci se complètent et se renforcent dans une économie prise dans son ensemble. De plus, on peut estimer que dans un programme, des investissements de toute sorte sont représentés et que par conséquent "la moyenne" de leur coefficient de capital représente un bon indicateur.

Il semble, en fait, difficile d'approcher à un stade global la capacité d'absorption d'un pays. Comme on l'a vu, c'est essentiellement au stade de la planification détaillée qu'elle apparaît, lors de l'évaluation et de l'exécution des différents projets et activités. Nous reviendrons dès lors, sur cette contribution au développement et sur le coût de celle-ci dans l'approche "programme ou projets" développée au chapitre suivant.

C'est pourquoi Rosenstein-Rodan (21) estime que l'on a pas besoin d'une mesure exacte de la capacité d'absorption. Il donne, dès lors, trois manières approximatives de l'estimer :

1) Si un taux d'accroissement des investissements a pu être réalisé dans le passé, un taux plus élevé rendu possible par l'assistance technique peut, dès lors, être projeté dans le futur.

(21) P.N. Rosenstein-Rodan : op. cit., p. 84.

2) On agit de même pour l'évaluation de l'épargne : un taux identique au taux antérieur constitue la limite la plus basse de l'effort possible.

3) Enfin, on établit un jugement de valeur sur l'organisation de l'administration du pays et de son état de développement général. Mais cette évaluation n'est valable que pour une période de temps relativement courte.

2.4. Critiques.

Rappelons d'abord que l'optique choisie ici n'est plus la même que celle que l'on envisageait lors du calcul des déficits d'épargne ou de devises. On cherche ici à calculer le taux de croissance optimal sur la base des investissements nouveaux (et de leur coefficient de capital); le rythme de croissance n'est donc plus un objectif fixé à priori.

Le taux de croissance optimal est considéré comme l'effet du montant de capitaux extérieurs qui correspondent à la capacité d'absorption. Il est évident que l'importance des besoins de capitaux dépend, dès lors, dans une large mesure de la sévérité des critères de productivité retenus.

La capacité d'absorption ne constitue donc pas, comme on pourrait le croire, une limite absolue au taux de croissance.

Elle ne supprime pas les jugements de valeur : le "taux minimal acceptable de productivité" est une notion relative qui dépend de la sévérité des critères et de la priorité donnée à certains objectifs de développement.

De plus, elle limite le volume de l'aide qui peut être absorbé dans le cadre d'une structure existante. Elle s'établit chaque fois pour une période donnée. Cependant l'aide reçue est utilisée pour modifier la structure de l'économie : elle augmente donc la capacité d'absorption. Cette mesure n'est donc en définitive qu'une mesure à court terme.

IV.3. Le coefficient de capital.

La plupart des calculs du déficit des ressources en fonction d'objectifs donnés, et même le calcul de la capacité d'absorption, partent d'une estimation du montant de la formation de capital nécessaire à la réalisation des objectifs de développement.

Dans le déficit de l'épargne, cette opération est essentielle puisqu'on obtient le déficit en comparant le montant des investissements nécessaires à celui de l'épargne prévue pour la même période.

Dans le déficit des devises, on ne fait pas intervenir comme tel le montant des investissements nécessaires; mais dans la pratique, on l'emploie pour deux raisons :

- pour déterminer le taux de croissance à atteindre
- pour évaluer l'estimation du montant des biens d'équipement qu'il faudrait importer pour que les investissements atteignent le niveau voulu dans les projections.

Dans l'évaluation de la capacité d'absorption, enfin, on a vu que ce concept jouait également un rôle primordial dans l'évaluation du rendement des investissements.

Or, les difficultés d'évaluation de ce concept sont nombreuses : aussi bien sa recherche statistique que sa conception théorique posent des problèmes. Ceux-ci se vérifient d'ailleurs aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en voie de développement.

3.1. Notions.

ON emploie le plus souvent le rapport de l'accroissement de capital sur l'accroissement de production pour évaluer la formation de capital. C'est-à-dire, par exemple, qu'un rapport marginal de $\frac{K}{P}$ (Capital/Production) de 3 : 1 implique la néces-

sité de réaliser un taux d'investissement de 12% pour atteindre un taux de croissance de 4%.

La définition de l'investissement est "une dépense de biens matériels de production". L'objet de financement de la Banque Mondiale est, par exemple, l'élément "importation" de l'investissement dans un projet, cet élément d'importation prenant la forme de machines et d'équipement. Dans la comptabilité nationale, l'investissement est constitué par la formation de capital fixe et par l'augmentation des stocks.

Déjà à ce stade de définition, on peut voir l'insuffisance de la notion de capital : celui-ci regroupe des biens hétérogènes; aucune distinction n'est faite entre les investissements en infrastructure, en équipement, en construction, alors que de tels investissements matériels ont certainement des effets différents sur les importations, leur horizon temporel et sur la production finale. (22)

Dans les analyses précédentes, le rapport marginal K/P implique qu'un montant donné d'investissements matériels est la condition nécessaire et suffisante d'un accroissement donné de production.

Dans une analyse de court terme où le stock de capital et les techniques de production sont donnés, l'emploi de ce rapport semble être tout à fait approprié. Mais on a totalement changé d'optique : le développement permet une croissance économique à long terme, et on a gardé le même contenu à la définition de l'investissement.

(22) J.R. Behrman : "Trade prospects and capital needs of developing countries", p. 522.
International Economic Review, vol. 12, n° 3, octobre 1971.

3.2. Validité comme critère de politique économique.

Condition nécessaire et suffisante ? D'abord, il peut arriver qu'un pays acquiert des machines et du matériel qui se détériorent ensuite sans jamais être utilisés, faute de compétence et d'organisation.

Ensuite, l'accroissement de la production dépend dans une large mesure de l'adoption de techniques nouvelles ou perfectionnées et de l'amélioration des services rendus par un personnel mieux qualifié et par une organisation plus structurée. On peut accroître considérablement la production simplement en utilisant de manière plus efficace les biens d'équipements existants. Dans la mesure où une capacité de production est sous utilisée, ce qui est souvent le cas dans les P.V.D., une meilleure organisation accroîtra la production, sans aucune modification du coefficient de capital.

Enfin, l'investissement en capital matériel n'est seulement que l'un des facteurs qui interviennent dans le développement économique. Dans bien des cas les dépenses courantes (non comptabilisées comme dépenses de production) pour la santé, l'enseignement, la vulgarisation agricole, la formation en matière de gestion etc... peuvent se révéler tout aussi importantes, voire plus importantes que l'investissement en capital. Prenons, par exemple, l'achat d'insecticides qui accroît la production d'une plantation.

Même dans les économies développées, on peut montrer que les investissements en capital physique ne représente plus qu'une partie infime de la croissance d'une nation. Dans les modèles traditionnels de croissance, par exemple, on a dû introduire une variable supplémentaire de "progrès technique" pour reprendre le facteur résiduel inexpliqué, qui représente jusqu'à 90% de la croissance totale. (23)

(23) J.C. de Meester : Cours de modèles de croissance; F.N.D.P. Namur, 1969-1970.

"Où se trouve l'investissement réel dans une société comme I.B.M. : dans ses usines, ou dans la manière d'utiliser un personnel brillant et compétent ? Le démarrage rapide de l'Allemagne et du Japon après la seconde guerre mondiale a montré que la part la plus importante du capital de ces deux pays ne résidait pas dans les biens de production matériels qui avaient été détruits, mais bien dans leurs institutions et leur main-d'oeuvre formée". (24)

Une seconde remarque concerne l'horizon temporel que l'on se fixe, lorsque l'on emploie ce coefficient de capital. L'hypothèse de stabilité de ce coefficient n'est en effet pas fondée dans l'analyse du développement. Un P.V.D. à un stade peu élevé de développement peut devoir établir une infrastructure: routes, usines hydro-électriques etc... et aura donc un rapport très élevé, tandis que celui-ci paraîtra beaucoup plus faible dans la suite à mesure que dans ce même pays les investissements d'infrastructure réalisés antérieurement apporteront une contribution de plus en plus importante à la production. L'effort et les réalisations passées d'un pays interviennent pour une large part dans le coefficient marginal de capital.

Dès lors, la mesure du coefficient de capital a une valeur extrêmement faible comme critère économique pour deux raisons essentiellement:

La première est que ce coefficient ne fait intervenir que le capital physique, or l'investissement doit recouvrir un domaine beaucoup plus important : le capital accumulé comprend à la fois la connaissance et les aptitudes techniques, et son emploi efficace dépend en grande partie de la faculté de l'organiser. (25)

(24) A.M. Kamarck : "Capital et investissements dans les P.V.D." Finances et Développement, n° 2, 1971, p.6.

(25) A. Lewis : "La théorie de la croissance économique" Payot; Paris, 1963 p. 209 (entre autres).

La deuxième est que même la notion de capital physique n'est pas homogène par rapport au temps. Le coefficient de capital peut varier d'un investissement à l'autre, sans pour autant déterminer la véritable productivité de chacun.

Enfin, du point de vue des pays en voie de développement, plus spécifiquement, le coefficient de capital représente encore moins un critère approprié : "Le coefficient d'intensité de capital peut dans l'ensemble être considéré comme un coefficient technologique dans les pays avancés où, au cours d'une période donnée, toutes sortes de projets verront le jour, dont les coefficients de capital ont une distribution à peu près balancée. Il est moins sûr qu'il en soit ainsi dans les pays sous développés où, de surcroît, la "productivité" normale est souvent entravée par des pénuries et des goulots d'étranglement dont l'élimination peut soudain provoquer une hausse considérable de la productivité du capital déjà investi". (26)

3.3. Extension de la notion d'investissement.

De l'analyse qui précède, on peut conclure que le critère de productivité de l'aide, au niveau global comme au niveau particulier (voir chapitre suivant : la discussion sur les critères d'investissement), devrait s'appuyer sur une notion beaucoup plus large de l'investissement que celle qui est habituellement traduite par le rapport $\frac{\Delta K}{\Delta P}$.

Cependant, dans la mesure où l'on englobe dans les investissements certaines dépenses courantes, il faut un critère pour définir quelles sont, parmi toutes ces dépenses, celles

suite de la note (25) de la page précédente.

(25) J. Austruy : "Le scandale du développement" p. 215 et suiv.
Editions Marcel Rivière, Paris, 1965.

(26) A.O. Hirschman : "Stratégie du développement économique";
Les éditions ouvrières; Paris, 1964, p. 46.

qui sont utiles pour le développement.

La notion d'investissement qu'il faudrait retenir, serait alors : "Toutes les dépenses qui produisent des revenus dans l'avenir". Une telle définition reposerait sur une base théorique solide puisque le produit d'un tel investissement est du capital.

Cette définition découle en quelque sorte de celle que donne I. Fisher. Sans faire de distinction plus ou moins arbitraire entre biens de production et biens de consommation, il serait en effet, plus adéquat de faire cette distinction dans la relation des biens par rapport au temps.

Un stock de biens existant à un moment du temps peut être appelé capital et un flux de services à travers une période de temps, un revenu. Tout bien est productif en ce sens qu'il produit des services présents ou futurs. Le capital représenterait dès lors un bien destiné à un emploi futur, cet emploi représentant à son tour le revenu réel qui est retiré de ce bien. (27)

Une telle définition permettrait de reprendre toutes les formes d'investissement dont nous avons parlé, que ce soient les investissements humains (L'investissement dans une école ne serait pas seulement le local, mais le traitement des professeurs, etc ...) ou l'achat de certains biens comme les insecticides.

Elle fournirait, dès lors, une base pour répondre à la question de politique économique la plus importante, à savoir quelle est la répartition optimale du revenu courant d'un pays entre les différents chefs de dépenses qui sont considérées comme contribuant à la croissance économique.

(27) I. Fisher : "The nature of capital and income", p. 50 à 58 et 105.
A.K. Kelley Publisher, Reprint of Economic Classics,
New-York, 1965.

Tout l'édifice des décisions d'investissement peut s'appliquer à cette définition comme il s'applique actuellement à l'achat des biens durables. Et, par exemple, l'impôt sur les revenus des sociétés ne déduirait plus seulement les tranches d'amortissement mais également la recherche, la formation du personnel et la publicité.

Cependant l'adoption de cette nouvelle définition du capital et de l'investissement présente des difficultés pratiques d'estimation et implique un changement radical de la comptabilité nationale. Il est, en effet, difficile de déterminer les dépenses entraînant des flux de revenu dans l'avenir plutôt que de la consommation. Enfin, c'est la mentalité des fournisseurs de capitaux qu'il faudrait changer : ceux-ci aiment voir des biens matériels représenter les sommes qu'ils investissent.

"Ces définitions nouvelles (ou plutôt anciennes) du capital et de l'investissement dans les P.V.D. rendraient à l'investissement son rôle central d'élément moteur du développement et feraient de nouveau de l'élaboration des décisions un processus plus rationnel". (28)

(28) A.M. Kamarck : précité p. 9.

IV. 4. Modèles d'évaluation.

Dans cette section on verra la base habituelle des modèles économétriques des besoins de capitaux. Ce sont essentiellement des modèles de prévision, mais, par leurs hypothèses, ils impliquent des politiques de comportement bien précises. Nous analyserons, dès lors, plus spécifiquement deux de ces modèles, celui de Rosenstein Rodan et le modèle général de Chenery et Strout, en tentant d'en dégager les hypothèses fondamentales.

4.1. Introduction

La capacité générale d'absorption est, en résumé, la capacité d'accroître le revenu. On peut la décomposer en trois problèmes :

- la capacité d'organiser et de modifier l'épargne.
- la capacité de résorber le déficit de la balance des paiements.
- et la capacité de produire et d'investir,

compte tenu de l'état général de développement du pays envisagé. La capacité d'absorption se place donc à un niveau global, on envisage un programme de développement dans le cadre d'une région donnée.

Avant de construire ces modèles, il convient donc d'envisager le cadre général de développement dans lequel le pays se place. La capacité d'absorption d'un pays montre en effet qu'il faut envisager bien d'autres contraintes que les contraintes purement économiques.

Enfin, comme le processus de développement est essentiellement un phénomène de long terme, il convient de donner à ces modèles de projections une place particulière au facteur temps (et à leur horizon temporel).

- 1) $I = k \Delta Y$: l'investissement est fonction du revenu;
avec $k = \frac{I}{\Delta Y}$ = accroissement du coefficient de capital
- 2) $S = a \cdot Y$: l'épargne est fonction du revenu;
avec $a = \frac{S}{Y}$ = propension à épargner
(dans cet exemple propension moyenne = $a = \frac{dS}{dY}$
= propension marginale)
- 3) $M = b \cdot Y$: l'importation est fonction du revenu;
avec $b = \frac{M}{Y}$ = propension à importer
(idem)
- 4) $X = X_0 \cdot (1 + r)^n$: Projection de la croissance des exportations . Où $X = X_0$: période de base
 r = taux de croissance des x .

Les exportations ne sont d'habitude pas considérées comme fonction du revenu car elles dépendent plus des conditions internationales; c'est pourquoi, on les considère comme exogènes.

Le choix de ces équations de comportement, ici généralisées et simplifiées, dépend alors de l'analyse de l'état de développement général du pays considéré. Dans le calcul du déficit de l'épargne ou d'importations, on peut, par exemple, introduire une contrainte générale portant sur la capacité d'absorption du pays.

Remarquons également que dans la relation d'équilibre on ne peut évidemment calculer qu'un seul des deux déficits.

En effet, pour déterminer ces types de besoin de capitaux, il faut au préalable avoir spécifié la valeur du P.N.B. que l'on désire atteindre. Ce n'est que dans ce cas que l'on peut savoir exactement le montant d'aide dont on a besoin. (ou plus simplement y est prédéterminé).

Il reste donc les 4 variables de la condition d'équilibre à déterminer. De ces 4 variables, on ne doit en déterminer que 3 puisque la dernière est automatiquement trouvée si les 3 autres le sont.

Or, I et X sont déjà déterminés : les exportations sont considérées comme exogènes, et on a dû déterminer les investissements nécessaires pour réaliser le niveau désiré de revenu national. ($I = k\Delta Y$ montre le montant d'investissement nécessaire pour réaliser un revenu national fixé).

Il ne reste dès lors qu'un degré de liberté : on choisit soit la relation d'importation, soit la relation d'épargne, l'autre est alors la résultante finale qui réalise l'identité comptable. Si on choisit la relation d'épargne (et dès lors les importations jouent un rôle passif) on obtient le déficit d'épargne; et dans le cas contraire, on obtient celui d'importation. (29)

A ce niveau général de relations, il est difficile d'émettre des critiques précises. Cependant, ces modèles sont, comme on le verra, fort critiqués.

D'abord, ils visent plus à mesurer les biens de production durables (= investissements ici) qu'à chercher le véritable élément moteur du développement. Cependant, s'ils sont bien conçus, ces modèles restent néanmoins valables : il suffit de changer la conception d'investissements et de modifier en conséquence le "coefficient de capital". Mais c'est au niveau de la conception elle-même de ces modèles que l'on pourrait faire des remarques.

(29) Pour cette introduction aux modèles de prévision, voir par exemple :

E.K. Hawkins : " The principles of development aid"; Penguin Modern Economics; 1970; Chap. V.

J.M. Healey : "The Economics of Aid"; Routledge and Kegan; London; 1971; Chap. III et IV.

On suppose, en effet, implicitement dans ces modèles que le comportement de l'économie en voie de développement est le même que celui des pays industrialisés qui octroient l'aide. On envisage ainsi un processus keynésien dans les prévisions sans expliciter les relations de cause à effet qu'il implique - et par exemple l'indépendance des décisions d'épargne et d'investir, la constance des coefficients de capital, et les relations de croissance -. De plus, les conséquences de politique économique de ces modèles ne reprennent le plus souvent que les politiques économiques "orthodoxes", sans considérer des politiques plus larges qui portent véritablement sur le comportement même des individus qui forment la base de ces relations économiques.

En se cantonnant à l'étude du processus de croissance comme tel, et même en faisant intervenir une limite de capacité d'absorption, on ne considère pas, en effet, que tout le processus de croissance dépend de celui de développement général du pays et que, par conséquent, les relations économiques peuvent se trouver faussées s'il se produit un changement dans le développement. Mais ces critiques apparaîtront plus clairement si on envisage des modèles précis; les modèles mathématiques ont, en effet, cet avantage d'explicitement les relations qu'ils font intervenir, ce qui permet de retrouver leurs hypothèses et leurs conséquences.

4.2. Modèle de Rosenstein-Rodan.

Rosenstein-Rodan (30) cherche à déterminer les besoins de capitaux dans le cas du déficit d'épargne.

(30) P.N. Rosenstein-Rodan : "International Aid for Underdeveloped Countries" in "Foreign Aid"; edited by J. Bhagwadi and R.S. Eckaus; Penguin Books. (voir Annexe p.105 à 108.)

On retient de préférence cette estimation, car elle est un modèle de base qui a conditionné la plupart des autres. Elle est également une des premières estimations à tenir compte de la capacité d'absorption des pays. Enfin la plupart des auteurs la prennent habituellement en référence.

4.2.1. Formulation.

Rosenstein Rodan envisage une période de 5 ans.

Y = Produit National et r = son taux de croissance compte tenu de la capacité d'absorption du pays; r sera donc différent de pays à pays.

S = épargne et I = investissement.

$$\text{Dès lors } \sum_{t=1}^5 Y_t = Y_1 \cdot \left\{ \frac{(1+r)^5 - 1}{r} \right\}$$

Si le coefficient de capital est k , alors pour un taux de croissance constant égal à $r\%$, on aura besoin de $k.r\%$ à chaque période de temps, comme ratio du revenu national : $\sum I_t = k.r \sum Y$

La fonction d'épargne est supposée linéaire :

$$S_t = b Y_t - a$$

$$\sum S_t = b \cdot \sum Y_t - \sum a.$$

Le taux marginal d'épargne b est supposé donné et a est déterminé en posant $t = 0$.

$$\text{Pour } t = 0. \text{ on a } S_1 = b \cdot Y_1 - a.$$

$$\Rightarrow a = \left[b - \frac{S_1}{Y_1} \right] \cdot Y_1 \quad \text{où } \frac{S_1}{Y_1} \text{ est le taux moyen d'épargne à la période initiale.}$$

Rosenstein Rodan pose ici l'hypothèse que le taux marginal d'épargne b est supérieur au taux moyen. C'est la principale condition d'aide.

Dès lors, le besoin de capitaux est égal à :

$$\begin{aligned}
 &= \sum I_t - \sum S_t \\
 &= k.r \sum Y - b \sum Y + \sum a \\
 &= (k.r - b) \sum Y + \sum a \\
 &= (k.r - b) \sum Y + 5. Y_1 \left(b - \frac{S1}{Y1} \right)
 \end{aligned}$$

4.2.2. Discussion.

Ce modèle, comme tous ceux qui traitent du déficit de l'épargne, comporte la propension moyenne et la propension marginale à épargner comme principales relations explicatives, avec comme hypothèse que la propension marginale est supérieure à la propension moyenne. L'épargne est, de plus, considérée comme une fonction linéaire du revenu.

"Cette formulation peut, en effet, s'appuyer sur deux interprétations :

D'une part, on peut supposer que la consommation actuelle représente un minimum incompressible, atteint depuis longtemps dans le cadre des sociétés à revenu bas et stationnaire et qu'il n'y a guère de possibilités d'élever la faible propension moyenne à épargner. A l'inverse, toute hausse des revenus pourrait, dans ces sociétés, se traduire par une hausse de l'épargne d'autant plus marquée qu'une bonne part de la population s'est accoutumée, sous la contrainte, à une consommation stationnaire. La disparité entre taux moyen et taux marginal d'épargne serait d'ailleurs renforcée par la difficulté de prélever une épargne sur le secteur traditionnel et par la facilité relative de créer une épargne dans le secteur moderne comme davantage apte à créer la production annuelle. Cette explication repose donc, on le voit, sur des hypothèses qu'il serait nécessaire de vérifier : développement futur plus rapide du secteur monétarisé, absence de croissance de la consommation incompressible, etc...

D'autre part, la supériorité de la propension marginale à épargner sur la propension moyenne peut être imputée à un choix politique : lorsque le modèle est élaboré dans le cadre de la préparation d'un plan, il peut apparaître opportun de profiter de l'occasion pour préconiser un accroissement de l'épargne. On notera dans cette dernière hypothèse que le modèle abandonne, sans toujours l'explicitier, son objectif initial de projection d'une évolution spontanée et devient un instrument d'évaluation des effets probables d'une politique souhaitable. Et, alors même que la fonction de consommation garde la forme de la fonction keynésienne, elle en a perdu la signification originelle". (31)

De plus, statistiquement, les valeurs données à ces deux taux étaient assez différents (taux moyen de 5% et taux marginal de 20% à 25%). "Ce très large écart permettait donc, en supposant des valeurs relativement vraisemblables du coefficient de capital et du taux de croissance souhaité, d'expliquer tout à la fois l'insuffisance actuelle de l'épargne et l'espoir qu'elle atteindrait un niveau suffisant dans un délai relativement proche", ce qui permettait de définir les conditions du cheminement vers l'auto-suffisance financière.

"En effet, si on désigne par k le coefficient de capital et par r le taux de croissance du P.I.B., il faut et il suffit que $S_1 < k.r < S'$ pour qu'il y ait d'abord besoin de capitaux extérieurs et que l'on parvienne par la suite, à une croissance auto-entretenu. (Si tous les capitaux extérieurs sont donnés et non prêtés, ce qui compliquerait évidemment le modèle.)

(31) J. Coussy : "Les projections de la IIe décennie du développement et les estimations du taux d'épargne interne des pays importateurs de capitaux". Economie et Société; cahiers de l'I.S.E.A. : tome V; n° 6; juin 1971: p. 1044.

Dès lors, si $S_1 = 5\%$; $S' = 25\%$ et $r = 5\%$, le recours aux capitaux étrangers sera tout à la fois nécessaire et transitoire si, et seulement si, $1 < k < 5$; ce qui est très vraisemblable". (32)

Cependant, même si l'on sait qu'il faut observer une très grande prudence à l'égard de l'observation statistique de l'épargne, on peut observer une assez grande différence entre ces taux estimés statistiquement et les hypothèses de base des modèles.

L'observation statistique de l'épargne est, en effet, le plus souvent calculée de manière indirecte (par déduction d'autres postes) et "ex post" - c.à.d. en négligeant la thésaurisation, monétaire et en nature, qui représente des potentialités d'épargne; et en étant par conséquent fortement influencée par le comportement, non plus des épargnants, mais des investisseurs, car la situation "ex post" traduit toujours une notion d'identité comptable.

Ainsi le rapport Pearson donne le tableau suivant :(33)

Epargne et Investissement Brut en pourcentage du P.N.B. Moyenne des années 1960-1967.			
	Epargne	Invest.Brut	$\frac{I - E}{PNB} \%$
P.V.D.	15	17,8	2,8
. Afrique	13,1	16,7	3,6
. Asie du Sud	11,3	13,9	2,6
. Asie de l'Est	11	15,6	4,6
. Europe Méridionale	21,5	24,9	3,4
. Amérique Latine	16,3	17,7	1,4
. Moyen-Orient	14,8	19,8	5,0
Pays Industrialisés	21,7	21,2	- 0,5

(32) J. Coussy : article cité p. 1045. $S_1 =$ taux moyen et $S' =$ taux marginal d'épargne.

(33) L.B. Pearson : "Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde"; Denoël, Paris; 1967; p. 55.

Cela nous permet de voir que le taux moyen estimé d'épargne pour les P.V.D. est de 15%. Ceci voudrait dire que si l'on jugeait l'apport extérieur de capital par le seul volume des capitaux fournis, l'investissement étranger n'aurait joué qu'un rôle mineur : l'aide publique n'aurait financé qu'environ 15% des investissements du monde en voie de développement pendant les années 1960. (34)

Les taux marginaux observés d'épargne, eux, se situent entre 12% et 25% , à l'exception des pays africains où ils avoisinent parfois 5%. (35) Les hypothèses de travail des modèles théoriques ne sont donc pas trop éloignées des possibilités des pays pauvres.

Or, on a vu précédemment que les taux marginaux d'épargne reflétaient la productivité à long terme de l'aide. Dès lors, même si l'apport de capitaux étrangers a été relativement faible, il fût, par contre, relativement productif à long terme - puisque le taux marginal d'épargne est assez élevé compte tenu du niveau de revenu des P.V.D. - au sens où l'entendent ces modèles de déficit d'épargne.

Remarquons, pour finir, que l'on a envisagé le déficit global d'épargne de l'ensemble du Tiers-Monde et que la somme d'excédents et de déficit très marqués est probablement moins significative que ses composantes.

Revenons à un point de vue plus théorique. Le rapprochement du taux moyen et du taux marginal ne permet plus de supposer à priori, comme le voulaient les hypothèses de base que le taux d'investissement souhaité se situe entre les deux taux d'épargne, ce qui, rappelons-le, était la condition pour le cheminement vers l'"indépendance économique".

(34) Rapport Pearson : précité p. 54.

(35) J. Cousy : article précité p. 1056.

Ainsi, un nombre non négligeable de pays et notamment de pays africains, ont eu un taux marginal d'épargne inférieur à leur taux moyen, c.à.d. que le simple maintien de leur taux de croissance a entraîné une augmentation des besoins de capitaux étrangers plus rapide que la croissance du P.I.B. !

'Cette situation que n'avaient guère consenti à envisager les modèles même non normatifs, n'a cependant rien qui puisse étonner dès lors que l'on admet la possibilité d'une hausse autonome de la consommation incompressible ou que l'on accepte l'idée que l'aide extérieure peut avoir pour but l'accroissement immédiat de la consommation (et non pas, comme le supposent tous les modèles de déficit d'épargne, le seul financement de l'investissement)". (36)

Cette discussion n'a d'autre but que de confronter les modèles d'épargne aux faits, et de voir déjà, par là, les implications de leurs hypothèses de base. La discussion même de ces hypothèses sera menée en fin de chapitre, après avoir vu le modèle de Chenery et Strout.

4.3. Modèle de Chenery et Strout.

Cette approche est intéressante car elle combine les 3 problèmes soulevés auparavant : déficit d'épargne, déficit de change, et capacité d'absorption. Elle tente d'intégrer chacune de ces contraintes dans le processus de développement.

"Cette méthode vise à évaluer l'état de développement actuel d'un pays et à estimer ses besoins futurs; c.à.d. qu'elle cherche à estimer les possibilités d'accroître le taux de croissance par les ressources extérieures et à remédier aux

(36) J. Coussy : article précité p. 1062.

aux obstacles qui empêchent cette croissance de se réaliser".
(37)

Dès lors, une des principales utilisations de ce modèle est de classer les pays selon leur aptitude à atteindre l'auto-suffisance dans un certain délai.

4.3.1. Formulation.

Les auteurs analysent le processus de transformation des structures selon 3 phases, chacune associée à un facteur rare. Ils distinguent, en effet, 3 types de ressources rares dans les P.V.D.

- 1/ la formation humaine
- 2/ l'épargne domestique
- 3/ les possibilités d'importation.

L'assistance extérieure qui permet d'accroître l'offre de ces ressources domestiques se divise alors en trois catégories : (1) accroître la formation humaine et les possibilités d'organisation, (2) accorder des ressources destinées à l'investissement, et (3) exporter des biens de services dans les P.V.D.

On fait correspondre à la capacité d'absorption le nombre limité d'individus qualifiés ("skill limit") car celui-ci reflète "la formation des entrepreneurs, de la main-d'oeuvre et des fonctionnaires, nécessaires à accroître la productivité des investissements".

La mesure employée pour calculer la capacité d'absorption est donnée par le plus grand taux d'accroissement que le pays a été capable de réaliser dans ses investissements durant les cinq dernières années.

(37) H.B. Chenery et A. Strout : "Foreign Assistance and Economic Development", p. 679. The American Economic Review, sept. 1966, vol. 56, n° 4, part 1.
voir également : R. Mikesell : "The Economics of Foreign Aid", chap. III. Aldine, Chicago, 1968, pour toute cette section.

Enfin, le modèle établi tente de répondre à deux problèmes distincts :

- . comment les ressources extérieures peuvent se substituer aux facteurs locaux pour permettre un accroissement dans la production totale.
- . comment les pays qui ont eu un certain succès à travers l'assistance extérieure pourront réduire leur dépendance dans le futur.

Le modèle peut se décomposer en deux parties :

- 1) "croissance limitée des investissements" : où l'on prend en considération les deux ressources rares que sont l'épargne et la formation des individus. Celles-ci correspondent aux deux contraintes majeures empêchant le processus du développement dans ses deux premières phases. Ce modèle est construit comme celui de Harrod-Domar qui est le cas limite, s'il n'y avait pas d'assistance extérieure.
- 2) "croissance limitée du commerce" : où l'on reprend la contrainte de balance des paiements.

Remarquons enfin que le modèle se comporte selon le processus de croissance de Rostow (38) : il faut énormément de capital au début du développement ("Take off") pour lancer le processus, qui aboutit alors, par lui-même, à la croissance auto-entretenu ("self sustaining growth"). A ce point de vue, on peut déjà introduire une remarque : il existe beaucoup de controverses à propos de cette théorie, car rien ne prouve qu'une fois le processus lancé, il aboutisse d'office à la croissance auto-entretenu. Il peut, en effet, arriver que certains pays rétrogradent une fois qu'ils atteignent le stade de l'au-

(38) W.W. Rostow : "The take off into self sustaining growth"
Economic Journal, vol. LXVI, n° 261, mars 1956.

"The stages of Economic Growth"
Cambridge University Press, 1961.

nomie économique. Ainsi l'Argentine, par exemple, qui aurait pu être considérée vers 1920 comme ayant atteint le stade de la croissance autonome, est ensuite retombée dans un état de stagnation relative. (39)

3.1.1. "Investment limited growth".

./ Phase I

Au premier stade de développement, la limitation des possibilités physiques de développement constitue le principal obstacle. La capacité d'absorption du pays -insuffisance du facteur travail et de la capacité d'organisation- ne permet pas un niveau d'investissements suffisant pour atteindre le taux de croissance fixé, pour le P.N.B.

L'aide financière au développement doit alors combler l'écart entre les besoins d'investissement et l'épargne locale jusqu'à ce que le taux d'investissement soit suffisamment élevé pour soutenir le taux de croissance choisi du P.N.B. La capacité d'absorption d'un pays est donc considérée comme un facteur qui évolue et non comme une limitation stricte.

$$I_t = I_0 + \beta \cdot k (V_t - V_0)$$

$$\text{où } k = \frac{I_{t-1}}{V_t - V_{t-1}} = \text{coefficient de capital}$$

β = taux maximum de croissance des investissements
(selon le niveau minimum acceptable de productivité.)

I_0 = Niveau des investissements à la période initiale, I_t : à la période envisagée.

V_0 = Produit National Brut à la période initiale.

(39) O.C.D.E. : "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement"; O.C.D.E.; Paris; 1967; p. 26

J.H. Adler : "Misère et Opulence : les tendances de l'économie mondiale"; Finances et Développement; 1968, n°4.

Le montant des ressources extérieures nécessaires, est alors :

$$F_t = I_t - S_t = F_0 + (\beta k - \alpha') (V_t - V_0)$$

$$\text{car } S_t = S_0 + \alpha' (V_t - V_0)$$

où S représente l'épargne.

et α' le taux marginal d'épargne.

$F_0 = I_0 - S_0$ à la période initiale.

Cette équation montre donc que l'accroissement dans le capital extérieur ($F_t - F_0$) finance bien la différence entre l'accroissement d'investissement et l'accroissement d'épargne.

La durée de cette première phase dépend du taux de croissance du P.N.B. que l'on veut atteindre et du temps nécessaire pour porter les investissements au niveau requis en vue de maintenir le taux de croissance.

La principale manière d'aider les P.V.D. qui se trouvent à ce stade de développement est cependant d'accroître la formation et la capacité d'organisation de la main-d'oeuvre. Cette assistance technique rendrait efficace l'emploi des ressources supplémentaires accordées.

D'après leurs études statistiques, Chenery et Strout sont arrivés à la conclusion que un taux d'accroissements des investissements de 10 à 12%, dont la 1/2 serait financée par l'extérieur, serait un taux raisonnable. Ce taux baisserait progressivement jusqu'à 6 ou 7% au moment où il permet de soutenir le taux de croissance du P.N.B. : c'est à ce moment que commence la phase II. (p. 725 de l'article de Chenery et Strout)

Le principal critère d'investissement durant cette période est que "le taux de croissance des investissements soit supérieur au taux fixé pour le P.N.B." ($i > r$) (p. 705)

./ Phase II

Elle commence à la fin de la phase I, quand les investissements ont atteint le niveau requis pour soutenir le taux de croissance fixé du P.N.B.

Ce ne sont plus les possibilités physiques de développement qui entravent^{nt} la réalisation d'un niveau plus élevé de développement, mais bien l'épargne intérieure disponible. L'aide financière doit procurer les moyens nécessaires pour compléter l'apport de capital provenant de l'épargne en vue de donner au P.V.D. la possibilité de réaliser le taux de croissance souhaité. La phase I a, en effet, créé les opportunités d'investissement. Il manque désormais les capitaux nécessaires pour les réaliser.

Ce stade correspond au processus de croissance et d'aide développée par Rosenstein Rodan.

Le critère essentiel dans ce cas est un critère d'épargne : "il faut que le taux marginal d'épargne soit supérieur au taux fixé d'investissements" ($\alpha' > k r$) pour progresser vers le taux fixé de croissance "soutenue et indépendante" du P.N.B.; "à moins que le taux moyen d'épargne ne soit continuellement supérieur à ce niveau" (p. 705)

On retrouve la même hypothèse que celle de Rosenstein Rodan.

Cette deuxième phase de développement se prolongera jusqu'à ce que l'épargne intérieure soit à même de financer les investissements requis à moins que la main-d'oeuvre qualifiée ne fasse à nouveau défaut, (retour de la contrainte de la capacité d'absorption) ou que la contrainte du commerce extérieur ne soit devenue trop restrictive : l'assistance extérieure n'est alors pas suffisante pour couvrir le minimum d'importations nécessaires. (Phase III)

3.1.2. "Trade limited growth". Phase I_B et Phase III

Le processus de croissance avec une entrée extérieure de capitaux demande un ajustement continu dans les importations et les exportations pour égaliser le déficit commercial au déficit de l'épargne-investissement désiré.

Ce déficit commercial est souvent "structurel" en ce sens qu'il ne peut être réduit dans le temps, sans baisse du taux de croissance, que par une réorientation des investissements et des autres ressources. C'est pourquoi il intervient durant tout le processus du développement.

Ce déficit de balancé des Paiements peut également être incorporé à l'analyse précédente.

On a $V_t = V_j (1 + r)^{t-j}$: nous donne le P.N.B. en l'année t.

(avec $j = 0$ si phase I)

Avec, comme volume d'importations nécessaires pour soutenir le P.N.B. (t) :

$$M_t = M_{j(=0)} + \mu' (V_t - V_j)$$

où μ' = taux marginal d'importations (M)

qui peut être estimé d'après les taux d'accroissement des principales composantes de la demande du pays.

Cependant la structure de l'économie limite également le taux de croissance possible des recettes d'exportations :

$$E_t = E_{j(=0)} (1 + \epsilon)^{t-j}$$

où ϵ = taux de croissance des exportations (E.)

Les principales variables de politique économique pour réduire ce déficit sont alors ϵ et μ' : ce sont des mesures gouvernementales affectant la substitution dans les importations ou les exportations (comme par exemple un changement du taux de change etc...)

Et le besoin d'aide extérieure pour le compenser, sera $F_t = M_t - E_t$

$$= M_{j(=0)} + \mu'(V_t - V_{j(=0)}) - E_{j(=0)} \cdot (1 + \epsilon)^{t-j}$$

Le critère d'importations pour que ce "trade gap" soit résorbé est alors que "le taux de croissance des exportations soit supérieur au taux de croissance fixé pour le P.N.B., ou que le taux marginal d'importations soit inférieur au taux moyen initial". (p. 705)

Dans ce dernier cas, en effet, on se trouve en "rendements décroissants d'importations".

Cette contrainte peut intervenir en phase I et en phase III. Dans la mesure où elle intervient en phase II, on passe à la IIIe.

./ Phase III

Le déficit de devises apparaît lorsque, l'épargne réelle correspondant à l'épargne nécessaire pour atteindre le taux de croissance désiré, c'est le flux des importations qui est inférieur au flux exigé par ce taux de croissance fixé.

Remarquons cependant que ces déficits de balance de paiements peuvent être évités si le P.V.D. réussit à adapter à temps sa structure de production, vu les modifications de sa demande intérieure et celles du marché extérieur.

Dans les deux phases précédentes, l'aide financière devait être supérieure au déficit minimum acceptable de la balance des paiements, tandis que dans celle-ci, elle peut se limiter à combler ce déficit, puisque l'épargne intérieure du P.V.

D. peut couvrir au moins les besoins en investissement.

Dans cette phase de développement déjà avancé, l'aide financière ne joue plus qu'un rôle secondaire. Il est bien plus important de faciliter les relations commerciales des P.V.D. en octroyant des avantages tarifaires, par exemple.

3.1.3. Total des besoins de capital extérieur

Il s'obtient facilement en additionnant les besoins de capital à chaque phase de développement. On peut comparer le total des besoins de capital à chaque phase ou faire l'addition du montant requis à travers le temps; les différentes variables qu'ont retenues Chenery et Strout sont en effet toutes fonction du P.N.B.

Une caractéristique importante de ce modèle est en effet son champ d'investigation, le modèle ayant été appliqué à 50 P.V.D. De plus, les totaux ont été établis pour trois séries d'hypothèses différentes : une vue pessimiste, une vue optimiste, et une valeur médiane. C'est pourquoi, il est difficile d'en résumer les résultats : disons simplement que pour 1970 les besoins estimés en capitaux varient entre 10 et 17 milliards de dollars. (p. 722)

Les projections ont en effet été établies pour 50 pays, mais elles ne sont statistiquement valables, d'après les auteurs, que pour 31 d'entre eux.

Pour chaque pays, ils ont tenu compte de 3 niveaux de valeurs - selon l'évolution historique, celle estimée par le plan du pays étudié et une valeur supérieure estimée - et de 2 taux d'exportation différents - un taux de croissance de 3,8% par an et un taux plus optimiste de 5,2% par an.

Pour chaque groupe de variables ainsi déterminé, les besoins de capitaux extérieurs ont alors été estimés pour cha-

cun des 3 objectifs de croissance du P.N.B. : calculés eux aussi selon l'évolution historique, celle du plan du pays, et une valeur supérieure estimée.

Ce qui totalise 18 projections pour chacun des 50 pays.

Plutôt que d'entrer dans le détail de cette analyse, il me semble plus intéressant de dégager la portée de politique économique d'un tel modèle et d'analyser les critiques générales que l'on peut y apporter.

4.3.2. Portée du modèle

Un tel modèle détermine les conditions sous lesquelles l'assistance extérieure peut provoquer une accélération dans le processus de développement économique.

A court terme, l'efficacité de l'aide octroyée dépend de son emploi aux ressources les plus rares. La productivité de l'aide se calcule à partir de l'accroissement d'output qui résulte de ces ressources supplémentaires.

Ainsi, au premier stade de développement c'est la pénurie en capital humain qui constitue le facteur de freinage; c'est donc à l'assistance technique qu'il faut surtout avoir recours. Au ~~dernier~~ ^{deuxième} stade, l'aide financière, sous forme de projets d'investissements par exemple, semble la plus adaptée. Et dans la 3e phase les mesures prises pour faciliter le commerce extérieur devraient avoir la priorité.

A long terme cependant, c'est l'emploi qui est fait de l'accroissement initial d'output qui est l'élément déterminant du développement : on cherche en effet à aboutir à une croissance auto-entretenu. L'aide étrangère devrait donc finir par être nulle.

La variable-clef du développement semble donc être le comportement du pays étudié à l'égard de l'épargne locale : l'aptitude de ce pays à freiner la consommation directe et à

affecter des ressources supplémentaires à l'investissement .
(Politique d'austérité ?)

En définitive, c'est donc la politique de développement menée par le pays bénéficiaire qui sera prépondérante. ("self help".) Cette politique pour être efficace, devra tenir compte de la phase de développement dans laquelle le pays se trouve et de la rareté relative de ses ressources.

Enfin, du point de vue de la politique menée par les pays donateurs, les auteurs de ce modèle semblent marquer leur préférence à une aide à des programmes plutôt qu'à des projets. L'aide à des projets, si elle s'inscrit dans un plan général du P.V.D. peut avoir une efficacité optimale dans les deux premières phases du développement. Mais l'approche-programme est sûrement prépondérante dans la phase III : la balance des paiements est le facteur qui limite la croissance, alors qu'il y a une capacité excédentaire dans de nombreux secteurs productifs. A ce moment, la priorité doit être donnée à des importations de matières premières, par exemple, pour permettre un emploi plus efficace de la capacité productive existante.

4.3.3. Critiques du modèle.

1. Au niveau des relations

Les deux premières phases du modèle sont axées sur le modèle Harrod-Domar. Ainsi, à la phase II, le ^{taux} ~~terme~~ de croissance du P.N.B. est égal à :

$$r = \frac{\frac{S}{v} + \frac{F}{v}}{k} \quad \text{où } S = \text{épargne}$$

F = ressources financières étrangères
k = coefficient de capital
v = P.N.B.

Le taux naturel chez Harrod-Domar représente la croissance de la force de travail; chez Chenery et Strout, il représente la capacité d'absorption qui détermine les possibilités

d'investissements. Le taux souhaité est la limite potentielle de l'épargne.

Pour mesurer la capacité d'absorption, les auteurs emploient le taux d'accroissement des investissements le plus élevé survenu durant les cinq dernières années. C'est ce taux qui sera soutenu pour déterminer le taux de croissance du P.N.B.

Mais on n'a aucune indication sur les conditions qui ont permis ce taux de croissance des investissements. Il a pu être tout à fait accidentel, un taux élevé et passager de recettes d'exportation, un shift brutal dans les prix internationaux etc..., ont pu provoquer une forte demande temporaire des investissements. On peut donc considérer cette mesure de l'absorption comme un bon indicateur du taux le plus élevé qu'un pays est capable de fournir, mais pas nécessairement de soutenir. (40)

Ceci est dû au fait que Chenery et Strout ont employé comme mesure de la capacité d'absorption l'effet de celle-ci, et de bien d'autres facteurs, et non sa nature qui est plus difficilement mesurable mais qui aurait donné un indicateur plus exact.

Ce modèle a, de plus, provoqué beaucoup de controverses et de discussions, notamment en ce qui concerne la valeur des paramètres nécessaires pour provoquer cette séquence de goulots d'étranglement, spécifique à ce modèle (41); et plus fondamentalement sur les formes des relations de demande et d'offre, nécessaires pour provoquer une distinction entre le déficit d'épargne et celui d'importations. Comme on l'a montré, en effet, l'égalité est nécessaire "ex post", mais les économies des P.V. D. sont en déséquilibre et dès lors la distinction entre les

(40) R. Mikesell : "The Economics of foreign Aid"; Chicago III; Aldine; 1968; p. 91-98.

(41) Entre autres : J. Fei and G. Ranis : "Foreign Assistance and Economic Development Revisited". American Economic Review, sept. 1968, vol. 58.

deux déficits est nécessaire. (42)

Nous ne débattons pas ces problèmes empiriques d'ajustement qui concernent directement les relations spécifiques de ce modèle; le but de ce chapitre est, en effet, d'essayer de dégager les hypothèses fondamentales des modèles de déficit des ressources et leur logique générale.

A ce niveau des relations, on peut encore critiquer l'emploi du coefficient de capital que l'on a déjà étudié, et la constance de ce coefficient qui implique le modèle Harrod-Domar. Cependant cette critique est déjà plus générale et s'applique aux modèles de croissance habituels qui se fondent essentiellement sur la fonction d'épargne, l'investissement induit ou autonome et la productivité du capital.

On a déjà vu la différence d'interprétation qu'il fallait apporter au coefficient de capital dans les économies développées et les économies qui le sont moins (interdépendance des projets et goulots d'étranglement.) Mais, il existe encore une autre différence en ce qui concerne les relations d'épargne et d'investissement, qui sont largement indépendantes dans les économies avancées, avec l'épargne fonction du revenu, mais qui sont souvent interdépendantes dans les P.V.D.

"L'accroissement de l'épargne dépend beaucoup plus, (dans les P.V.D.), de l'apparition de nouvelles occasions d'investissement et de la suppression de divers obstacles à l'investissement que de la hausse du revenu" (43).

Mais cette conclusion apparaîtra plus clairement dans l'analyse des projets d'investissement.

Enfin, remarquons, pour finir, que toutes les critiques formulées pour le modèle de Rosenstein-Rodan sur les besoins d'épargne interviennent ici également puisque la phase II du

(42) H.J. Bruton : "The two gaps approach to aid and development". American Economic Review, June 1969, vol. 59.

J.R. Behrman : "Trade Prospects and Capital Needs of Developing Countries : Review Article; UNCTAD Secretariat". International Economic Review, vol. 12, n° 3, oct. 1971.

(43) A.O. Hirschman : "Stratégie du développement économique"; p. 46. Les Editions ouvrières; Paris; 1964 (voir ch.V)

modèle se comporte de la même manière que celui de Rosenstein-Rodan.

2. A un niveau plus général.

Une critique plus générale limite encore le champ d'application de ce modèle. Elle concerne la décomposition du processus de développement en phases de croissance. On peut en effet se demander si le modèle ne néglige pas le caractère de complémentarité entre les trois contraintes du développement. Les limitations de la capacité d'absorption, par exemple, ne s'appliquent parfois qu'à des secteurs particuliers de l'économie, tandis que d'autres sont en mesure d'absorber plus de capital que l'épargne ne peut en fournir.

Cette remarque est alors également valable pour les formes de coopération au développement. Chacune des trois ressources supplémentaires exerce un effet de croissance propre, qui sera optimale selon la phase de développement atteint, mais il est évident que ces éléments présentent eux aussi un certain degré de complémentarité et d'interaction.

En effet, si l'assistance technique, par exemple, répond au besoin de personnel qualifié, il est évident que par sa fonction même, elle contribuera à modifier la structure de l'économie : en rendant les investissements plus productifs, mais également en faisant ressentir davanatage le manque de certaines ressources matérielles indispensables. Et si ce besoin de ressources matérielles stimulé par la présence d'un spécialiste reste insatisfait, il risque de se développer une situation qui rendra inopérante l'assistance technique du point de vue des résultats qu'on en attend. (44)

Cette critique est particulièrement importante, car la

(44) VIIIe Congrès flamand des Sciences Economiques "L'aide au développement". Université de Gand, 1967; Rapport I, p. 16-17.

coexistence et l'influence mutuelle des différentes entraves au développement est une caractéristique essentielle du sous-développement et parce qu'elle remet en cause, partiellement tout au moins, les principes de l'assistance extérieure.

Toutes ces critiques, -de l'évolution de la croissance de Rostow, du modèle Harrod -Domar ou de l'interdépendance des ressources rares-, se ramènent en fait à un même résultat : la théorie du développement ne peut être une transposition pure et simple de celle de la croissance économique, puisque cette croissance dépend du comportement général des individus. Il vaudrait, dès lors, mieux envisager des changements structurels que des phases de croissance, ce qui est, comme on l'a montré dans l'introduction, une optique tout à fait différente.

x

x x



IV. 5. Remarques générales et conclusion.

De manière générale, tous les modèles qui sont envisagés dans l'évaluation des besoins des P.V.D. servent de base aux politiques de développement. La mise en évidence des deux déficits de ressources et de la contrainte de la capacité d'absorption, peut en effet avoir une influence sur la forme désirable de l'aide et sur les stratégies optimales de développement, comme on a tenté de l'illustrer par le modèle de Chenery et Strout.

Si, pour prendre un exemple simple, l'insuffisance des réserves de change constitue le principal obstacle à la croissance, la politique qui s'imposerait dans ce cas doit consister essentiellement à encourager la substitution de productions nationales aux importations ou à promouvoir les exportations; et du point de vue de l'aide, des transferts de produits seront préférables à la création de nouvelles usines.

Ces modèles ont donc pour fonction d'éclairer le choix des objectifs de développement, propres à chaque pays. Cependant toutes ces estimations doivent être envisagées avec beaucoup de circonspection.

Comme on l'a vu, en effet, "les modèles utilisés comportent de nombreuses relations dont les valeurs estimées ne sont pas basées sur des hypothèses vérifiées de façon satisfaisante". (cfr la discussion menée sur l'évaluation de Rosenstein-Rodan.)

"Etant donné qu'il n'existe actuellement que peu de théories vérifiées montrant les effets sur les relations, employées dans les modèles, des influences causales sous-jacentes, et comme l'information sur l'évolution de ces dernières n'est pas toujours disponible, une marge considérable d'incertitude, sujette au jugement personnel, subsiste, notamment lorsque les changements de relations sont incorporés dans des modèles".

Plus concrètement par exemple, "les premières phases de croissance des pays à faible revenu sont marquées par des changements structurels importants. L'hypothèse fréquemment utilisée de la constance des coefficients et des paramètres représente mal cette transformation dynamique de base. De plus, les structures sociologiques ou institutionnelles, qui ne figurent pas directement dans ces modèles, changent significativement au cours d'une décennie". (45)

De manière plus générale, tous ces modèles sont établis sur l'hypothèse de coefficients donnés, au niveau technique (relations interindustrielles), économique (relations entre flux et stocks) et au niveau social (relations entre coefficients de comportement).- "Et la cohérence, comme la maximation, ne sont valables que dans la structure qui soutient ces divers coefficients qui sont considérés comme fixes".

"Dans les économies développées, où la croissance n'entraîne pas, à moyen terme, de bouleversements structurels fondamentaux, les techniques qui permettent, à partir de ces matrices, un fonctionnement économique du système, sont très utiles et très efficaces. Si elles sont transposées, sans discernement sur d'autres structures, et, surtout, si elles fixent des coefficients à partir d'une structure technique et économique que le développement doit justement faire disparaître, alors elles peuvent cacher l'essentiel : qui est l'histoire et la prospective de la modification des coefficients qui devront traduire le bouleversement structurel.

C'est l'évolution des coefficients et la séquence des matrices qui doivent servir de base aux calculs dans la recherche de l'optimum dans le développement, et non une coupe arbitraire dans l'histoire de cette transformation, qui peut faire

(45) O.C.D.E. : "Modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement"; O.C.D.E.; Paris; 1967; p. 44, 69 et 47.

confondre optimum dynamique avec maximum anachronique sur structures dépassées ...

Ici, ce n'est pas la technique qui est en cause mais le choix des éléments qu'on lui fournit". (46)

Ces modèles de projections ne sont donc significatifs que si l'on envisage une période relativement courte (5 ans) Ils ne représentent qu'une situation à un moment donné et la portée de politique économique qu'ils impliquent se limite donc à la structure existante. Ces modèles n'expliquent aucunement les relations de base du développement ni l'évolution de celles-ci.

Envisageons, dès lors, maintenant les critères d'efficacité à long terme de ces modèles.

Le processus de développement étant essentiellement une perspective de long terme, c'est surtout le déficit épargne-investissement qui retiendra notre attention. Comme on l'a vu, en effet, les rigidités particulières qui rendent l'aspect exportations-importations du déficit des ressources important à court terme peuvent progressivement être surmontées par une réallocation des ressources.

Dans les modèles de déficit de ressources, en effet, l'efficacité à long terme de l'aide se concrétise par un taux marginal d'épargne élevé, du moins, du point de vue de la mobilisation de ces ressources.

Rappelons d'abord que les calculs effectués sur la formation interne de l'épargne ne peuvent porter que sur des facteurs mesurables. Or l'épargne est essentiellement la mani-

(46) J. Austruy : "Le scandale du développement" p. 231.
Editions Marcel Rivière, Paris, 1965.

festation' de comportements qui reposent sur des structures mentales et sociales (effets de démonstration, notion du temps propre à chaque société etc ...) et dépend également fortement de la politique économique menée.

Dès lors, l'interprétation des projections d'épargne est fort difficile, car les effets qualitatifs sont prépondérants dans cette analyse, ainsi que les effets de la politique menée.

C'est pourquoi, d'ailleurs, la plupart des modèles sont formulés à partir de plusieurs hypothèses concernant les taux marginaux d'épargne; ils tendent ainsi de montrer les effets de politiques économiques différentes.

Cependant, même le choix de taux marginaux élevés ne permet, dans l'horizon limité de la projection, qu'une croissance relativement lente des taux moyens. "Et cette limitation arithmétique ne fait que refléter le poids réel que constitue le respect des structures existantes : ce ne serait qu'en agissant sur le taux moyen initial, c.à.d. en ne se contentant pas de prélever une part importante de la production additionnelle mais en modifiant les emplois de la production initiale, que l'on pourrait parvenir à une hausse rapide de l'épargne intérieure". (47)

L'évolution du taux moyen d'épargne est, dès lors, plus significatif que celle du taux marginal dans l'analyse du développement. Cette conclusion est somme toute logique mais elle donne un sens plus large à l'efficacité de l'aide extérieure : une meilleure répartition des ressources existantes peut, en effet, avoir un rôle plus décisif qu'un apport supplémentaire de capitaux. Et ce n'est pas nécessairement le plan qui induit

(47) J. Coussy : "Les projections de la IIe décennie au développement et les estimations du taux d'épargne interne des pays importateurs de capitaux". Cahiers de l'I. S.E.A.; Tome V; n° 6; juin 1971, p. 1083.

le taux marginal d'épargne le plus élevé, qui induit nécessairement les meilleures modifications de structures.

Une troisième remarque générale à propos de ces modèles d'évaluation de l'aide concerne l'hypothèse d'additivité (et donc d'indépendance) des capitaux extérieurs à l'épargne interne. Tous ces modèles déterminent, en effet, des goulots d'étranglement dans les ressources internes que l'aide extérieure sert à combler. "Or, dans les faits, cette autonomie de l'épargne interne d'une période donnée à l'égard du financement extérieur de cette même période peut être réduite, d'une part, par des mécanismes et des choix monétaires et d'autre part, par des transformations de structure et de comportement". (48)

L'entrée de capitaux peut en effet réduire le taux d'épargne en créant des tensions inflationnistes (suite à l'accroissement de revenus) et en contraignant dès lors à des politiques déflationnistes (ce qui affecte l'investissement financé par l'épargne interne; l'entrée de capitaux est alors en quelque sorte substituée à l'épargne interne). Et même si la politique des pays importateurs de capitaux n'est pas déflationniste, elle subit le plus souvent des pressions en faveur d'une orthodoxie de la politique monétaire et financière (opposition par exemple à certaines formes d'épargne forcée, liberté des transferts etc...)

De plus, l'épargne interne peut également être freinée par des entrées de capitaux extérieurs, car ceux-ci peuvent, en effet, réduire fortement les opportunités d'investissement national en prenant en charge des investissements qui, en l'absence de cette aide, auraient de toute façon été financés par l'épargne domestique. Ainsi l'aide publique, par exemple, en finan-

(48) J. Coussy : précité, p. 1086 et suiv.

çant des investissements nécessaires peut avoir pour conséquence un relâchement de la politique locale d'investissement et dès lors un accroissement des dépenses de fonctionnement des gouvernements aidés. (49)

Enfin, l'apport de capitaux étrangers peut encore avoir des conséquences sociales multiples, et difficiles à évaluer, comme par exemple la création d'une nouvelle bourgeoisie locale qui dépense alors ses revenus en consommation ostentatoire ... (50)

Enfin, une dernière remarque concerne le niveau global auquel on s'est placé. A ce niveau de comparaison entre P.V.D. il est nécessaire en effet d'employer des relations fort simples. On note deux désavantages majeurs : d'abord l'emploi de relations dérivées des économies avancées, dont nous avons déjà parlé, et qui ne sont pas basées sur la compréhension fondamentale des différences qui existent entre les P.V.D.; ensuite le niveau d'agrégation lui-même de ces modèles. Que signifie, par exemple, un taux moyen d'épargne pour tous les P.V.D. lorsque l'on sait les différences qu'il subsiste entre les pays pétroliers, les pays Africains et les pays d'Amérique latine ? (51)

(49) H.W. Singer : "External Aid : For Plans or Projects" in "Foreign Aid" edited by J.H. Bhagwati and R.S. Eckaus. Penguin modern economics readings; 1970, p. 294.

(50) Pour cette remarque, voir, par exemple, l'analyse de : T.E. Weisskopf : "The impact of foreign capital inflow on Domestic Saving in Underdeveloped Countries" Journal of International Economics; n° 2; 1972; p. 27-38. North Holland Publishing Company. Weisskopf fait une analyse de régression pour 17 P.V.D.

La fonction d'épargne estimée est de la forme

$$S = a + b \cdot Y + c \cdot F + d \cdot E$$

(où S = épargne; Y = revenu; F = capital extérieur et E = gain d'exportation).

Ses résultats montrent pour les 17 pays envisagés un coefficient de régression (c) négatif entre l'épargne domestique et l'apport de capitaux extérieurs. (p. 36) Cette analyse confirme donc que l'épargne interne et l'apport de capitaux extérieurs sont dans une certaine mesure des substituts.

(51) E.K. Hawkins : "The Principles of Development Aid" cit. P.83.

"Notre intuition économique suggère que la productivité des facteurs et les taux d'épargne peuvent se situer à des niveaux différents et changer à des taux différents dans deux pays distincts, même s'il y a en un certain sens le "même effort au développement" (self help), selon les conditions initiales et les dotations en ressources naturelles". (52)

(52) R.S. Eckaus : "Economic Criteria for Foreign Aid for Economic Development"; p. 155.
in "Foreign Aid" edited by J.H. Bhagwaty and R.S. Eckaus.
Penguin modern economics readings; 1970.

Conclusion —

Les critiques émises n'ont pas pour objet le rejet à priori de ces modèles d'évaluation; bien au contraire, ils constituent un progrès certain dans l'élaboration des politiques d'aide au développement. Ces modèles ont de plus l'utilité certaine d'être rigoureux et de donner des résultats chiffrés, ce qui permet l'explicitation de leur logique interne, de leurs hypothèses et de leurs conclusions.

Ainsi, la plupart des critiques émises concernent l'analyse du comportement socio-économique du pays envisagé. Or les modèles de prévision ne peuvent en tenir compte car on ne dispose d'à peu près aucune information chiffrable sur les prévisions d'évolution des structures. Le problème du développement est encore fort mal connu. De plus, comme ces modèles ne portent que sur une période relativement courte, on peut même supposer que la structure économique est invariante durant ce bref délai.

On remarque alors que les critiques ne sont nullement négatives; elles ont pour but de mettre en lumière les hypothèses sous-jacentes et de mieux situer la portée de leurs conclusions.

On retiendra cependant deux limitations essentielles de ces modèles :

1/. Les modèles de déficit de ressources se limitent à la description statistique du passé observable et à la projection de ces évaluations. Ils ne prennent, dès lors, pas en considération le vrai "coût d'opportunité" de l'aide extérieure, en ce sens qu'ils ne projettent pas les ressources des pays assistés si celles-ci n'avaient pas subi l'influence de l'aide extérieure, ce qui exigerait d'ailleurs une analyse beaucoup plus complexe des interdépendances économiques et des comportements des

individus. Or cette étude semble essentielle en ce qui concerne le rôle de l'aide étrangère et sa véritable efficacité !

"Les modèles d'épargne qui avaient pour but originel de mesurer les besoins de financement extérieur, renoncent en fait, lorsqu'ils s'appuient sur une observation historique, à saisir les besoins incompressibles de financement extérieur, c.à.d. les besoins qui auraient existé même si l'objectif premier de la politique économique avait été la maximation de l'épargne interne ou la maximation du P.W.D. sous contrainte d'équilibre extérieur". (53)

Ils ne permettent, dès lors, pas de répondre à la question cruciale : le développement est-il possible sans aide étrangère ?

2/. Les modèles de projection des besoins portent sur une période relativement courte dans le processus du développement. Il faut, dès lors, rester prudent lorsque l'on transforme les prévisions en critères d'action.

Non seulement l'éventail des politiques économiques induites est restreint par l'acceptation, au moins provisoire et partielle, de capitaux étrangers, mais il est, de plus, "conventionnel" en ce sens que l'on ne reprend pas en compte les politiques de transformation des structures (réformes agraires, nationalisation de firmes dominantes, ou plus simplement l'orientation de certaines dépenses dites de consommation ...) qui induisent les véritables changements socio-économiques mais qui ne produisent leurs effets qu'à plus long terme, et sont donc mal connues.

Terminons enfin cette conclusion par une dernière citation de J. Coussy : "Les modèles ont, pour le moins, tenté de mettre les pouvoirs devant leurs responsabilités, et les recommandations sur la croissance souhaitable des taux d'épargne

(53) J. Coussy : artic-e précité p. 1105.

peuvent être considérées comme la mesure du minimum de l'effort politiquement nécessaire et comme un indicateur de performance réalisable, sans analyse complexe, par les observateurs intérieurs et extérieurs.

Il y aurait, cependant, danger évident à confondre effort minimum avec politique optimale". (54)

x

x . x

(54) J. Coussy : article précité p. 1110.

V.1. Introduction.

L'aide extérieure à caractère financier peut prendre diverses formes que l'on classera en deux grandes catégories. Ou bien les pays développés financent des projets bien déterminés, ou bien ils mettent à la disposition du pays bénéficiaire un montant de ressources que celui-ci utilise plus librement, selon son programme propre de développement. L'aide prend le plus souvent des formes intermédiaires à ces deux modalités, ici simplifiées pour en faciliter l'analyse.

L'étude de la planification d'un pays et des programmes de développement dépasse le cadre d'analyse de ce mémoire. Nous avons vu comment évaluer le déficit des ressources d'un P.V.D. et le montant d'aide extérieure dont il avait besoin, nous verrons encore dans cette introduction les schémas généraux de planification afin d'y situer l'intégration des projets spécifiques d'investissement.

Le principal objet de ce chapitre sera, dès lors, l'évaluation, par les pays donateurs, de ces projets d'investissement, c. à. d. leur coût et leur efficacité.

1.1. Projets et programmes : généralités.

Un projet est un plan d'activités spécifiées employant des ressources pour réaliser des objectifs définis. Il ne comprend pas uniquement l'achat de biens nécessaires, mais consiste surtout dans la création d'une capacité productive nouvelle. Les pays aidants prennent alors en charge une partie ou l'entièreté de leur réalisation.

L'avantage immédiat de l'aide à des projets est de relier directement le montant d'aide à son emploi direct. L'évaluation du projet peut être faite de manière très précise :

on peut en analyser tous les aspects techniques et économiques de manière rigoureuse. Le contrôle en est simple; on est assuré que les sommes accordées ne seront pas gaspillées. Enfin, le projet est bien souvent lié, de manière formelle ou informelle, à la fourniture de produits et de matériaux, nécessaires à sa réalisation. Pour toutes ces raisons les pays développés donnent en fait leur préférence à des projets déterminés. Ils peuvent ainsi justifier ces dépenses étrangères devant leur opinion publique.

Le projet est un investissement net en capital physique. Pour choisir un projet, il s'agit dès lors de considérer son coût et son efficacité espérée en le plaçant dans le contexte global de l'économie dans laquelle il s'insère.

Ces projets génèrent, en effet, des effets multiples :

- 1/. des effets primaires ^{sur} ~~par~~ la production et l'emploi, qui sont la cause immédiate du projet.
- 2/. des effets secondaires qui dépendent de la manière dont l'économie emploie les ressources générées par le projet, par le jeu de l'épargne. (1)
- 3/. des effets de propagation et d'induction qui dépendent de la capacité du projet à créer des investissements et des activités complémentaires (2)
- 4/. et enfin des effets qualitatifs sur l'environnement social du projet.

Dès lors, en plus de la capacité de remboursement (s'il s'agit de financement par prêts), il faut encore envisager le rôle joué par le projet sur l'économie du pays, selon les ressources réelles qu'il génère et qu'il emploie, selon la modification qu'il implique dans l'environnement social et selon sa

(1) Voir les chapitres précédents.

(2) Notion de pôles de croissance de F. Perroux, ou effet d'induction des investissements de A.O. Hirschman. (voir l'analyse des critères de choix des projets).

place dans l'enchaînement de tous les projets qui constituent un programme d'ensemble.

La deuxième manière d'octroyer l'aide est d'analyser les besoins de l'économie globale du pays que l'on assiste. On finance alors des programmes dans le cadre d'un plan général jugé satisfaisant par le pays donateur, tant du point de vue de sa conception que de sa mise en oeuvre. (soutien budgétaire de caractère général)

Cette approche repose essentiellement sur deux arguments. Elle repose d'abord sur l'idée, développée antérieurement, que le problème du développement doit s'analyser en termes de manque de ressources et d'organisation de celles-ci. Elle s'appuie ensuite sur la nécessité d'établir une planification générale du développement.

Tenant compte des inter relations au niveau de l'économie prise dans son ensemble, on fixe des objectifs larges et on établit une politique économique globale.

Dans ce sens, l'aide à des programmes est plus qu'une extension simple de l'aide aux projets. On peut envisager certains types d'aide nécessaires qui ne se matérialisent pas dans des projets; et, par exemple, l'assistance au déficit de balance des paiements, l'envoi de surplus de biens de consommation, l'octroi de facilités de crédit, etc... . On agit directement sur l'économie du pays considéré et non par l'unique action indirecte sur elle des investissements.

Mais, d'une façon générale, l'aide à des programmes suppose de la part des pays assistants une grande confiance dans la gestion de l'économie du pays assisté. On laisse plus de liberté et d'initiative au pays bénéficiaire. L'affectation finale de l'aide est difficile à contrôler, du point de vue des pays donateurs.

Cependant, cette aide accordée à des programmes, semble avoir plusieurs avantages sur celle accordée à des projets particuliers.

A première vue déjà, on remarque que les justifications des projets obéissent à des considérations de court terme et dépendent du jugement d'efficacité que portent les pays donateurs sur l'économie et le développement souhaité des pays bénéficiaires. Or, le but final avoué de l'aide est le développement, qui est une entreprise de longue haleine et qui est spécifique au pays bénéficiaire. Le cadre des projets est, dans cette optique, beaucoup trop étroit.

"Le rendement et la ~~considération~~^{contribution} des projets au développement économique dépendent dans une large mesure du rythme de développement des activités connexes. On ne peut donc apprécier correctement un projet que dans la mesure où on le place dans son environnement futur. En outre, l'évaluation des effets à long terme des projets (utilisation des revenus supplémentaires engendrés par ces projets) implique généralement des jugements d'ordre général sur le comportement, la politique et les institutions du pays bénéficiaire". (3)

De plus, la limitation à des projets précis amène une réalisation imparfaite du plan général. Il est à craindre en effet qu'un financement étranger des projets ne porte que sur les investissements les plus directement rentables, les plus spectaculaires ou sur ceux qui répondent aux "désiderata" des exportateurs, ce qui s'opposerait au développement harmonieux de l'ensemble de l'économie. Comme on l'a vu au Chapitre II, le projet est en fait souvent lié aux objectifs propres du pays

(3) O.C.D.E. : "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement"; O.C.D.E.; Paris, 1967, p. 16.

donateur et ne répond, dès lors, pas toujours à l'emploi optimal que pourrait retirer le P.V.D. du même montant de ressources. L'effort de développement peut se trouver faussé si l'aide ne peut être obtenue que pour des projets comportant un large élément d'importations au détriment d'autres projets dans lesquels les P.V.D. pourraient engager proportionnellement plus de moyens propres.

Comme on l'a vu, l'évaluation d'un projet n'indique, dès lors, pas toujours la contribution réelle apportée au développement du pays bénéficiaire par le pays aidant. L'aide extérieure peut, en effet, financer un projet que le bénéficiaire aurait de toute façon entrepris. L'effet réel d'une telle aide est alors une libération de ressources domestiques. Ces ressources pourront, dès lors, être affectées à des emplois qui n'apporteront qu'une contribution réduite ou même nulle au développement. (4)

C'est pourquoi, il faut envisager la répartition de toutes les ressources disponibles et non seulement le projet spécifique faisant l'objet du financement extérieur.

De même, "certains états peuvent avoir un budget en déséquilibre. Ne pas équilibrer leur budget par une aide au fonctionnement, et la réserver à des investissements particuliers, c'est les conduire à une inflation qui entravera tout effort de développement". (5) Ceci montre que même lorsque l'on manque de projets justifiant l'octroi d'une aide, il peut exister un très réel besoin de devises pour la mise en oeuvre de programmes de développement.

(4) H.W. Singer : "External aid : for plans or projects" in "foreign aid" edited by J.H. Bhagwati and R.S. Eckaus. Penguin modern economics readings; 1970.

(5) F. Luchaire : "L'aide aux pays sous-développés"; p. 43-44. Collection "Que sais-je ?"; P.U.F.; Paris; 1966.

Enfin, des considérations propres à la nature du projet, en limitent encore son efficacité. L'évaluation de projets demande l'emploi d'hommes qualifiés, représente un certain coût et prend énormément de temps. Si c'est le pays bénéficiaire qui se charge de cette évaluation, l'emploi de ces facteurs rares représente pour lui un coût d'opportunité considérable. De plus, le fait de limiter l'aide à un projet déterminé implique un choix sûr, car il est impossible de reconvertir les importations nécessaires spécifiques à tel projet, pour un autre qui serait devenu entretemps prioritaire.

Dès lors, nous pouvons déjà nous rendre compte que dans la mesure où l'on envisage un processus aussi complexe que le développement général d'un pays, il est nécessaire d'envisager des programmes lorsque l'on octroie des ressources. Dans la mesure où l'économie de ces pays n'est pas encore "interdépendante" et dans la mesure où les principaux secteurs ne sont pas développés, une aide à des projets spécifiques ne sera réellement souhaitable que si ceux-ci répondent à des besoins jugés prioritaires. Les programmes, à leur tour, doivent s'ils veulent être efficaces s'inscrire dans un plan général qui tient compte de tous les facteurs qui concourent au développement.

Dans la pratique cependant, toute cette discussion tourne autour des problèmes d'administration, de planification et de contrôle des fonds octroyés. (6)

"L'évaluation des projets constitue néanmoins un instrument utile pour la politique d'aide. Dans les pays où l'économie est relativement primitive et où les statistiques relatives

(6) Pour cette première partie de l'introduction, voir les ouvrages généraux cités dans la bibliographie, et E.K. Hawkins : "The principles of development aid"; Penguin modern economics; 1970; chap. VI, p. 85 et suivantes.

à l'ensemble de l'économie sont rares et incertaines, les évaluations de projets peuvent fournir la seule base solide pour les décisions d'aide. Mais, même dans ces cas, on s'efforce souvent de parvenir à une vue quelque peu plus large en examinant le rôle que l'aide pourrait jouer dans l'élimination de certains obstacles au développement, ou en considérant la croissance potentielle de secteurs économiques importants ou la portée et la nature des activités du gouvernement dans le domaine du développement". (7)

4.2. "La Planification"

Sans entrer dans le détail des procédures de planification, il est cependant important d'en dégager les principaux aspects de façon à voir comment s'y intègrent les projets.

La planification est essentiellement un relevé des ressources que l'on a à sa disposition et une orientation que l'on donne à celle-ci. On projette dans l'avenir l'utilisation des ressources disponibles pour obtenir les principaux objectifs à atteindre. Toute planification établit donc des objectifs généraux desquels découlent des programmes d'action orientée, dans lesquels s'insèrent les projets spécifiques.

Le problème principal de toute planification est l'établissement d'une fonction de décision et l'évaluation quantitative de son contenu, ce qui requiert une interaction entre planification, politique et administration. Le choix et l'exécution des principaux objectifs de développement dépend, en effet, en dernier ressort de l'instance politique du pays envisagé.

(7) O.C.D.E. : "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement"; O.C.D.E.; Paris, 1967; p. 18.

"Le travail d'administration publique, dans les pays sous-développés, ne consiste pas tant à élaborer des systèmes et des graphiques d'organisation qu'à mettre au point - une tâche à la fois plus subtile et plus complexe - l'ensemble des rouages qui, aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, entrent en jeu dans la prise de décisions, de façon que la conception des projets, leur intégration dans le cadre d'un programme de développement et leur exécution soient toutes orientées vers la meilleure utilisation possible des ressources en vue de la réalisation des objectifs nationaux de développement qui ont été fixés en vertu de la fonction de décision".(8)

La planification peut également revêtir diverses formes selon le type de contrainte qu'elle peut exercer sur le marché : du plan impératif de type socialiste (toute l'économie est assujettie au plan) au plan indicatif de type français, (qui joue le rôle de correcteur de marché et qui fournit un cadre cohérent à l'économie concurrentielle.)

Il est enfin évident que le type de planification dépend de l'état de développement du pays par rapport à ses objectifs, et du système économique qu'il choisit.

Ces trois remarques - sur les objectifs, les possibilités de contrainte, et la situation du pays - nous montrent la gamme infinie de systèmes de planification qui peuvent exister. Un plan de développement ne pourra, dès lors, fournir les effets que l'on attend de lui que s'il est cohérent avec la structure du pays envisagé. Aussi devra-t-on se contenter d'une définition très large de la planification dans le contexte du développement, car celle-ci est propre à chaque pays.

"Le plan, dans un P.V.D., doit être l'instrument desti-

(8) O.C.D.E. : "Planification et programmes de développement";
O.C.D.E.; Paris; 1964.
Conclusion de B. Higgins ; p. 231.

né à restructurer fortement l'économie du pays en permettant la mise en place de structures sociales et mentales favorables au développement". (9)

En ce qui concerne l'aspect "pratique" de la planification, on peut encore envisager deux grandes approches : (10)

- La planification à la base ("from below") : On part des projets spécifiques, que l'on agrège ensuite en objectifs d'investissement, lesquels sont globalisés et mis en concordance avec le volume total des ressources.

Comme on l'a vu, cette méthode inductive est fort critiquée car elle ne représente pas un tout harmonieux et ressemble beaucoup plus à une "liste d'achats", elle ne permet donc pas d'évaluer le coût et le rendement social des projets.

- La planification au sommet ("from above") : Dans ce cas, on établit d'abord les objectifs généraux (voir plus loin) à partir desquels découlent des programmes qui impliquent enfin des projets spécifiques :

La planification au sommet est plus opérationnelle et plus cohérente que la précédente. Mais pour élaborer un programme complet, on doit évidemment tenir compte également du coût des projets; si bien que les deux concepts de planification sont en fait bien souvent interdépendants.

Dans l'établissement des priorités des projets, par exemple, il est clair qu'elles dépendent des objectifs généraux (secteurs à développer etc ...) mais elles dépendent aussi de

(9) J. Bégué : "Sur les critères de choix des projets spécifiques d'investissement"; Tiers-Monde, Oct.-Déc. 1965; IV : 24; p. 876.

(10) VIIIe Congrès flamand des Sciences Economiques : "L'aide au développement"; Rapport I; Gand 1967; p. 106.

la comparaison des projets entr'eux (choix des techniques de production etc...). Il semble donc qu'une analyse sectorielle est nécessaire pour faire le joint entre ces deux approches en identifiant les diverses stratégies du développement et les différents projets que leur application nécessite.

D'une manière plus concrète, si on choisit la méthode de planification au sommet, et vu le manque de statistiques caractérisant les P.V.D., on peut procéder comme suit : (11)

On commence par estimer la population totale, la population active et la croissance de la productivité. La multiplication de la population active par le taux de productivité nous donne le Produit Brut, ou le montant des ressources disponibles.

On peut également obtenir une estimation grossière du volume des importations (bien que celles-ci soient influencées par le choix des projets !), ce qui donne une indication sur le montant des exportations nécessaires de manière à résorber le déficit éventuel de la balance des paiements.

La soustraction des importations du produit brut nous donne alors une estimation du Revenu National. C'est ici qu'intervient le problème majeur de la programmation : le taux d'épargne et les importations prévues de capital sont-elles suffisantes pour accroître le revenu national ? (Ce problème est celui qui a été étudié dans le chapitre précédent.)

Enfin, La dernière et principale grandeur économique, habituellement fixée comme objectif, est le Revenu National par tête. Une estimation de la croissance de la population est donc indispensable pour relativiser tous les taux obtenus auparavant.

Remarquons, pour terminer, que les investissements qui constituent le moyen principal de réaliser ces objectifs ne procurent tous leurs effets qu'après un certain délai, et ce laps de temps de réaction varie d'un investissement à l'autre.

(11) J. Tinbergen : "The design of development"; The economic development institute; B.I.R.D.; John Hopkins Press; 1958.

Il est donc nécessaire à ce stade d'objectifs globaux de se définir un horizon temporel moyen, quitte à le spécifier et le différencier dans les programmes.

Une deuxième étape dans la planification est alors d'établir des programmes par secteur. On cherche à déterminer la nature et la quantité des biens et services à produire et à analyser la structure des deux principaux marchés, intérieur et étranger. Il s'agit donc principalement d'estimer l'offre et la demande de chaque produit.

Enfin, toute augmentation future de la production doit se matérialiser dans des projets individuels, aussi bien privés que publics. Vu le coût social que représentent ces projets et les objectifs généraux de croissance, il est alors nécessaire d'établir des priorités entre eux et de favoriser certains types d'investissement plutôt que d'autres.

Ces notions de planification servent uniquement de cadre de référence pour la discussion sur le choix des critères d'investissement. Nous n'approfondirons, dès lors, pas cette analyse.

Cependant, on remarque déjà que la planification que l'on vient d'établir ne rencontre pas totalement la définition donnée plus avant et empruntée à J. Bégué. La conception de la planification ainsi esquissée montre déjà à ce stade qu'elle est insuffisante pour les P.V.D. car le développement ne se limite pas à la croissance économique et cette croissance économique elle-même dépend de la modification dans les structures et du sens de cette modification. Le véritable but d'une planification dans les P.V.D. est de mettre en place les enchaînements de développement et non d'accroître immédiatement une quelconque grandeur économique.

Mais nous reviendrons sur ce point dans la discussion
qui suit. (12)

x

x x

-
- (12) Pour cet exposé sommaire de la planification, voir également les articles suivants :
- J. Adler : "Plans, Projects and Priorities", Finances et Développement; vol. 1, n° 2, 1964.
- W.A. Lewis : "On assessing a development plan" (p. 405 et suiv.) in "Economic policy for Development" edited by I. Livingstone; Penguin modern economic readings; 1971.
- H. Simonet : "Aspects de la politique de développement" (p. 373 et suiv.) dans "La Belgique et l'aide aux pays sous développés"; I.R.R.I.; Bruxelles 1959
- A. Waterston : "Une méthode opérationnelle de planification du développement"; Finances et Développement ; n° 4; 1969.

V.2 „Méthode générale d'évaluation des projets“.

Le chapitre précédent nous a donné une approche globale de l'aide au développement.

Nous tenterons ici d'approfondir les critères de choix des projets spécifiques d'investissement et de voir dans quelle mesure ces derniers sont influencés par le plan de développement général. On cherchera donc à déterminer l'efficacité d'un investissement sur le processus de développement et ~~à~~^à comparer de ce point de vue les différents projets soumis.

Dans une économie parfaitement compétitive, les firmes privées recherchent le profit et investissent par conséquent dans la mesure où le taux de rendement interne du projet est supérieur au taux d'intérêt. Il suffit, dès lors, de maximiser la différence entre la valeur actualisée des recettes attendues et les coûts du projet pour en mesurer la rentabilité.

L'optimum théorique économique est alors atteint en sommant les profits marginaux de toutes les firmes, le critère général d'allocation des facteurs étant donné par l'égalité du produit marginal du facteur à son prix. (Stade Paréto-Optimal).

Cependant cet optimum est obtenu à partir d'hypothèses fort strictes concernant le comportement des individus (rationalité et indépendance des choix), les biens et facteurs de production (mobilité, homogénéité et divisibilité parfaite) et la structure de marché (parfait et statique : information et prévision parfaites).

Ce n'est que dans un tel équilibre concurrentiel statique, que les prix sont réellement déterminés par les conditions techniques de production confrontées aux goûts du consommateur.

Ce cadre théorique de référence est, dès lors, inopératoire pour juger la réalité économique. L'optimum théorique est en effet basé sur le comportement de l'individu isolé; la dimension sociale et temporelle de l'économie est absente de ce raisonnement.

Dans la réalité, il faut en effet prendre en considération des contraintes supplémentaires qui affectent les conditions d'optimalité : des effets externes peuvent apparaître dans le comportement des agents et dans les processus de production, certains biens peuvent être indivisibles, tels les biens publics, et enfin des contraintes supplémentaires apparaissent également dans les marchés : des imperfections peuvent en effet provenir de la constitution de monopoles et de l'intervention de l'Etat. (Contraintes institutionnelles et politiques).

D'un point de vue dynamique également, même si on garde au consommateur la liberté de ses choix dans l'affectation de ses revenus intertemporels (et donc de son épargne) le choix d'un projet influencera divers secteurs de l'économie ainsi que le comportement futur de ces individus. Il fera donc varier les prix; il n'y a donc plus de système de signalisation.

Devant l'existence de ces contraintes supplémentaires dans la réalité, on peut se demander si on peut les "rectifier" par une politique économique découlant de l'optimum général. Si ces contraintes sont, en effet, immuables (additionnelles), il faudra dès lors envisager une approche partielle, en ce sens que la politique économique découlant de l'optimum de premier rang est impossible à appliquer; la non réalisation de certaines conditions optima rend, dès lors, nécessaire une modification des autres.

Ainsi "la présence d'une ou de plusieurs contraintes additionnelles tenues pour inaltérables oblige en général la poli-

tique économique partielle parétienne à rechercher d'autres voies et d'autres solutions que celles qui découleraient d'une simple application des équivalences marginales restantes. (13)

C'est dans ce cadre d'un optimum de second rang que se situe la recherche des priorités pour les projets.

Se voulant essentiellement concrète, l'analyse "coûts bénéfiques", par exemple, s'inspire de la théorie parétienne pour évaluer les corrections aux imperfections du marché, mais elle reste néanmoins partielle. Elle n'est, en effet, qu'une technique visant à donner à une somme déterminée la meilleure affectation possible en comparant divers projets du point de vue de leurs coûts et avantages sur l'économie, évalués pécutiairement. "La non obtention des conditions pour un maximum de bien être dans le reste de l'économie ne regarde l'analyse de coût-bénéfice que dans la mesure où elle fait des valeurs de marché des inputs et des outputs des mesures faussées des coûts et bénéfiques". (14)

Elle permet d'évaluer les déséquilibres entre la théorie et la pratique, mais non de les corriger. Une planification est, dès lors, nécessaire pour entreprendre les projets d'"intérêt public". L'évaluation Coûts -Bénéfiques permettra de classer ces projets, mais en définitive elle devra dépendre d'un cadre d'options plus larges, par exemple, en ce qui concerne la répartition des revenus.

(13) Pour cette approche théorique, voir :

P. Pascallon : "La théorie du "Second Best" en procès";
Cahiers de l'ISEA; tome IV, n° 2-3, février-mars
1972, p. 459.

O. Eckstein : "Investment criteria for Economic Development and the theory of New Welfare Economics"
Quarterly journal of economics; février 1957; vol. 71;
n° 1.

(14) P. Pascallon : article cit., p. 634.

Cette faillite de l'économie théorique se fait davantage sentir dans les P.V.D. car l'interdépendance économique y est la plupart du temps absente et les marchés le plus souvent imparfaits. Des critères de choix sont alors indispensables car les prix du marché ne reflètent pas le coût réel supporté par la société. Enfin, vu l'insuffisance de l'infrastructure, un plan de développement sera nécessaire, non seulement comme correcteur de marché, mais pour orienter l'activité économique d'ensemble et pour promouvoir des objectifs plus généraux.

Introduction.

L'évaluation économique d'un projet a pour but de déterminer l'opportunité d'effectuer les investissements proposés en regard des autres possibilités d'investissement dans l'économie.

Dans le contexte du développement, une telle évaluation doit se faire au niveau de l'effet sur l'ensemble de l'économie : on envisagera donc les projets dans une optique globale, par opposition à l'optique privée qui cherche à maximiser le profit individuel sur la base des renseignements que lui fournit le marché.

En outre, on insistera beaucoup moins sur les autres types d'évaluation : financière, technique etc... car elles sont dans une certaine mesure reprises dans l'évaluation économique qui en est la résultante.

Du point de vue des organismes finançant ces projets, cependant, une analyse financière préalable du projet reste nécessaire. L'évaluation économique constitue en quelque sorte une étude d'objectifs, ou d'effets sur le développement, qui est l'étude qui nous intéresse directement; par contre, l'évaluation financière, elle, se rapporte davantage aux moyens financiers à mettre en oeuvre et selon quelle modalité.

2.1. Méthode d'évaluation.

La méthode normale d'évaluation d'un projet est d'en calculer les coûts et bénéfices attendus durant la vie du projet, actualisés, selon un taux qui reflète le rendement escompté du capital investi.

On peut procéder de deux manières :

1/ calcul de la valeur actualisée nette du projet :

On actualise à un taux censé refléter le coût réel du capital dans le pays considéré, les coûts et bénéfices prévus pour

chaque année de la vie du projet et on fait la différence entre le flux des bénéfices actualisés et le flux des coûts actualisés.

$$\frac{b_1}{(1+i)} + \frac{b_2}{(1+i)^2} + \dots + \frac{b_n + S}{(1+i)^n} > \frac{C_1}{(1+i)} + \frac{C_2}{(1+i)^2} + \dots + \frac{C_n}{(1+i)^n}$$

où b_i = bénéfices attendus

c_i = coûts

S = valeur finale

i = taux d'actualisation

2/ Calcul du taux de rentabilité interne du projet :

C'est une méthode qui consiste à rechercher le taux d'actualisation qui donne la même valeur actuelle au total des coûts et au total des bénéfices. Ce taux de rentabilité économique est alors comparé au taux d'intérêt réel dans l'économie.

$$\frac{b_1 - C_1}{(1+r)} + \frac{b_2 - C_2}{(1+r)^2} + \dots + \frac{b_n - C_n}{(1+r)^n} = 0$$

- où r = taux de rendement interne

- et choix du projet si $r > i$.

Remarquons enfin que ces 2 techniques, employées par la Banque Mondiale, conduisent au même résultat pratique si le taux d'intérêt employé pour l'actualisation dans la première technique est le même que celui qui est employé pour la comparaison dans la deuxième technique. (15)

(15) J.A. King : "Les projets de développement économique et leur évaluation"; B.I.R.D.: Dunod, Paris, 1963, (1^{re} partie).

Pour les formules mathématiques, voir :

A.R.Prest et R. Turvey: "Cost Benefit analysis : a survey":
The economic journal; décembre 1965; vol. 75; n° 300;
p. 705.

Dans le cas d'une stricte rentabilité financière (effets primaires du projet) les b_i représentent le bénéfice brut à chaque période, mais dans le cas où l'on considère la rentabilité économique générale, les b_i représenteront la valeur ajoutée de chaque unité intéressée par le projet à chaque période.

En plus des effets primaires, (c.à.d. les profits directs,) on doit dès lors prendre en considération les salaires et les impôts payés ainsi que les effets indirects en amont et en aval et les effets induits par le projet.

La prise en considération de ces valeurs ajoutées dont la création est provoquée par le projet en amont et en aval au sein de la même économie est essentielle. Les projets d'infrastructure, par exemple, "peuvent avoir un coefficient "bénéfices/coûts" direct très faible ou même nul si les services produits ne sont pas commercialisables. Par contre, dans la mesure où ces projets favorisent la production d'autres secteurs (qui avaient une capacité de production sous utilisée, par exemple) les bénéfices indirects peuvent être très élevés." (16)

La somme des valeurs ajoutées, directes et indirectes provoquées par un projet nous donne alors sa contribution au produit national.

2.2. Evaluation des bénéfices et des coûts.

Dans notre contexte le problème majeur consistera dès lors à évaluer les bénéfices et les coûts qu'il faut inclure dans ces calculs et à quels prix il faut les estimer afin qu'ils reflètent bien les bénéfices et coûts réels supportés par la société dans son ensemble.

(16) C.E.E. : "Document de travail sur l'évaluation des projets"
Commission des communautés Européennes, Direction au
F. E.D.; VIII / 371 (71) F - F.E.D. / 1 p. 25.

Evaluation des unités matérielles.

L'évaluation d'un projet commence toujours par l'évaluation des besoins que ce projet doit satisfaire. A partir de là, on met au point des techniques alternatives qui permettent de satisfaire les besoins. On peut, dès lors, estimer les coûts des projets : le coût de capital du projet lui-même (effets immédiats) et les coûts opératoires associés à la production/du bien ou du service (effets permanents).

Mais l'estimation des bénéfices se heurte généralement à plus de difficultés : augmentation de certaines productions et d'économies de coût d'autres secteurs de l'économie, qui sont des effets directs du projet auxquels il faut encore associer des effets indirects tels que l'amélioration de la balance des paiements ou de l'emploi etc... . On voit, dès lors, que tous ces bénéfices sont difficilement quantifiables !

Prix à utiliser.

Il faut encore donner une certaine valeur à ces coûts et bénéfices : c'est le problème des prix. Dans les économies peu développées, on ne peut, en effet, employer les prix du marché comme dans le cas des économies avancées, car ceux-ci ne reflètent pratiquement jamais les coûts réels supportés par la société.

D'abord, l'inflation est devenue une règle dans les P.V.D. et, de plus, cette inflation n'est la plupart du temps pas uniforme, si bien que la différence des prix entre les secteurs ne reflète pas la différence des coûts.

Dans la plupart des P.V.D., le sous-emploi qu'ils connaissent indique de plus que le vrai niveau des salaires est de loin inférieur au prix du marché. Le salaire est presque entièrement une rente et, dès lors, si on employait sa valeur

de marché, on surestimerait les coûts. C'est pourquoi le coût d'opportunité du travail (c.à.d. la valeur marginale du produit attribuable au travail dans ses emplois alternatifs) est une bien meilleure indication. Et ce coût d'opportunité en cas de sous emploi est pratiquement nul.

Ceci est souvent vrai pour la main-d'oeuvre non qualifiée : si celle-ci n'était pas employée à l'exécution d'un projet, elle n'aurait d'autre alternative que d'être employée dans l'agriculture où la productivité est faible, ou de ne pas être employée du tout. Cependant, en ce qui concerne la main-d'oeuvre qualifiée, c'est souvent le contraire qui se produit : étant donné sa rareté relative par rapport à une forte demande, les salaires octroyés sont souvent en deça du coût réel, et doivent donc être corrigés dans l'autre sens.

L'évaluation du taux d'intérêt d'équilibre pose également des problèmes. A l'équilibre, ce taux doit en effet refléter la rareté relative du capital dans le pays (taux auquel il est possible d'attirer du capital additionnel) et le taux de rendement marginal de l'investissement corrigé par un élément de risque (c.à.d. le reflet du rendement des capitaux si ceux-ci n'étaient pas employés à la réalisation du projet considéré). Ceci montre donc toute l'importance que revêt ce taux pour l'actualisation des coûts et des bénéfices. Ce taux d'actualisation employé doit en effet réaliser l'équilibre entre l'offre et la demande de capitaux à l'échelle de la nation envisagée. (17)

Dans les P.V.D. les marchés de capitaux sont généralement peu développés et le capital est, comme on l'a souvent montré, extrêmement rare, ce qui tendrait à montrer que les taux d'équilibre sont plus élevés que les taux observables du marché. Cependant, il faut encore rattacher le taux d'actualisa-

(17) Cette analyse du taux d'intérêt doit être rattachée au chapitre II de ce mémoire.

tion à la capacité d'absorption du pays. A la limite il pourrait y avoir trop de capital disponible par rapport aux projets valables : le taux à employer pour l'actualisation ne serait alors pas aussi élevé qu'on pourrait le supposer. Dans la mesure, en effet, où le taux d'actualisation est rattaché à la capacité d'absorption, il se peut que les ressources financières ne constituent pas le facteur le plus rare. On voit dès lors que le taux d'intérêt d'équilibre est très difficile à évaluer dans les P.V.D.

En fait, le choix de ce taux d'escompte est fort controversé: Little et Mirrlees (18), par exemple, préfèrent prendre comme taux, non pas le taux réel d'équilibre, qui indique l'escompte fait par les individus sur leur consommation future, mais celui que choisit le gouvernement d'un pays. La préférence sociale du temps peut, en effet, attacher plus de poids au futur que la préférence privée du temps; et c'est la première qui est retenue dans les P.V.D. pour déterminer l'allocation des ressources entre consommation et investissement, même si on a un marché du capital parfaitement compétitif. Ceci est essentiellement dû à l'importance que l'on attache à l'épargne et à la capacité d'engendrer celle-ci. Mais on reviendra sur cette notion un peu plus loin.

Marglin, suggère, lui, de dériver ce taux du taux de croissance qui lui-même implique un taux d'investissement. Le taux social d'escompte serait alors égalé à la productivité marginale de l'investissement. (19)

Et la discussion des méthodes proposées pour évaluer ce taux ne s'arrête pas là ! Ceci nous permet cependant de voir la complexité du choix d'un tel taux qui dépend des particularités économiques de chaque pays ainsi que des choix politiques de ceux-ci.

(18) I.M.D. Little et J.A. Mirrlees: "Manuel d'analyse des projets industriels dans le P.V.D."; volume II, chapitre III. OC.D.E. Paris; 1969.

(19) S.A. Marglin : "Public investment criteria, Benefit-Cost analysis for planned economic growth"; George Allen and Unwin Ltd; London; 1967; cité par A.R. Prest et R. Turvey: op. cit. p. 698.

De plus le déséquilibre de la balance des paiements et l'inflation interne montrent que bien souvent la monnaie du P.V.D. est surévaluée par rapport à sa vraie valeur. Dans l'évaluation des projets, il sera, dès lors, nécessaire de déterminer le taux de change réel.

En effet, en cas de surévaluation de la monnaie locale, la demande de devises étrangères pour les importations sera supérieure à l'offre provenant des exportations et dès lors le prix réel d'une importation sera inférieur au coût réel supporté par la société, cependant que le prix réel d'une exportation sera inférieur au bénéfice réel retiré par elle.

Enfin, il faut encore ajouter à ces déséquilibres fondamentaux les mesures gouvernementales de taxation, de protection et de subsides qui faussent également les prix réels affectés aux éléments repris dans l'évaluation des projets, ainsi que les distorsions de prix associées aux puissances monopolistiques.

Ces pratiques, en effet, provoquent un écart important entre le prix payé par le consommateur de biens et services et le coût réel de production.

Pour remédier à ces situations, il s'agira, dès lors, d'utiliser les prix réels pour la société. Ces prix escomptés ("Shadow Prices") représentent donc des valeurs théoriques d'équilibre entre l'offre et la demande.

On remarque, par exemple, qu'avec des salaires surévalués et les taux d'intérêt sous évalués il y a une discordance dans le système des prix : les biens produits incorporant une grande quantité de travail seront surévalués ~~[du point de vue]~~ alors que les produits capitalistiques seront eux sous-évalués du point de vue social.

social. (20)

Cette analyse montre donc, en général, que certains projets qui sont non attractif pour l'investisseur privé peuvent l'être du point de vue de la société dans son ensemble. Autrement dit, dans les P.V.D. plus encore que dans les pays industriels, des contraintes réelles empêchent de réaliser l'équilibre optimal de Paréto. Cette technique permet d'évaluer cette distorsion entre profits privés et bénéfice social, mais elle ne la supprime pas. Elle n'aboutit au mieux qu'à une "sous optimisation" concrète, le projet optimal étant celui qui procure le bénéfice net le plus élevé.

On n'entrera pas davantage dans les détails de cette technique, ni dans les propositions pratiques de résolution de ces évaluations (souvent controversées d'un auteur à l'autre). Les principes généraux que l'on vient de donner suffisent pour comprendre la portée de cette évaluation. (21)

On a choisi cette méthode Coûts-Bénéfices parce qu'elle semble être le critère le plus général d'évaluation des projets individuels. Elle inclut une vue de longue durée (l'actua-

(20) Pour ces corrections, voir essentiellement :

C.E.E. : "document de travail sur l'évaluation des projets" précité.

O.C.D.E. : "Manuel d'analyse des projets industriels dans les P.V.D." par I.M.D. Little et J.A. Mirrlees: précité.

B.I.R.D. : "Shadow prices for project evaluation in less developed countries"; prepared by R.S. Weckstein; Economics department working paper; n° 47; june 1969; Sector and project studies division.

ainsi que

J. Tinbergen : "The design of development"; The Economic Development Institute; Johns Hopkins Press; Baltimore, 1958.

G.B. Baldwin : "Le flux actualisé des recettes et des dépenses" Finances et développement, n° 3, 1969 (explication de la technique elle-même).

lisation a pour effet de convertir les valeurs futures en valeur actuelle) et une vue fort large (on prend en considération les effets indirects); enfin elle montre bien les implications d'un projet sur toute l'économie. Elle est, de plus, la technique employée par les principaux organismes d'aide au développement.

Il reste, dès lors, à voir dans quelle mesure cette évaluation de projets individuels est bien indépendante du plan de développement choisi et quelles critiques, on peut lui apporter dans son application aux P.V.D.

2.3. Critiques

Cette technique est très populaire dans les pays industrialisés et a, dès lors, été transposée dans les P.V.D. malgré les difficultés que l'on a mentionnées concernant l'établissement du taux d'actualisation, l'évaluation des autres prix et les prévisions de leur évolution, etc... Toutes ces difficultés pratiques limitent déjà la portée de ce type d'analyse.

Une autre limitation consiste également dans la difficulté d'évaluer les bénéfices sociaux. On se heurte à la mesure de l'utilité relative et du problème des externalités. Il est assez délicat de mesurer les bénéfices indirects des projets, et par exemple, les bénéfices et coûts sociaux des industries induites par la construction d'une route ou par l'accroissement d'énergie. On remarque, en outre, que les aspects non quantifiables sur l'environnement et sur la transformation du comportement des individus ne sont eux non plus pas repris en compte. Or ces derniers aspects dans notre définition du développement comme changement de structures jouent un rôle essentiel ! (22)

(21) voir notamment la critique de :

G.B. Baldwin dans son article "Little et Mirrlees: Un guide pour le profane"; Finances et Développement; 1972, n° 1.

(22) J. Bégué : "Sur les critères de choix des projets spécifiques d'investissement"; Tiers-Monde; oct.-déc. 1965, T.IV.

"Par exemple, les économistes qui se sont intéressés à l'Afrique sont unanimes à considérer que si la croissance n'y a pas acquis de caractère cumulatif, malgré l'essor des exploitations agricoles, cela est dû au fait que ces activités nouvelles n'ont pas réussi à transformer de façon décisive les qualifications techniques, les mentalités et les structures socio-économiques du monde rural. On en conclut qu'il faut attacher une importance de plus en plus grande dans les projets de développement au facteur "animation et formation du capital humain", tant dans les activités agricoles qu'industrielles. Dès lors, la formation des agents de production africains constitue un effet secondaire de caractère qualitatif, mais d'une importance cruciale pour le développement".

Or la prise en compte de ces effets secondaires influencera directement le type d'activité de production.

Par exemple, "pour produire de l'huile de palme, on a le choix entre des plantations de type industriel, gérées par l'Etat ou des sociétés privées, et des plantations également modernes mais confiées à des exploitants familiaux.

Dans le premier cas, on peut être certain de la bonne fin du projet comme outil de production, mais on ne quitte pas "l'économie de plantation" qui utilise un certain nombre de salariés et qui exerce peu d'effets sur la modernisation du monde rural environnant.

Par contre le mode de production "familial" est plus incertain sur le plan des résultats à court terme; en tout cas, il implique un coût de formation et d'encadrement qui risque de compromettre sa rentabilité financière immédiate. Pourtant, dans la mesure où l'on consent cet effort de formation, on introduit dans le pays un ferment de progrès. Conçu dans cette optique, le projet n'est plus seulement de fournir un produit d'exportation le meilleur marché possible, mais aussi de faire en sorte que les paysans deviennent de plus en plus capables d'assurer

eux-mêmes et de façon compétitive des productions commercialisables. Le moyen peut ainsi devenir aussi important que la fin". (23)

Cependant, ces effets secondaires d'un projet ne sont guère mesurables. On peut éventuellement estimer le coût d'encadrement nécessaire, mais les véritables bénéfices échappent totalement à la quantification. De plus, dans la mesure où les organismes financiers prêtent des fonds, comme la B.I.R.D. par exemple, il est évident qu'ils sont plus préoccupés par la viabilité financière des projets; ils ne peuvent, 'dès lors', "couvrir le risque d'échec qu'implique l'accentuation de l'élément formation, ni financer des actions qui ne dégagent pas rapidement un surplus monétaire" (24)

Pour les mêmes raisons, on remarque que "l'analyse des coûts - Bénéfices" exprimés en valeur monétaire, actualisée ou imputée, est plus applicable aux projets industriels, agricoles et d'infrastructure économique, tels que l'énergie ou les transports, qu'aux projets plus spécifiquement sociaux tels que la santé ou l'éducation" (25). Tous ces services publics ne sont, en effet, pas rétribués aux prix du marché. Les bénéfices sociaux en sont difficilement mesurables.

Enfin, une dernière et très importante limitation concerne la taille des projets d'investissement par rapport à l'économie envisagée. Un investissement relativement important altérera la constellation des prix et des productions relatives de l'économie tout entière; par conséquent l'évaluation de ses coûts et bénéfices en sera nécessairement faussée !

(23) C.E.E.: "Document de travail sur l'évaluation des projets" op. cit. p. 29 et 30

(24) Document de travail de la C.E.E., précité p. 30.

(25) R. Mikesell : "Economics of foreign aid" p. 130. Weidenfeld and Nicholson; London; Aldine; Chicago 1968.

Ces dernières critiques sont fondamentales pour les P.V.D. (Elles reviendront dans la discussion qui suit.) Elles permettent cependant déjà de voir la portée de la conclusion de Prest et Turvey : "l'application de cette technique aux P.V.D. est bien souvent moindre qu'elle ne l'est envisagée, car beaucoup de projets d'investissements impliquent de grands changements ^{structurel} ~~culturels~~ dans ces pays". (26)

2.4. . Evaluation Coûts-Bénéfices et critère de priorité.

Pour que l'évaluation Coûts-Bénéfices puisse fournir un bon critère de priorité, il faut que les conditions suivantes soient remplies :

- 1) La totalité de la production se vend sur le marché.
- 2) Les prix du marché doivent reproduire les coûts réels de l'économie (mais on a vu que l'on pourrait remédier grossièrement à ce défaut.)
- 3) Le plan de développement ne se préoccupe pas de la distribution des revenus. (27)

Alors seulement le rendement de chaque projet permet de déterminer sa priorité.

Dans les P.V.D., on remarque cependant que la distribution des revenus joue un rôle très important dans les programmes de développement, car la rareté des ressources impose un choix sévère.

Cette prise en considération des problèmes de répartition, d'ailleurs, nous fait à nouveau voir que cette technique de coûts-bénéfices ne permet pas de réaliser l'optimum de premier rang et qu'elle reste dépendante des choix politiques.

(26) A.R. Prest et R. Turvey: article précité p. 685.

(27) J. Adler : "Plans, Projects and Priorities"; p. 91.
Finance et Développement; vol. 1; n° 2; 1964.

" Les analyses de Coûts-Bénéfices consistent essentiellement à mettre en évidence les coûts ou désavantages et les bénéfices ou avantages que comporte chacune des différentes options politiques". (28)

Ce choix dans la distribution de revenu, ou plus généralement dans la distribution de consommation finale peut, en effet, s'effectuer de deux manières :

1) Distribution de consommation entre contemporains :

Dans ce cas, on a des poids différents attachés à la consommation de différents groupes de revenu; on envisagera l'influence du choix d'un projet dans la redistribution de revenu entre les groupes sociaux : par exemple, l'installation d'un projet dans des régions plus pauvres, projets incorporant beaucoup de main-d'oeuvre si une région souffre d'un sous-emploi particulièrement marqué, etc La recherche d'un objectif de plein emploi aura, par exemple, comme conséquence une meilleure distribution de la consommation à court terme.

Il faut cependant remarquer que "lorsque la main-d'oeuvre est abondante, compte tenu du coût réel de celle-ci, un projet qui emploiera beaucoup de monde est économiquement plus avantageux qu'un autre projet comportant sensiblement les mêmes profits nets mais qui absorbera beaucoup de capital et créera relativement peu d'emplois nouveaux. Mais, même dans une situation de cet ordre, il ne serait nullement justifié de préparer un projet simplement pour offrir du travail dans une industrie qui, de par sa nature, est capitalistique". (29)

(28) P. Pascalon : op. cit. p. 635.

(29) J.A. King : op. cit. p. 8.

2) Distribution de consommation entre différentes époques du temps.

L'ultime objet de l'activité économique est d'élever le niveau de vie, autrement dit d'augmenter la consommation. Mais c'est le renoncement de la consommation actuelle (l'épargne) qui fournit les ressources nécessaires aux investissements qui permettront d'accroître la consommation de demain. De là, résulte le conflit entre les deux options : consommer aujourd'hui ou épargner pour consommer demain. Et toute la discussion portera à nouveau sur le taux d'intérêt : la rentabilité sera une bonne mesure du bénéfice social si le taux auquel la firme emprunte est le même que celui auquel la société escompte sa consommation future. A l'équilibre, la société est indifférente à avoir un peu plus de consommation actuelle ou future : le choix entre l'épargne et la consommation dépend de la souveraineté du consommateur. Il n'y a donc aucune différence de bénéfice social suivant qu'un revenu supplémentaire est consommé ou épargné, dans la mesure, bien sûr, où une possibilité d'investissement répond à cette épargne.

Mais en pratique, le gouvernement dans ses plans de développement attache souvent une plus grande importance au bien-être des générations futures que ne le font les individus agréés. C'est en effet tout le problème de la croissance qui se pose en terme de générations. - (voir les principes généraux d'efficacité). - Le gouvernement considère donc que dans la mesure où des possibilités d'investissement existent, l'épargne actuelle a plus de poids que la consommation présente, ou, autrement dit, que la génération actuelle doit dans une certaine mesure "se sacrifier" pour les générations futures. Dans ce cas, le gouvernement escomptera les projets à un taux plus bas que le taux d'intérêt d'équilibre. Ce taux d'escompte détermine, en effet, le montant d'épargne à générer, celui-ci étant lui-même déterminé par les décisions de production, c.à.d. le choix des projets.

On choisira par conséquent des projets fortement capitalistiques (ou à haut coefficient de réinvestissements) de manière à ce que le gain brut se reflète plus dans les profits et les réserves pour dépréciation que dans les salaires qui ont surtout pour résultat un accroissement de la consommation. Comme on le voit grossièrement, les projets capitalistiques tendent donc à restreindre à la fois la consommation et l'emploi, mais avantagent l'épargne et la croissance. (30)

On a vu pourquoi l'évaluation individuelle des projets ne déterminait pas de manière exhaustive un ordre de priorité dans les projets. Mais la distribution des revenus, comme telle, ne remplit pas non plus ce rôle : la redistribution directe des revenus peut, en effet, être en opposition avec des objectifs de croissance. On remarque par conséquent que tout classement des projets dépend d'un organe de planification qui choisit des objectifs à atteindre qui sont de nature essentiellement politique puisqu'ils impliquent un choix qui porte non seulement sur les populations présentes mais également sur les générations futures. Les critères de priorité sont dès lors subordonnés à ces objectifs.

Et dans le cas des P.V.D., ces critères de priorité des projets seront encore dépendants des secteurs que l'on cherche à développer, car l'infrastructure et l'interdépendance économique étant absentes, le raisonnement doit plus s'établir en termes de priorités globales.

(30) I.M.D. Little et J.A. Mirrlees : précité; essentiellement le chapitre III;

O. Eckstein : "Investment Criteria for Economic Development" and the theory of International Welfare Economics". Quarterly Journal of Economics; février 1957; vol. 71 n° 1.

Mais avant d'aborder ces questions, il nous reste encore à envisager les critères partiels de priorité qui découlent d'ailleurs de l'analyse précédente. ("Rhules of Thumbs").

x

x x

V.3. Discussion : critères particuliers de priorité.

Nous allons envisager ici les critères d'allocation partiels des investissements. Tous les projets affectent dans une certaine mesure la production globale mais dans la mesure où l'on envisage l'effet d'un projet sur l'ensemble de l'économie, on peut insister davantage sur l'effet portant sur un facteur de production particulièrement rare, ou sur un goulot d'étranglement particulièrement important.

Le critère le plus général d'investissement est celui de la productivité : c.à.d. que le nouvel investissement doit promouvoir la croissance, ou le développement économique, ou encore entraîner la productivité marginale sociale la plus élevée. Autrement dit, le problème principal consiste à retirer l'emploi le plus utile possible des ressources limitées, la plus importante étant le capital.

A partir de ce principe général, on peut établir toute une série de critères, parfois même contradictoires entre eux, tels que :

1) Maximer la relation Produit/Capital :

le capital étant généralement le facteur le plus rare dans l'économie, la préférence sera donnée au projet qui utilise ce facteur le plus efficacement. On ne reviendra pas sur les critiques de ce rapport, déjà analysées dans le chapitre précédent.

2) Critère de la productivité sociale :

L'investissement public n'est pas lié à des considérations de rentabilité commerciale du fait qu'il est d'intérêt général. Il peut cependant faire l'objet d'un calcul économique fondé sur la valeur ajoutée du P.N.B.; celle-ci étant calculée en tenant compte de l'accroissement du P.N.B. qui découle directement et indirectement de l'investissement projeté. (voir notamment la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.)

- 3).Maximer le taux marginal de réinvestissement par tête, ou le taux de reproduction de capital.

Ce critère a pour but de maximiser la capacité de réinvestissement qui résultera de la hausse des revenus provoquée par le projet, ce qui a pour conséquence de maximiser la croissance en longue période.

Comme dans les P.V.D. les salaires sont assez peu élevés, et dès lors les possibilités d'épargne pour cette catégorie de revenu très faibles, ce critère tend à avantager les projets fortement capitalistiques et est donc dans une certaine mesure en contradiction avec le premier critère. Mais on reviendra sur ce problème dans la discussion qui suit.

- 4).Enfin, il reste encore le problème du remboursement des investissements extérieurs.

Les projets doivent réduire la tension sur la balance des paiements. On peut par conséquent maximiser la relation exportation/investissement, ou favoriser les projets qui substituent une production nationale aux importations. Les investissements publics, en effet, dans la mesure où ils sont financés au moins en partie par l'étranger, doivent tenir compte de l'équilibre externe futur du pays receveur, dans la mesure où celui-ci se trouve placé devant l'obligation d'assurer, en monnaie étrangère, le remboursement et le service de l'emprunt.

C'est, par exemple, une préoccupation majeure de la Banque Mondiale dans ses prêts aux P.V.D. Elle n'accorde, dans la plupart des cas, ses prêts que pour couvrir le besoin direct des devises étrangères, les effets indirects de devises étant plus difficiles à évaluer. On ne reviendra pas sur les défauts de cette méthode de financement. Rappelons qu'il s'agit d'un critère tel que les pays ayant déjà une dette extérieure ne demanderont des prêts que pour les investissements les plus productifs, et non pour ceux d'infrastructure et que le manque de couverture des coûts locaux

provoquera bien souvent le financement de ces coûts de manière inflationniste : ce qui provoquera une demande supplémentaire pour des importations non couvertes par le prêt. Le manque de devises en sera dès lors accru.

Ces critères étant les plus importants, ce sont eux qui nous préoccupent dans la suite de cette partie. Mais d'autres critères plus limités peuvent également être pris en considération; par exemple le rapport entre l'emploi et le capital, qui peut revêtir une certaine importance dans des régions où le chômage est particulièrement alarmant dans l'immédiat. (31)

Mais avant d'analyser plus en détail ces critères, on peut cependant déjà faire deux remarques :

D'abord si on reprend le processus de développement décrit par le modèle de Chenery et Strout, (analysé dans le chapitre précédent et concernant l'analyse des besoins d'aide extérieure,) on remarque que le critère de la productivité sociale est primordial dans la 1ère phase de croissance et celui du taux de reproduction du capital dans la 2ème phase. En effet, "à partir d'un certain niveau du taux de croissance des P.V.D., leur capacité d'absorption de capitaux étrangers tend à augmenter. (...) Il convient donc d'orienter les capitaux publics vers des activités comportant un équipement qui peut être amorti rapidement en raison de sa haute rentabilité. Ainsi les ca-

(31) Huitième Congrès flamand des Sciences Economiques :

"L'aide au développement"; Rapport I, Gand 1967, p. 107 et suiv.

H. Neuman et H. Simonet : "Contribution des capitaux publics au financement de la croissance des pays insuffisamment développés" dans "La Belgique et l'aide économique aux pays sous-développés", I.R.R.I. 1959, p. 339 et suiv.

J. Bégué : "Sur les critères de choix des projets spécifiques d'investissement". Tiers-Monde, Oct.-Déc. 1965, Tome IV, n° 24.

pitaux investis au départ pourraient être affectés rapidement ensuite au financement d'autres projets". (32) Enfin, le critère de la balance des paiements intervient dans la 3ème phase : c.à.d. dans la mesure où les P.V.D. ont des problèmes extérieurs

Remarquons ensuite que tous ces critères ont chaque fois comme référence le capital auquel on associe un facteur particulier. A nouveau on voit l'importance que recouvre ce terme; ~~cel~~^{la} notion de capital physique semble en effet assez pauvre dans l'analyse du développement, comme on l'a vu antérieurement. Cette limitation est assez importante car toute la discussion qui suivra, concerne essentiellement l'emploi du capital considéré comme le facteur le plus rare dans le processus de développement. Dans la mesure où d'autres facteurs constituent des goulots d'étranglement, les critères de décision devront alors porter sur le meilleur emploi et l'accroissement de l'offre de ces facteurs

3.1. Critère de l'intensité du capital. (Buchanan et Polak)

"Si les fonds d'investissement sont limités, la meilleure politique en l'absence de considérations spéciales est d'entreprendre d'abord les investissements ayant une valeur élevée du produit annuel relativement à l'investissement nécessaire pour le créer". (33)

Ce critère préconise donc des investissements à haut rendement, c.à.d. que leur intensité de capital est faible. Le rendement maximum de capital ne pose alors aucun problème comme critère si le capital est relativement rare et le travail abondant et si de plus l'investissement est financé en partie par l'étranger. Ces deux restrictions sont assez importantes comme

(32) H. Neuman et H. Simonet dans "La Belgique et l'aide aux pays sous-développés"; I.R.R.I. 1959, p. 368.

(33) N.S. Buchanan : "International investment and domestic welfare"; New-York; 1945 p. 24. cité dans A.E. Kahn : "Investment criteria in Development programs"; Quarterly journal of economics; février 1951; vol. 65, n° 1.

on le verra dans la suite.

3.2. Productivité marginale sociale. (P.M.S.)

Ce critère a été étudié plus en détail dans la partie précédente, il correspond en effet à l'évaluation du rendement économique des projets. Aussi s'en tiendra-t-on ici à la critique du critère de l'intensité capitaliste et à la contribution de ce dernier à la P.M.S.

La théorie économique nous dit que l'allocation efficiente des ressources d'investissement s'obtient en égalisant la productivité marginale sociale dans ses divers emplois. Pour obtenir le rendement maximum des ressources limitées, on doit donc envisager "la contribution de l'unité marginale au produit national et non seulement la portion de cette contribution qui incombe à l'investissement privé" (34), comme c'était le cas dans le critère précédent.

Kahn, va même plus loin en disant que la productivité marginale sociale n'est pas corrélée du tout au rendement du capital. (34) En effet, si le ratio capital/Production est plus petit dans une entreprise que dans une autre, cela ne signifie nullement que le capital est moins bien utilisé dans le premier cas, ou qu'il est responsable d'une contribution moindre à la ^{production} ~~productivité~~ nationale que dans le second cas. Cela signifie simplement que le ratio du capital, par rapport aux autres ressources, est plus grand dans le premier cas que dans le second.

Il est cependant évident que l'abondance relative des différents facteurs est un déterminant significatif de la P.M.S. de chaque facteur : si le capital est rare, son coût d'opportunité sera plus élevé. Mais ceci ne constitue pas une règle : la P.M.S. du capital peut être élevée même si on a affaire à une

(34) A.E. Kahn : op. cit. p. 39.

industrie fortement capitalistique : cela dépend des techniques de production, etc ...

Enfin, le coût d'opportunité du travail pouvant être nul dans certaines régions (chômage) on aura probablement un point critique où la P.M.S. est en accord avec le critère de l'intensité du capital : dans ce cas le montant minimum nécessaire de capitaux pour absorber l'excédent de travail correspond approximativement au critère de la P.M.S.

Remarquons, pour finir, que le calcul à la marge correspond à une conception atomique de l'Economie; ce calcul est totalement valable dans une économie fortement développée et interdépendante, mais la transposition aux P.V.D. l'est beaucoup moins. Dans une économie pauvre, le choix des priorités sera plus global (en secteurs à développer); le calcul à la marge pourra, dès lors, être valable pour choisir entre des projets à l'intérieur de ces secteurs, mais une priorité supplémentaire est nécessaire. Nous reviendrons sur cette discussion lorsque l'on étudiera le critère de la productivité marginale sociale chez Chenery.

3.3. Critère de la Balance des Paiements (B.P.)

Le critère de la balance des paiements est une règle qui s'assure contre les difficultés extérieures dues à la formation du capital. Le problème qui se pose est en effet de payer les importations directes (remboursement du financement externe) et celles qui résultent du jeu du multiplicateur de revenus créés par le projet, par les devises étrangères que rapportera un investissement donné. Ce critère concerne donc directement la nature du produit ultime.

Il faudra, par conséquent, subdiviser les investissements selon les types d'opération qu'ils suscitent : (35)

- Opérations de type I : investissements produisant des biens exportables ou substituables aux importations. Ce type d'opérations induit un effet positif sur la B.P. en augmentant le surplus net d'exportations du pays. Mais l'accroissement de revenu créé par le projet va augmenter les importations. Cependant, si la propension marginale à consommer est inférieure à l'unité ($P.M.C. < 1$), ces importations seront inférieures à la valeur totale du bien exporté ou substitué aux importations. Aussi la valeur nette sur la B.P. sera positive.

- Opérations de type II : ce sont les investissements de remplacement. (nouvelle structure de capital). Le fait de renouveler le capital ne produit pas en lui-même d'expansion dans le volume de l'output : à ce niveau d'abstraction, on ne peut rien dire. Le surplus net d'exportations pour ce type d'opération est donc nul.

- Opérations de type III : investissements produisant des biens destinés au marché domestique, et non produits jusqu'alors. Ces opérations induiront autant d'importations que le type I mais n'apportent aucune devise étrangère en retour : le surplus d'exportation est négatif.

Aussi, Buchanan et Polak préconisent-ils le financement des investissements de type I suffisamment pour contrecarrer les effets négatifs sur la B.P. des investissements de type III et pour couvrir le service des emprunts portant sur tous les

(35) J.J. Polak: "Balance of Payments Problems of countries reconstruiting with the help of foreign loans" Quarterly journal of economics; février 1943; p. 208-240.

types d'investissement. Ce critère porte donc sur le programme tout entier et non sur un projet particulier.

On peut cependant se demander si les investissements qui ne contribuent pas au redressement de la B.P. (type III) défavorisent nécessairement celle-ci, en accroissant les importations, vu l'accroissement de revenu qu'ils suscitent. Kahn établit alors le raisonnement suivant : (36)

On peut supposer que l'accroissement de l'offre provenant de ces nouveaux investissements fera baisser les prix, si on a un accroissement de revenu réel (Revenu monétaire stable). Dès lors, cette baisse de prix fera à son tour baisser les importations : on achètera plus facilement des produits plus ou moins substituables et moins chers.

Même si on a un accroissement du revenu monétaire prolongeant l'accroissement de production, c.à.d. que le revenu monétaire total augmente dans la proportion des ventes additionnelles, rien ne nous permet de supposer que les importations augmenteront nécessairement. En effet, dans ce cas, l'expansion du revenu national réel est l'accroissement de ces biens produits et l'accroissement du revenu national monétaire les porte sur le marché.

L'expansion n'est en effet pas de type inflationniste; si elle l'était, alors il est fort probable que l'on assisterait à une expansion des importations.

Il faut cependant remarquer que tout ce développement n'est exact que si l'accroissement de revenu est totalement dépensé; s'il y a épargne, le financement sera de type inflationniste. (L'accroissement de la production n'induit un accroissement ^{égal} de la demande finale que si la P.M.C. = 1) De plus,

(36) A.E. Kahn : op. cit., p. 43 à 48.

on ne prend pas en considération les changements dans les goûts, l'évolution du taux démographique etc... . Ce développement semble donc être purement "statique" (dans une structure figée) et a donc peu de chance d'être totalement exact dans l'évolution dynamique qui nous intéresse.

Il semble malgré tout assez logique de considérer que dans cette perspective dynamique le développement d'industries diversifiées à vocation domestique provoquera une croissance en chaîne qui constitue justement la dynamique du progrès technique. Mais ceci ne veut nullement dire que ces investissements de type III ne dégradent pas la balance des paiements. Cela remet simplement en question le bien fondé de ce critère.

On remarque en effet que le critère de la B.P. a une certaine importance : il implique deux ressources fort rares : le capital et les devises étrangères. Il ne constitue néanmoins pas un critère unique : il n'a de valeur que s'il est complémentaire à d'autres critères qui influent plus directement sur la dynamique de l'économie du pays considéré.

Ainsi, le critère de la B.P. exerce une action complémentaire à celui de la P.M.S. : les types de projets alternatifs entraînant des effets différents sur la capacité d'exportation et/ou sur les besoins d'importation d'une économie.

Cette dernière remarque introduit directement le critère élaboré par Chenery, essai de synthèse entre ces deux approches.

3.4. Critère de la Productivité Marginale Sociale de Chenery comme synthèse des critères précédents. (37).

L'effet d'un investissement sur l'économie a beaucoup

(37) H.B. Chenery : "The application of investment criteria" *Quarterly journal of economics*; ; vol. 67; n° 1; février 1953.

d'aspects mais tout projet affecte le revenu national, la balance des paiements et la distribution de revenu. Ce critère de la P.M.S. est, dès lors, essentiellement pratique : il tente d'approcher et d'intégrer ces facteurs à partir d'une fonction d'utilité collective. On peut, dès lors, comparer les différents projets et établir un ordre de priorité.

(1) Formulation.

On part d'une fonction de welfare $U = U(Y, B, D \dots)$

où Y = effet sur le revenu national

B = effet total sur la balance de paiement

D = effet sur la distribution de revenu

U = index de welfare social.

Dès lors l'accroissement d'utilité correspondant à un accroissement donné d'investissement est égal à :

$$\Delta U = \frac{\partial U}{\partial Y} \Delta Y + \frac{\partial U}{\partial B} \Delta B + \frac{\partial U}{\partial D} \Delta D + \dots$$

Et si on mesure l'index d'utilité U en termes de revenu national : $\frac{\partial U}{\partial Y} = 1$

$$\Rightarrow \Delta U = \Delta Y + \frac{\partial U}{\partial B} \Delta B + \dots$$

Par simplicité, Chenery ne retient que Y et B comme variables principales. Dès lors le produit marginal social sera égal à :

$$\Delta U = \Delta Y + r \Delta B = \text{Produit Marginal Social.}$$

Si r est le taux marginal de substitution entre Y et B .

(2) Interprétation de r .

$$r = \frac{\partial U}{\partial B} \quad \text{où } U \text{ est mesuré en termes de revenu national.}$$

Mathématiquement le coefficient r représente donc le montant de l'accroissement dans le revenu national dû à une amélioration de une unité dans la balance des paiements.

"Le coefficient r représente donc le taux de surévaluation moyenne de la devise nationale au taux d'échange existant, prenant en considération l'effet attendu sur les importations et

les exportations du programme d'investissement tout entier et la position de la balance des paiements au début de la période". (p. 21 de l'article de Chenery.)

Si par exemple, on anticipe un équilibre dans la B.P., $r = 0$. Mais en fait dans les P.V.D., r est le plus souvent positif car l'accroissement du P.N.B. implique un accroissement des importations, sauf si l'investissement sert à des produits nationaux de substitution, et les exportations des P.V.D. sont en général des produits primaires pour lesquels la demande internationale est ^{en général} fort inélastique.

r semble dès lors représenter une sorte de coût d'opportunité de la balance des paiements. Dans l'analyse de Chenery, il est en effet égal à

$r = 1$ si il y a crise dans la B.P. à cause des projets
(cas de la Grèce)

$r = 0$ si le projet n'influence pas la B.P. (dans les réformes agraires en Italie).

(3) Développement de la formule de la P.M.S.

Sans entrer dans les détails, développons maintenant ce que représente l'accroissement de revenu, ΔY , corrigé pour en mesurer l'accroissement du point de vue social, et non le taux de profit calculé par les hommes d'affaire, et mentionnons l'effet sur la balance des paiements.

$$\text{Dès lors la P.M.S.} = \frac{X+E-M_i}{K} - \frac{L+M_d+O}{K} + \frac{r}{K} (a B_1 + B_2 + B_3)$$

où

- X = accroissement de la valeur de la production au prix du marché, moins les taxes et tarifs douaniers, plus les subventions et protections.
- E = valeur ajoutée par le projet en aval. (Economies externes du projet : par ex. le transport de la production)
- M_i = coût des matières premières importées.

- L = coût de la main-d'oeuvre selon le coût d'opportunité (et non les salaires payés).
- M_d = coût des matières premières nationales.
- O := autres coûts (c.à.d. de production, de remplacement du matériel, d'amortissement et d'intérêt.)
- a = coefficient permettant de calculer la valeur actuelle annuelle de B₁ c.à.d. l'amortissement et le calcul des intérêts sur les emprunts.
- B₁ = effet d'installation du projet sur la B.P.
- B₂ = effets primaires d'exploitation du projet sur la B.P.
- B₃ = effets secondaires de l'exploitation : c.à.d. la conséquence sur la B.P. de l'utilisation des revenus créés par le projet.
- K = montant des investissements nécessaires pour la réalisation du projet (= accroissement du capital)

Notons également que toutes ces variables sont des flux annuels sauf B₁ et K.

La productivité marginale sociale du projet est en effet le produit marginal social ΔU rapporté au montant des investissements nécessaires pour le réaliser.

$$P.M.S. = \frac{V - C}{K} + r \cdot \frac{B}{K}$$

On distingue donc 3 effets de la P.M.S. :

- $V = X + E - M_1$, c.à.d. la valeur ajoutée dans l'économie domestique, par unité d'invest. $(\frac{V}{K})$
 - $C = L + M_d + O$, c.à.d. le coût des facteurs de production nationaux ou le coût de fonctionnement, par unité d'investissement $(\frac{C}{K})$
 - $\frac{B}{K}$ = effets totaux sur la B.P. par unité d'invest.
- (38)

(38) voir bien sûr l'article de Chenery, et celui de J. Bégué: "Sur les critères de choix des projets spécifiques d'investissement"; Tiers-Monde, oct.-déc. 1965, tome IV, n° 24.

(4) Discussion.

On peut d'abord transposer cette définition de la P.M.S. :

$$PMS = \left(\frac{V}{K}\right) \left(\frac{V-C}{V}\right) + r \cdot \frac{B}{K}.$$

Dès lors, on voit qu'une baisse dans le rendement du capital $\left(\frac{V}{K}\right)$ peut être compensée par un accroissement dans la valeur marginale sociale $\left(\frac{V-C}{V} = \%$ marginal de la valeur nette sociale du projet.

Et le critère de Chenery réintègre donc le critère du rendement du capital.

Pour les effets sur la B.P., Chenery distingue trois cas : B_1 représente l'effet d'installation du projet : il comprend donc l'achat de l'équipement et de machines à l'étranger et l'effet de multiplication sur le revenu et les importations. B_1 aura donc toujours un effet négatif sur la B.P.

B_2 et B_3 représentent les effets de la période d'opération du projet. B_2 est l'effet direct sur la B.P., c.à.d. qu'il comprend l'accroissement des exportations ou des produits substituables aux importations (effet > 0), les importations nécessaires à la production (effet < 0), et la baisse des importations pour la production de biens dont les produits exportables sont des substituts (l'effet dans ce cas est > 0 ou < 0)

B_3 enfin représente les effets indirects de l'opération du projet; il comprend l'effet multiplicatif sur le financement inflationniste de la consommation (voir la discussion sur le critère de la B.P.), l'effet est alors négatif sur la B.P., et l'effet multiplicatif sur le change dans les surplus d'exportation ou d'importations (effet > 0 ou < 0 .)

Cette deuxième partie du critère reprend donc, dans une certaine mesure, le classement des projets par types de biens et se rapproche assez fort de celui de Buchanan et Polak, bien qu'il ne porte que sur un projet particulier et non sur tout un programme!

Il reste encore le troisième ^{terme} de la fonction d'utilité (D) qui représente le coût social. Chenery le décrit comme incluant "tous les autres facteurs" et par conséquent comme difficile à évaluer.

Cependant si on reprend la formule transformée

$$P.M.S. = \left(\frac{V}{K} \right) \left(\frac{V-C}{V} \right) + r \frac{B}{K}$$
, on remarque que $\frac{V-C}{V}$ représente déjà le profit social : il s'accroît en effet par "l'emploi de ressources qui sont payées plus que leur coût social". L'emploi de chômeurs en est l'exemple type. "Aussi ce terme D voit-il son importance diminuée". (p. 95)

Ce terme reste cependant assez vague, comme on le verra dans la critique apportée à ce critère.

Enfin, on remarque également que dans ce critère on ne discute nulle part du taux d'actualisation; le choix de ce dernier n'intervient évidemment que pour le programme entier. Pour l'évaluation d'un projet particulier, ce taux est en effet donné.

Avant d'aborder les critiques, il convient peut être de résumer ce critère complexe : partant d'une fonction sociale (il corrige donc le calcul du profit privé au taux du marché) il intègre les deux effets majeurs de l'investissement sur la production et sur la balance des paiements; enfin il est appliqué aux comparaisons individuelles entre les projets d'investissement. Il représente donc un critère complet pour analyser un projet d'investissement pris isolément.

(5) Critiques

Tout d'abord, Chenery constate déjà que pratiquement les difficultés d'évaluation de ce critère sont assez grandes : les effets directs sur la B.P. sont par exemple surévalués, cependant que tous les effets indirects sont la plupart du temps non pris en considération.

Mais en plus de cette limitation pratique, on peut envisager d'autres critiques plus fondamentales : le critère de la P.M.S. s'inscrit dans un contexte statique, dans une structure donnée, et même dans ce cas des priorités préalables sont nécessaires. Il ne prend dès lors pas en considération les effets sur le processus de développement et ne permet donc pas de choisir les projets qui provoquent le mieux ce changement de structures dans l'orientation choisie.

En effet, du point de vue statique, on peut déjà remarquer que les trois termes de l'équation ne sont pas indépendants. Ainsi, un effet Balance ($^{Br}/K$) élevé entraîne le plus souvent un effet d'expansion réduit (V/K). On peut par exemple, considérer dans ce cas le choix pour la production de denrées agricoles ou de matières premières brutes. En revanche, un effet d'expansion élevé, -par exemple le choix d'une industrie lourde-, entraînera souvent un effet de balance négatif, - due aux importations élevées qu'un tel investissement nécessite.-

Il faut donc faire un choix préalable sur la pondération des différents éléments de la formule; ce n'est pas la formule qui détermine le choix ! Cette critique découle d'ailleurs de celle que l'on avait adressée à l'égard du calcul marginaliste. Cette interdépendance des éléments de la formule implique la nécessité de faire un choix sur les secteurs préalables à développer, ensuite, à l'intérieur de cette structure, la clause "ceteris paribus" reprend son sens : si des projets ont des effets (V/K) et (C/K) plus ou moins identiques, on choisira celui dont l'effet balance est le plus avantageux.(39)

(39) J. Austruy : "Le scandale du développement" p. 237 et suivantes. Editions Marcel Rivière; Paris; 1965.

Ce critère est de plus insuffisant lorsque l'on envisage une analyse à plus long terme. L'allocation de ressources efficientes pour maximiser la valeur du produit national est en effet un critère statique qui convient sous certaines hypothèses de goûts, de taille et de composition de la population inchangés, et sous l'hypothèse d'un choix préalable de programmes à développer. Mais le processus de développement provoque un changement de structures : c'est pourquoi d'ailleurs une fonction de welfare social est nécessaire. Celle-ci devrait dès lors inclure la distribution de revenus et surtout ces possibilités de changements ^{structurels} ~~culturels~~ dont on a déjà souligné l'importance.

Ainsi on remarque que la P.M.S. induit trois corollaires importants :

- 1) la maximation du rapport $\frac{\text{Production}}{\text{Investissement}}$
- 2) La maximation du rapport $\frac{\text{Travail}}{\text{Investissement}}$
- 3) la maximation du rapport $\frac{\text{Exportations}}{\text{Investissement}}$

Le premier rapport conduit à préférer les investissements qui ont un rendement **actuel** élevé à ceux qui ont un rendement plus faible dans l'immédiat, mais dont le rendement s'accroîtra plus que proportionnellement dans le futur. Le critère de la P.M.S. pourra donc faire préférer l'investissement dont la vie est plus brève et l'effet d'expansion au cours du temps plus faible.

D'un point de vue dynamique toujours, le choix des techniques qui utilisent beaucoup de main-d'oeuvre, par unité de capital, sera favorisé en courte période, mais il tend à figer les structures traditionnelles de ces économies (productions artisanales).

Quant au troisième rapport, il est une reformulation subtile de la loi des coûts comparés : pour trouver immédiatement un solde positif à la balance extérieure, il faut favoriser

les secteurs actuellement orientés vers l'exportation. On augmentera donc le caractère dualiste de l'économie à court terme.

"La loi des coûts comparés en commerce international met en lumière les avantages subsidiaires maxima qu'une nation peut obtenir en acceptant de demeurer dans une situation fondamentalement défavorable. (...)

Si les proportions de facteurs sont des stocks donnés une fois pour toute à ces espaces clos de facteurs que sont les nations, alors la loi des coûts comparés permet d'atténuer, autant que faire se peut par le marché, ces inégalités naturelles. Si, au contraire, les conditions de la production dépendent essentiellement de l'organisation et de la volonté humaine, alors la loi des coûts comparés n'est qu'une manoeuvre sophistiquée et assez malhonnête pour empêcher les nations en retard de prendre les mesures qui permettraient de le combler et de ne plus être "exploitées" par les nations les plus avancées..." (40)

Dans la structure, la loi des coûts comparés est valable, dans la dynamique des structures elle est aberrante.

En fait, ce sont essentiellement la taille du marché et le niveau de productivité qui déterminent les bases du commerce international. Dans la mesure où des industries produisent pour la demande locale, la hausse des revenus qui en découle tendra, en fait, à long terme, à aider plutôt qu'à stopper la croissance du commerce international. (41)

Or les productions de type primaire laissent échapper l'essentiel des augmentations de productivité, sous forme de prix qui bénéficient à l'extérieur, et n'en retiennent qu'une faible part sous forme de hausse des profits et non sous forme d'élévation des revenus. L'avantage essentiel par rapport à

(40) J. Austruy : op. cit., p. 229.

(41) R. Nurkse : "Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries" ; p. 23; Oxford; Basil Blackwell; 1953.

l'extérieur réside en effet dans la main-d'oeuvre à bon marché. A long terme, on assistera alors à une détérioration de la balance extérieure par la baisse des termes d'échange et à une réduction de l'activité interne. (42)

Par ces trois remarques, qui sont en fait liées, on voit à nouveau que ce critère peut avoir une influence à court terme et dans une structure donnée, mais qu'il n'agit nullement sur les facteurs qui provoquent un accroissement de productivité et de revenu, à long terme. Il ne permet dès lors pas de produire une politique qui agit sur le processus de développement.

Autrement dit, l'on ne peut pas poser l'hypothèse "toute chose restant égale par ailleurs", on doit tenir compte des changements possibles comme une conséquence de l'addition de capital : développement de la main-d'oeuvre qualifiée, des marchés etc... Et dès lors, l'"Extra Social" requis pour maintenir la force du travail (écoles, hôpitaux etc...) doit être ajouté aux coûts des projets. C'est, en effet, une correction supplémentaire à ajouter aux imperfections des marchés dans les P.V.D. : tant que les travailleurs ne peuvent pas payer avec leur salaire les taxes supplémentaires nécessaires, ces salaires ne reflètent pas le coût social. (43)

Enfin, l'on doit encore ajouter une dernière critique aux précédentes : l'addition d'un projet influence l'ensemble des projets existants : il y a une interdépendance physique entre tous les projets. La P.M.S. devrait donc au moins reprendre les principales répercussions extérieures.

(42) W.A. Lewis : "La théorie de la croissance économique" p. 290 et suiv. Payot; Paris; 1963.

(43) W. Galenson et H. Leibenstein : "Investment criteria, productivity and economic Development"; Quarterly journal of economics; août 1955; vol. 69; n°3; p. 346 et suiv.

De plus, on suppose que la demande interne suivra pour absorber ces biens supplémentaires, or ici aussi les projections de demande pour la production dépendent du pouvoir d'achat total qui, à son tour, est induit par l'ensemble du programme. Il y a donc une double interdépendance entre les investissements ! (44)

Ces effets externes des projets ont une importance fondamentale dans une économie pauvre, c'est donc en termes de complémentarité entre projets et de séquence entre eux (l'un induisant l'autre) que doit se définir toute action sur le processus de développement dans le temps et dans l'espace. Mais on reviendra sur ce problème dans la section suivante.

3.5. Quotient de réinvestissement marginal par tête.

Ce critère est dérivé des critiques que Galenson et Leibenstein adressent à celui de la P.M.S. formulé par Chenery : (45)

1/ Dans le long terme, on constate un accroissement inévitable de population qui accompagne l'industrialisation. Il est possible d'accroître la production par ~~une~~ unité de capital sans l'accroître par unité de travail. Mais c'est cette productivité du travail qui rend possible les hauts niveaux de vie.

2/ Dans ce critère de la P.M.S., on considère surtout l'accroissement de production et non le taux d'investissement, or c'est celui-ci qui détermine l'accumulation du capital, ou autrement dit, la capacité de l'économie de produire des biens et services dans le futur.

3/ On ne tient pas compte non plus des changements de facteurs autres que le capital (taux de croissance de la population comme conséquence de certains investissements...) Or c'est

(44) O. Eckstein : op. cit. p. 61.

(45) W Galenson et H Leibenstein : voir article précité.

la population et le taux de croissance de la force de travail qui tendent à réduire le capital par tête. Il y a donc une certaine interdépendance entre l'allocation de capital et le taux de croissance de la population.

Aussi, proposent-ils que ce soit le revenu par tête à une certaine date qui soit maximé, et non le flux de revenu national, ce qui implique l'influence primordiale du taux d'accumulation du capital sur les projets d'investissement.

"Le critère correct pour allouer les investissements est le choix pour chaque unité d'investissement de l'alternative qui donnera une plus grande puissance productive à chaque travailleur". (p. 352)

Pour cela, il convient de maximiser le capital par travailleur et de maximiser la qualité de la main-d'oeuvre, c.à.d. sa formation, son énergie et son adaptation.

La meilleure allocation des ressources est alors perçue en égalisant le quotient de réinvestissement par tête dans ses divers emplois. Ce quotient est égal au rapport de l'investissement initial plus la somme des réinvestissements engendrés par l'investissement initial à diviser par la force de travail à la fin de l'horizon.

On choisit donc les projets ayant la plus grande intensité de capital (ceux pour lesquels le ratio Capital/travail est à son maximum) et ceci même si on a une offre excédentaire de travail.

Ce critère peut donc se formuler comme suit :

$$\text{Max. } r = \frac{P - cW}{C}$$

où r = taux de réinvestissement

P = production nette par machine

c = nombre d'ouvriers par machine

W = taux de salaire réel

C = coût par machine.

On peut dès lors distinguer sept facteurs principaux :

- 1) productivité par travailleur
- 2) biens consommés par travailleur
- 3) remplacement du capital
- 4) Accroissement de production du à des facteurs différents que ceux du capital : santé, qualification, énergie ...
- 5) déclin dans la mortalité
- 6) déclin dans la fertilité
- 7) direction des réinvestissements.

Ce critère semble à priori fort simple; on peut cependant expliciter le modèle qui est sous-tendu à cette analyse :

- 1) Il existe deux sortes de revenu dans une économie : salaire et profit.
- 2) Les travailleurs n'épargnent rien et les profits sont réinvestis.
- 3) Une seule et même fonction de production (qui met la production par travailleur uniquement fonction du capital par travailleur pour chaque projet). (46)

On voit alors que les hypothèses sont assez strictes : notamment la propension à l'épargne nulle pour les salariés et unitaire pour le profit et le fait que les profits sont d'office réinvestis, ce qui suppose que les opportunités d'investissement existent.

Mais leur argument reste malgré tout solide : l'ensemble des projets que le critère de la P.M.S. choisit, implique en effet une distribution de revenu spécifique qui à son tour entraîne un certain taux d'épargne. On retombe dès lors dans la discussion traitée antérieurement portant sur la validité des critères de sélection d'investissements par rapport à la distribution de revenu choisie, dans le temps et dans l'espace. Rappelons cependant que cette distribution dépend d'options

(46) O. Eckstein : op. cit. p. 65.

générales et que l'effet de cette distribution des revenus dépend de l'emploi qu'en feront les bénéficiaires.

De plus, ce critère apporte un élément nouveau très important : il ne considère plus uniquement le capital comme facteur de développement mais reprend en plus d'autres caractéristiques des projets. L'épargne et le réinvestissement ne dépendent donc plus uniquement de la productivité du capital.

Dès lors, il est tentant de concilier ces deux approches complémentaires, P.M.S. et quotient de réinvestissement marginal par tête.

En effet, des ressources peuvent être soustraites à la consommation par des politiques fiscales ou monétaires, et ainsi, si un gouvernement a une préférence marquée pour un taux d'accumulation du capital, il choisira un ensemble de politiques pour y arriver. Cependant, si ces moyens sont insuffisants, il semble normal de promouvoir le taux de croissance souhaité en choisissant des projets qui ont comme conséquence d'accroître l'épargne. Mais on remarque dans ce cas que le gouvernement a choisi un taux d'investissement qu'il juge optimal. Ce critère est donc à nouveau dépendant d'un plan de développement.

Ce critère est en effet une solution d'urgence pour quitter les cercles vicieux du sous-développement en favorisant la formation accélérée d'épargne, mais l'option sur cette question, par rapport au niveau de bien être immédiat que ces investissements pourraient fournir dépend, comme on l'a déjà vu, de choix plus globaux, car il existe malgré tout un minimum de consommation incompressible qui lui, également, évolue au cours du temps : chômeurs, accroissement de population ... Ce critère induit en effet une certaine "injustice sociale" en rétribuant mieux une main-d'oeuvre qualifiée, et en délaissant les individus qui n'ont aucune formation.

De plus, ce critère de Gabenson et Leibenstein apporte peut être la perspective dynamique en montrant que la transfor-

mation des structures exige un sacrifice présent pour un avantage futur, mais "il ne donne aucun renseignement sur la maximisation diachronique : c.à.d. à l'arbitrage entre les diverses branches d'efforts et les diverses tranches de jouissance, telles qu'elles doivent se situer au travers du temps". (47) Ce critère n'est donc, à nouveau, valable que dans un secteur spécifique de production.

Eckstein (48) a construit un modèle théorique aboutissant à un critère qu'il appelle "contribution marginale à la croissance" (M.G.C. Criterion : *Marginal Growth Contribution*). Partant d'une fonction de "welfare social" qu'il cherche à maximiser, c.à.d. maximiser la valeur actuelle du flux de consommation moins la valeur actuelle du flux de services prestés, il dérive son critère en maximant le premier de ces deux termes.

Pour cela, il se base sur un certain nombre d'hypothèses et surtout sur la P.M.S. de chaque projet et sur son coefficient de réinvestissement par tête. Ce dernier représente la contribution du projet au revenu qui va à l'épargne et dépend donc :

- de la rémunération des facteurs et de leur propension à l'épargne.
- de la capacité du gouvernement à taxer les revenus et la production
- et de la dépréciation.

Ce critère ainsi dérivé nous donne la mesure de la contribution directe à la consommation et la valeur actuelle du flux de consommation future qui rend possible une croissance du capital.

(47) J. Austruy : op. cit., p. 246..

(48) O. Eckstein : article précité.

Enfin cette analyse reste dépendante de la valeur attribuée au taux d'intérêt qui représente ici la valeur sociale relative de la consommation à différents points du temps. Ce critère complexe et purement théorique reste donc malgré tout dépendant de la distribution des revenus que l'on se fixe, et du choix des secteurs à développer. Il n'élimine pas les principales critiques émises précédemment et n'apporte donc aucun élément réellement nouveau.

Toutes ces critiques ramènent presque toujours à une option de départ et à l'importance de programmes complets d'investissements. Ce sont en fait ceux-ci qui influenceront sur le processus de développement par le jeu des complémentarités spatiales et temporelles entre les projets. C'est l'objet de la section suivante :

x

x

x

V.4. Interdépendance entre les projets.

On a vu que l'évaluation précédente des projets est extrêmement difficile dans la mesure où ces projets sont interdépendants. (Calcul des coûts et bénéfices joints)

Or cette interdépendance entre les projets est un facteur primordial dans le développement car, vu le manque de ressources, c'est leur organisation qui déterminera en grande partie leur véritable efficacité. Sans complémentarité suffisante entre les divers facteurs, ni l'aide accordée pour des projets particuliers, ni l'aide globale n'atteindront un résultat concluant.

Enfin, comme cette interdépendance est aussi bien spatiale que temporelle, c'est le choix d'une séquence d'investissements qui sera en fait déterminant pour le processus de développement; et la notion de croissance est intimement liée avec cette notion d'interdépendance des projets.

2.3.1. Notions de croissance

L'apport de capitaux extérieurs doit servir à briser les cercles vicieux de pauvreté, et à lancer le processus de développement économique. Quels que soient les facteurs sur lesquels il doit agir, il doit dès lors avoir pour principal but d'élargir à long terme la taille économique du marché (c.à. d. accroître le pouvoir d'achat des individus.)

En effet, comme on l'a vu, le véritable frein au développement est ce manque de pouvoir d'achat réel de la population, en ce sens qu'il y a un manque de biens offerts sur le marché. La demande réelle, et non la demande monétaire, est insuffisante; on a en effet vu que l'inflation était fréquente dans les P.V.D. parce que la demande monétaire est excessive par rapport à la capacité d'absorption. Dès lors, l'aspect priorité est es-

sentiellemeⁿt lié à la croissance des revenus à long terme, l'aspect capacité d'absorption ayant surtout de l'importance à plus court terme.

Ainsi, "l'éventualité d'un excès d'épargne doit être prise en considération par les pays dont le stock de capital est déjà si important que le stimulant à l'investissement y est faible et qu'ils sont menacés par une raréfaction chronique des occasions d'investissement. (...) Les pays moins développés ne sont menacés par aucun danger de ce genre. (...) Ce qui freine l'investissement, ce n'est pas l'insuffisance de la demande, mais le manque d'épargne pour le financer". (49)

La théorie de la croissance équilibrée veut, en gros, que les différents secteurs d'une économie en voie de développement progressent de pair pour éviter des difficultés du côté de l'offre ou de la demande. Elle suppose un large horizon temporel et une concurrence quasi parfaite.

Pour rendre possible le développement, il est, dès lors, indispensable de mettre en train, au même moment, un grand nombre de nouvelles industries qui se fourniront mutuellement une clientèle et qui constitueront des complexes d'activités complémentaires. Si l'on parvient à créer de fortes interdépendances entre ces projets, toutes les industries bénéficieront alors de fortes économies externes, augmentant, par là, la productivité marginale sociale de chacune.

Enfin, ces activités seront essentiellement orientées sur le marché domestique. En augmentant la taille du marché et le niveau de productivité internes, cette politique permet en effet une croissance future du commerce international, car dans la mesure où toutes les industries augmentent, une industrie qui était auparavant suffisante pour répondre à la demande dont

(49) W.A. Lewis : "La théorie de la croissance économique"
p. 224. Payot; Paris; 1963.

elle faisait l'objet, peut ne plus le devenir vu l'accroissement de demande qu'elle subit du fait de l'accroissement dans les revenus provoqué par les autres industries. (50)

Cependant, le processus de développement est un processus de transformation d'un type d'économie en un autre type plus avancé. Dès lors, la croissance équilibrée semble déjà impossible : selon elle, l'équilibre de sous-développement ne pourrait être rompu en un seul point; il ne ferait qu'augmenter de niveau. Cette théorie est "idéale" en ce sens qu'elle ne fournit pas le moyen de transformer les structures existantes mais qu'elle superpose un type d'économie entièrement neuf à la structure existante. La structure de l'économie primitive n'est nullement affectée par ce processus. Le développement est plus une transformation qu'une création "ex novo".

Elle est, de plus, à nouveau, une transposition simplifiée des modèles de comportement des économies avancées aux P.V.D., en supposant par exemple comme conséquences naturelles les aptitudes en matière d'entreprise ou d'administration qui seraient nécessaires pour lancer en même temps toute une série d'entreprises absorbant mutuellement leur production !

Comme le fait remarquer Hirsham: "Si un pays était en mesure d'appliquer la théorie de la croissance équilibrée, il ne serait pas sous-développé au départ. (...) La théorie de la croissance équilibrée consiste essentiellement à appliquer au sous-développement une thérapeutique initialement destinée à une situation de sous-emploi. (51)

En fait, la croissance est fondamentalement déséquilibrée : elle passe des secteurs de pointe aux autres : "la croissance équilibrée n'est tout au plus que le résultat final d'une

(50) R. Nurkse : "Problems of Capital Formation in Underdeveloped Countries" chap. 1 et 2; Oxford; Basil Blackwell; 1953.

(51) A.O. Hirsham : "Stratégie du développement économique"
Les Éditions Ouvrières; Paris, 1964. p.69.

série d'avances inégales d'un secteur suivies par des pointes de rattrapage d'autres secteurs". (52)

La croissance suit donc presque toujours un développement saccadé où des secteurs en entraînent d'autres, et la meilleure manière de promouvoir la croissance est alors davantage de déterminer des séquences d'investissement, leurs répercussions et leur degré de polarisation selon la capacité d'absorption du pays et la manière d'augmenter celle-ci.

Dès lors, la controverse entre croissance en équilibre et en déséquilibre n'a pas une signification tellement importante pour le développement. La croissance équilibrée est utopique, car dans un processus dynamique, l'équilibre final n'est formé que par une suite de déséquilibres et de tensions.

De toute manière, les P.V.D. n'ont pas, comme on l'a déjà montré cette structure de concurrence parfaite, et l'élaboration des critères pour déterminer la priorité est fondamentalement liée à une croissance en déséquilibre.

L'aspect priorité est en effet lié à la croissance des revenus, à la capacité d'absorption et à la pondération relative des secteurs selon l'urgence des besoins. L'interdépendance des projets joue un rôle considérable selon chacun de ces trois points de vue.

2.3.2 Interdépendance entre les projets.

Nous avons jusqu'à présent surtout insisté sur deux effets de l'investissement : celui de créateur de capacité et celui de créateur de revenu. Mais on peut également envisager que l'investissement joue un troisième rôle très important d'entraîneur d'investissements complémentaires. Nous avons en

(52) A.O. Hirshman : op. cit. p. 80. Voir également :
F. Perroux : "La notion de pôles de croissance" in *Economie Appliquée*, vol. 8, 1955.

effet, jusqu'à présent toujours envisagé ce rôle de manière indirecte, via la propension à l'épargne.

Un investissement peut en effet provoquer des investissements induits par des effets de complémentarité technique (notamment dans les économies de dimension), de demande dérivée ou même de pression dans le cas des services sociaux (qui se manifeste par des réclamations etc...). Cet effet de complémentarité suscite donc directement des investissements induits, un peu à la manière d'un multiplicateur, l'épargne jouant dans cet effet un rôle passif. (53)

Ce type d'effet, par ce dernier aspect surtout est essentiel pour comprendre le mécanisme du développement. On avait déjà fait allusion, en effet, au fait que l'épargne n'était pas indépendante de l'investissement dans les P.V.D., et ceci permet peut être également d'expliquer l'hypothèse selon laquelle "seuls les capitalistes épargnent", posée dans le critère du taux marginal de réinvestissement par tête.

L'épargne jouerait donc un rôle important dans les premiers stades du développement lors de la mise en place de l'infrastructure et des premières industries motrices. Cependant elle perdrait ce rôle dans la suite, à mesure que se transmet l'organisation et l'innovation à partir des investissements initiaux vers des investissements complémentaires, rendus moins coûteux par l'implantation des premiers.

"Dans la longue période, l'unité motrice fait un investissement entraînant, porteur d'innovations, qui suscite un ensemble d'investissements entraînés, porteurs d'innovations". (54)

(53) A.O. Hirshman : op. cit., chap. IV et V.

Enfin, ces effets de complémentarité permettraient également de concevoir l'action des investissements au sein d'une structure donnée et comme moteur de mutations structurelles.

Ces "pôles" de développement provoquent en effet des mutations dans les coefficients techniques entre les investissements et accroissent les économies externes (modification de la structure économique); mais ils provoquent également une évolution de l'environnement social et politique (et par exemple par l'effet d'agglomération). Les résistances et les blocages au développement proviennent, en effet, de l'inertie des structures d'encadrement; les investissements nouveaux, et surtout les investissements publics qui ont comme principal but d'ouvrir aux entreprises privées des occasions d'investissement et d'innovations complémentaires, modifient dès lors l'ensemble des structures et leur organisation.

Ainsi, le pôle de développement consiste essentiellement dans la création d'un milieu de propagation spatiale et temporelle, que constitue un complexe d'activités complémentaires. L'unité motrice sera, dès lors, souvent de caractère public, du moins dans les P.V.D. (54)

Le changement de pôles de croissance représente bien alors une manifestation de changement dans les structures puisque le remplacement d'une industrie motrice arrivée à maturité par une autre implique un changement dans l'ensemble des activités complémentaires et dans l'ensemble des structures d'encadrement.

Aussi, Perroux et Hirshman préfèrent-ils analyser les investissements selon leur séquence dans le temps.

(54) F. Perroux : "La coexistence pacifique, livre II. Pôles de développement ou nations ?" P.U.F.; Paris; 1958;p.308.

(55) F. Perroux : op. cit. p. 300

"Le taux le plus élevé de l'accroissement du produit réel qui peut être maintenu en longue période est fonction de la meilleure combinaison structurelle des innovations et des investissements par les industries nouvelles, par les industries établies et par les exploitations publiques". (56)

Ces séquences d'investissement doivent dès lors également reprendre en compte la dynamique de l'encadrement qui permet la croissance, c.à.d. la combinaison de tous les facteurs réels qui concourent au développement et dont le principal est la promotion des aptitudes humaines.

Le problème du choix des séquences optimales est dès lors propre à chaque pays et ne peut être confiné en un critère simple.

Cependant le problème est en fait légèrement différent de celui que l'on a analysé précédemment. Le choix entre deux projets ne suppose pas dans ce cas l'exclusion de l'autre mais son ajournement. Il repose alors sur la comparaison des "pressions" entre les projets et non plus sur leur productivité relative.

x
x x

(56) F. Perroux : op. cit. p. 327.

V.5. Conclusion.

Durant tout ce chapitre qui analyse les critères d'efficacité de l'aide, plus encore que dans les précédents, on se rend compte de l'importance des modifications de structure qu'implique le développement.

La croissance économique n'est, en effet, que la résultante du développement général.

Dès lors, une planification qui définit des objectifs globaux est indispensable. Dans l'évaluation des critères particuliers d'investissement, on ne parvient en effet jamais à les abandonner.

Tant que l'on n'a pas défini clairement le type de développement souhaité, propre à chaque pays, ces critères restent insuffisants. Ceux-ci ne sont jamais qu'une "transposition plus ou moins habile des critères utilisés dans les pays industrialisés" (57) et reposent sur les relations habituelles de comportement de ces derniers. Ils ne peuvent, dès lors, expliquer le processus même du développement.

Ces critères sont en effet partiels selon un double point de vue. D'abord, au sein même d'une structure donnée, ils ne reprennent pas en compte les effets "qualitatifs" qui sont d'une importance considérable dans l'analyse des P.V.D., et ne sont applicables que dans le cadre d'un ordre préalable de priorité concernant les secteurs à développer.

Ensuite, du point de vue dynamique, ils ne peuvent expliquer les mutations de structure car ils ne reprennent pas en compte, pour la plupart, l'ensemble des facteurs qui déterminent le développement (ils n'expliquent pas la dynamique du

(57) J. Bégué : "Sur les critères de choix des projets spécifiques d'investissement"; op. cit. p. 887.

changement) et négligent de plus des aspects indirects fondamentaux, tels que l'induction d'investissements complémentaires.

Un plan de développement en fonction d'objectifs plus larges que les traditionnels objectifs économiques est dès lors nécessaire afin de répartir le coût du développement et de promouvoir l'ensemble des structures selon la "philosophie de progrès" du pays considéré.

Dans ce cadre, il faudra dès lors envisager des séquences d'investissement à partir d'investissements moteurs en prenant en considération les effets sur tous les facteurs de développement, si l'on veut arriver à une croissance des revenus à long terme.

"Regardez autour de vous, comparez l'ère du "laissez-faire" à celle des plans, convoquez vos propres souvenirs, vous penserez, j'espère avec moi qu'il importe extrêmement de voir le dessein de l'homme dominer les servitudes d'un ordre indûment supposé dans les objets". (58)

x

x x

(58) F. Perroux : "L'économie du XXIème siècle";
Introduction, p. 11, Paris, 1961.

Le capital extérieur induit un bénéfice pour l'économie qui le reçoit : celui-ci s'analyse essentiellement en termes de croissance du flux de revenu que ces ressources supplémentaires permettent.

Mais il induit également un coût dans la mesure où ce capital extérieur est acquis par des emprunts : celui-ci représente le service de la dette accumulée, c.à.d. l'intérêt et le remboursement du principal.

Le pays abandonne donc à un moment donné une partie des ressources créées par le capital emprunté, ce qui provoque un freinage de la croissance économique future.

VI. 1. Introduction

La décision de l'emprunt est d'abord une détermination politique (dans le cas de la dette publique envisagée ici) en vertu de laquelle des ressources supplémentaires doivent être affectées à des objectifs particuliers. La charge du service de la dette est dès lors un fardeau que l'on répartit sur les générations présentes et futures, mais il convient toutefois de considérer cette charge dans l'optique de l'énorme patrimoine dont hérite chaque génération.

De plus "le caractère intergouvernemental des P.V.D. résultant du service de la dette extérieure entraîne certaines complications supplémentaires à la fois pour les créanciers et les débiteurs. Des gouvernements créanciers peuvent souvent avoir une attitude moins flexibles que des créanciers privés. La publicité, les précédents, les aspects politiques intérieurs... jouent un rôle. Pour le pays débiteur la solvabilité nationale

tout entière, la fierté nationale, le prestige etc... sont impliqués. (1)

La dette extérieure en elle-même n'est donc pas un véritable problème : elle représente la mesure dans laquelle les pays étrangers acceptent de venir en aide aux pays débiteurs en leur accordant des crédits. Le problème de la croissance de la dette doit se juger en rapport avec l'utilisation qui est faite de ces ressources supplémentaires.

"Rappeler qu'un grand nombre de P.V.D. pourraient tirer aujourd'hui utilement partie de capitaux extérieurs supplémentaires, c'est justifier une nouvelle augmentation de la dette extérieure". (2)

D'un point de vue économique, le problème de la dette extérieure est en soi un problème "annexe" qui dépend de la capacité d'absorption du pays emprunteur, des principes généraux d'efficacité concernant l'emploi des ressources et de la répartition de la charge du développement sur les générations impliquées. Le problème de la dette extérieure dépend essentiellement des politiques internes de développement, associées aux conditions d'octroi du crédit.

L'extension de la capacité de servir la dette dépend en effet d'une croissance continue dans le processus de production par tête et du processus d'accumulation du capital productif.

Le problème de la dette dépend dès lors des trois questions fondamentales soulevées auparavant :

- 1/ Dans quelle mesure un pays est-il capable d'utiliser le capital pour accroître la productivité ?

(1) I.S. Friedman ; "La dette extérieure des pays en voie de développement"; Bulletin d'information et de documentation de la Banque Nationale; Août 1971, n° 2; p. 35

(2) Rapport annuel 1971 de la Banque Mondiale, Association Internationale de Développement, p. 62.

- 2/ Dans quelle mesure est-il capable de transformer le produit du capital en devises qui lui serviront à transférer le service de la dette ?
- 3/ Dans quel délai ? Le problème du délai est notamment très important dans ce contexte car il a des conséquences immédiates sur la croissance de la dette (effet en "boule de neige" dû au jeu des intérêts composés) et donc sur les conditions de prêt.

Cependant, depuis quelques années, on s'intéresse énormément à la dette extérieure des P.V.D., considérée comme explosive.

A la fin de 1969, quatre-vingts P.V.D. avaient ensemble une dette publique extérieure de près de 59 milliards de dollars, dont huit pays seulement en assumaient la moitié. De 1955 à 1969, l'accroissement du taux moyen annuel était de 14%.

Les paiements au titre du service de la dette atteignaient en 1969 5 milliards de dollars et s'accroissaient également en moyenne de 14% par an entre 1956 et 1969, avec cependant une augmentation plus forte depuis les années 1960. Les remboursements des gros emprunts n'ont, en effet, commencé que fort tard et les conditions de prêt sont devenues plus dures.

(3)

Le temps a rattrapé les périodes de grâce et d'échéance qui, à l'origine, ont pu paraître longues et généreuses.

Les chiffres sont cependant sujets à caution, ils ne représentent que la dette publique ou garantie par l'état et les statistiques disponibles sont peu fiables.

(3) O.C.D.E.: "Aide au développement"; Examen 1971.

O.C.D.E.; Paris; décembre 1971; p. 117.
 et Banque Mondiale : rapport annuel 1971, p. 60.

De plus, la situation d'endettement varie considérablement selon les P.V.D., et l'on ne saurait porter d'appréciation sur la charge qui en résulte qu'en considérant chaque cas particulier.

Les principales sources de problèmes que connaissent les P.V.D. proviennent en effet de crises de liquidité à court terme dues à la rigidité de la structure économique, notamment par suite d'une accumulation excessive de dettes à court terme que les pays ont contractées pour annuler les effets d'un déséquilibre de la balance de paiements, sans avoir annulé les vrais problèmes (par exemple, une surévaluation de la monnaie.)

Une dernière source de problèmes peut également surgir de crises de développement dues à des programmes d'investissement à long terme trop ambitieux, mal exécutés et financés au moyen de crédits à plus court terme, négociés sans une vue d'ensemble des obligations ainsi contractées. Les conditions des prêts jouent en effet un rôle considérable et l'on peut se demander si la durée des prêts -et celle des politiques internes qui en découlent- n'est pas trop courte lorsque l'on envisage un processus aussi long que le développement d'un pays.

L'état de la dette est jugé plus ou moins critique selon que l'on envisage une période courte ou longue. Les P.V.D. doivent en effet faire face à des problèmes d'infrastructure générale qui ne sont pas immédiatement rentables, et une réorientation et une diversification des secteurs d'exportation est également nécessaire pour répondre au problème du transfert réel de ressources.

L'aptitude à assurer le service de la dette est dès lors un concept ambigu. Un pays dont la situation justifie une aide extérieure est en effet dans l'impossibilité d'assurer le service de sa dette. Comme nous l'avons montré, ce dernier dépend de considérations de croissance. Dans une optique à courte vue,

il ne pourrait être assuré qu'au détriment d'importations essentielles et d'investissements nécessaires pour soutenir cette croissance souhaitée.

On pourrait considérer en quelque sorte que le pays débiteur constitue un risque excellent à long terme, mais qu'il est en même temps un risque très mauvais à plus brève échéance.

Le problème des termes des prêts est capital dans cette optique. Rappelons, dès lors, que l'on envisage dans ce chapitre le montant total d'apports (et non la part de subvention réelle dans les prêts). L'analyse est donc plus large qu'un simple rapport de productivité dans les deux pays en cause. Les prêts "durs" ou "doux" auront dans ce cas une influence différente sur l'intensité des flux dans les deux sens qu'implique un prêt. (4)

Nous analyserons dès lors, d'abord les rigidités à court terme de la balance des paiements, ensuite la croissance cumulée de la dette qui est une conséquence des besoins de capitaux extérieurs pour atteindre la croissance auto-entretenu, et enfin le cycle complet de la dette extérieure.

x

(4) cfr. chapitre II.

VI.2. Gestion de la dette à court terme.

Il est en fait assez délicat de décomposer le problème en court et long terme, car dans le processus du développement les deux aspects sont étroitement liés, l'aspect à long terme influençant toujours l'aspect à court terme.

Nous tenterons dès lors de dégager l'aspect liquide de la dette en faisant référence aux considérations plus larges que constitue l'évolution de la croissance économique.

2.1. L'aspect liquide de la dette.

Pour analyser la vulnérabilité de la balance des paiements, il faut passer en revue les principales variables qui agissent sur celle-ci afin de déterminer les possibilités d'honorer la dette extérieure dans une optique immédiate.

On peut schématiquement classer ces variables en trois grandes catégories :

2.1.1. Les variables fluctuantes.

La principale en est une réduction des gains d'exportation.

Si l'on considère la tendance générale, on remarque déjà que les exportations des P.V.D. sont essentiellement constituées de produits primaires pour lesquels la demande est inélastique, et dont la valeur tend à baisser.

Une brusque baisse des exportations peut, en plus, avoir des répercussions graves car la plupart des P.V.D. n'alignent que quelques produits exportables.

Le véritable problème est dans ce cas une réorientation et une diversification des exportations, ce qui ne peut se faire que sur une très longue période car accroître la capacité des secteurs actuels d'exportation ne ferait que prolonger le pro-

blème : une offre supplémentaire ferait baisser le prix et ne résoudrait pas les schifts brutaux qui peuvent se produire.

Une aide immédiate appréciable pourrait bien sûr provenir d'avantages commerciaux et de la stabilisation des cours. Elle stabiliserait en effet la balnce des paiements à court terme.

Une deuxième source de perturbations pourrait provenir d'une réduction dans les flux de capitaux.

Cependant, le flux des capitaux privés vers les P.V.D. n'a en fait pas de nature spéculative; le Trend est dès lors plus ou moins stable . De plus les crédits d'exporattion sont assez faciles à obtenir : les P.V.D. y ont souvent recours lors de difficultés de balance de paiement, mais les termes pratiqués deviennent de plus en plus désavantageux au fur et à mesure que la crise de liquidité approche. (5)

Une source de dérangements consiste cependant dans les changements de conditions dans l'économie exportatrice de capitaux, et dans l'importatrice, ainsi que dans l'instabilité politique ou monétaire. Une suite de dévaluations successives peut en effet décourager les investissements étrangers.

Enfin, une troisième source de crise dans la balance des paiements réside dans l'accroissement des importations.

Une augmentation soudaine peut en effet résulter de mauvaises récoltes. Dans ce cas, l'envoi de biens en nature a un effet stabilisateur sur la balance des paiements. (par exemple, l'envoi des surplus agricoles américains en vertu de la Public law 480). Cependant, cette source de dérangements dépend également des politiques à long terme : une production diversifiée aurait un effet stabilisateur sur toutes ces perturbations.

(5) B.I.R.D. : "Economic Growth, Foreign Capital and Debt servicing Problems of The Developing Countries" prepared by D. Avramovic and others ; Report n^o EC-121 December 1963. p. 16-17.

2.1.1. Les variables compensatoires.

On envisage ici les variables qui peuvent répondre à la réduction momentanée de ressources induite par les perturbations précédentes.

Le premier moyen de combler le déficit temporaire de la balance des paiements réside dans les réserves extérieures que devient le pays considéré : or, devises, et tranche-or au Fonds Monétaire International.

Mais le coût d'opportunité de ces réserves est très élevé dans les P.V.D. du fait du besoin de capitaux étrangers exigés par le développement. Elles sont, dès lors, la plupart du temps réduites au minimum.

Les P.V.D. peuvent également compter sur un "financement compensatoire" à court ou moyen terme, provenant du F.M.I. (tirage de plus de 200% du quota) ou d'autres sources.

En fait, ce financement possible du F.M.I. n'est la plupart du temps pas suffisant pour maintenir la demande normale d'importations dans le cas d'un déclin des exportations. (6)

Enfin une troisième possibilité de répondre à la réduction de ressources extérieures causées par les variables fluctuantes est de réduire les importations. Ces importations qui peuvent être réduites sans perturber la croissance du pays dépendent dès lors du schéma de production et de demande de chaque pays. Elles sont dès lors difficilement estimables, car on peut estimer que la plupart d'entre elles sont indispensables au processus de développement. La réduction des importations peut en effet rendre la capacité du pays sous-utilisée et affecter le taux de croissance. De plus, la plupart des "crédits d'exporta-

(6) R.F. Mikesell : "Economics of Foreign Aid", p. 116.
Weidnfeld and Nicholson, London; Aldine, Chicago; 1968.

tion" accordés par les pays industrialisés sont précisément liés à des importations à partir de ces pays !

Le niveau d'importation est dès lors en grande partie rigide.

2.1.3. Les variables rigides.

Outre le niveau incompressible des importations, le taux d'intérêt lié aux emprunts est certainement l'élément le plus rigide du fait qu'il est fixé par contrat. Son non-paiement reflète l'incapacité de transférer l'épargne et affecte par conséquent le "standing" du crédit. (Prêts publics ou sous garantie publique.)

Du fait que les capitaux ne sont plus tellement investis dans les industries exportatrices mais dans les industries produisant pour le marché domestique et dans l'infrastructure générale, "un tel changement dans la structure économique, qui aura des effets favorables à long terme, est souvent accompagné d'un accroissement dans les rigidités à court terme sur la balance des paiements de ces pays" (7).

Ceci veut, en effet, dire que la proportion des intérêts et des dividendes par rapport aux gains d'exportations tendra à s'accroître durant les premières phases du développement. Dès lors, comme on le verra mieux dans la suite, la mise en place d'un changement de structure économique se reflète presque nécessairement dans des rigidités accrues dans la balance des paiements.

Enfin, un troisième élément rigide est l'amortissement des dettes contractées.

Mais l'amortissement des prêts constitue-t-il une charge à court terme sur la balance des paiements ? D'énormes capitaux

(7) B.I.R.D. : "Economic growth ..." op. cit. p. 25.

extérieurs sont en effet nécessaires pour atteindre la croissance auto-entretenu; on peut donc raisonnablement supposer que les P.V.D. ne diminueront pas le niveau de leur dette dans un avenir rapproché. Au contraire, l'accroissement de la dette se poursuivra longtemps et d'une manière de plus en plus rapide, car de nouveaux prêts seront nécessaires non seulement pour rembourser les paiements dus sur les prêts antérieurs, mais également pour résorber le déficit de la balance des paiements et pour accroître le montant de capitaux disponibles pour le développement. Il est en effet peu probable que les P.V.D. puissent se transformer en exportateurs nets de capitaux avant longtemps.

Aussi est-il nécessaire, à ce stade, d'analyser le processus cumulé de la dette et de voir ses implications immédiates. Le cycle de la dette s'étend en effet sur une période beaucoup plus longue que celle qui permet d'atteindre la croissance auto-entretenu. Or ce n'est qu'après ce stade que le flux inverse de remboursements pourrait avoir lieu.

Mais auparavant, nous analyserons brièvement le rapport du service de la dette aux recettes d'exportations qui constitue un indicateur courant pour évaluer l'urgence de la dette. ("Debt Service Ratio")

2.2. Le rapport du service de la dette aux recettes d'exportation.

Ce rapport représente simplement la proportion des gains en devises rapportés par les exportations et absorbés par le service de la dette -(c.à.d. l'intérêt et l'amortissement.) Il représente donc le flux de ressources transférables et est utilisé comme indicateur grossier pour évaluer la rigidité de la balance des paiements, c.à.d. la pression à laquelle le débiteur est exposé en période de récession des gains en devises. Un rapport élevé indique donc une rigidité considérable dans la balance de paiement du débiteur.

Enfin, on peut également étendre ce rapport en ajoutant au service de la dette publique les remises de dividendes aux investisseurs étrangers.

Cependant, ce rapport est une mesure tout à fait inadéquate de la charge du service de la dette.

Tout d'abord, ce rapport est insuffisant, même à court terme, car il ne prend en considération que deux des neuf variables mentionnées auparavant. Une réduction dans les importations par exemple joue un rôle aussi important qu'un accroissement d'exportations.

Et même du point de vue du chiffre des ressources totales d'exportation, il n'examine ni la structure de celles-ci (leur degré de diversification) ni leurs perspectives d'avenir.

Quel est le niveau critique de rapport ? On peut observer historiquement que l'Australie ou le Canada ont pu se développer sans entraves avec des rapports proches à certains moments de 30 à 40%. (8)

"Un des résultats des modèles à long terme de la dette et de cas historiques observés, est précisément qu'il s'est trouvé des pays qui se sont développés avec succès, avec l'aide de prêts étrangers, en passant par des étapes pendant lesquelles des emprunts étaient nécessaire pour combler la dette antérieure. Dans de tels cas, le rapport du service de la dette aux recettes d'exportation s'accroît très fort avant de redescendre".(9)

En fait, ce taux varie de pays à pays et de période à période.

Pour ce qui est de l'analyse à long terme en effet, ce rapport ne donne aucune indication significative.

(8) R. Mikesell : op. cit., p. 118.

(9) E.K. Hawkins : "The principles of development aid" ; Penguin modern economics; 1970; p. 65.

Il inclut, en effet, l'amortissement comme une charge alors qu'à long terme un prêt n'est pas immédiatement remboursé mais est comblé par un autre prêt. Dans une telle optique, il faut envisager un flux de prêts et dès lors ce rapport dépend de la phase envisagée du cycle de la dette.

De plus, il ne représente sûrement pas la capacité de l'économie de soutenir à longue échéance la charge du service de la dette; le facteur décisif est en effet la manière dont les capitaux empruntés sont employés à des usages productifs. Lorsque l'on envisage le processus de long terme, c'est la production tout entière qui est importante, et non seulement le flux d'exportations actuelles.

Cependant, ce rapport comporte un aspect psychologique important dans l'octroi de crédit, car les devises étrangères représentent une ressource rare et le service de la dette constitue une charge continuelle sur ces ressources. Mais l'ironie de la situation est alors évidente : quand ce rapport est élevé, il indique des difficultés de remboursement des prêts antérieurs. Le pays emprunteur est alors exposé à des diminutions d'apport de la part des prêteurs, alors précisément que de nouveaux capitaux sont nécessaires pour combler le déficit !

Bien souvent, une renégociation de la dette ancienne intervient ou de nouveaux prêts à des conditions plus dures sont octroyés; ne résolvant pas le problème lui-même mais le postposant.

VI.3. Le problème de l'endettement et
les conditions de prêt.

Vu les crises de liquidité inévitables pour un P.V.D. puisqu'elles sont le reflet du changement de ses structures, celui-ci devra emprunter pour pouvoir continuer à honorer sa dette extérieure.

Si en effet il décide de réduire fortement ses importations, cette politique aura pour effet de réduire son rythme de développement.

Cependant, même si la tendance est pour que la dette croisse, une conséquence de cet accroissement continu est qu'une portion de plus en plus grande des nouveaux emprunts est détournée du développement pour rembourser les prêts antérieurs.

Si, en effet, "le déficit des ressources des pays moins développés -qu'il soit constant ou croissant- doit être comblé par un apport net de prêts au développement, les charges croissantes de la dette exigeront que le montant brut des prêts augmente à un rythme d'autant plus rapide que les conditions en seront plus rigoureuses, et le rapport entre le montant brut et le montant net des prêts deviendra bientôt très important".
(10)

3.1. Rapports entre montants bruts et nets. (11)

Lorsqu'un pays recourt à l'emprunt pour combler le déficit persistant de sa balance des paiements, les sorties de capitaux entraînées par le service de la dette l'obligent à em-

(10) G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger"
O.C.D.E., Paris; 1966; p. 99.

(11) Flux net = Flux Brut moins Remboursements sur prêts antérieurs.

prunter davantage s'il veut maintenir ou accroître les entrées nettes.

Si, pour commencer, on suppose que l'on a un flux constants de prêts, de mêmes conditions, avec un amortissement linéaire, le flux net deviendra constant et négatif. — la charge réelle de la dette étant confinée dans l'intérêt à payer. —

Il est évident que la réduction du taux d'intérêt diminue la charge du service, mais il n'empêche que, quel que soit le taux d'intérêt, le flux provenant d'une série de prêts d'importance constante devient obligatoirement négatif.

De plus, si le taux d'intérêt est calculé sur la somme restant due, l'octroi d'un délai de paiement réduira le mouvement inverse au début mais accroîtra le niveau final de l'endettement.

Dès lors, "on ne peut maintenir un flux net positif qu'en accroissant progressivement le montant des nouveaux prêts; on peut en déduire que si le rythme d'accroissement de la dette totale est plus élevé que le taux d'intérêt, le flux net restera positif". (12)

Si, en effet, on évalue le rapport entre montant brut et montant net des prêts dans le cas d'un apport régulièrement croissant de capitaux étrangers aux mêmes conditions, Ohlin prouve que l'on aboutit à la même formule que celle qui avait permis d'établir le tableau du chapitre II et qui évaluait le pourcentage d'aide dans le prêt. (à la différence près que r qui représentait le taux d'actualisation représente ici le taux d'accroissement des nouveaux prêts.) (13)

(12) G. Ohlin : "Aide et Endettement"; p. 13; O.C.D.E.; Paris, 1966.

(13) G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger"; op. cit. p. 118 et 119.

Formule en annexe III de ce mémoire et totalement empruntée à cet ouvrage.

- voir également G. Ohlin : "Aide et Endettement"; op. cit. Annexe Mathématique.

Ceci semble d'ailleurs logique à première vue, puisque l'on basait le raisonnement du calcul de subvention pure sur la différence entre le montant brut du prêt et la somme des remboursements futurs qu'il impliquait, et que l'on considère ici un flux de capitaux accordés aux mêmes conditions. La différence entre montant brut et montant net est dans ce cas semblable à celle du chapitre II.

Ainsi, par exemple, un apport de prêts à échéance de 10 ans portant intérêt à 4%, approchera au bout de 10 ans un apport net stabilisé au niveau de 8,3% des nouveaux prêts; 91,7% seront absorbés par le service de la dette.

Ce bref exposé, bien que s'éloignant très fort d'une réalité beaucoup plus complexe où les prêts octroyés sont de termes variables, nous permet cependant de voir l'effet des différentes variables de prêts sur l'apport net de ressources disponibles pour le processus du développement lui-même.

Ces conclusions sont les mêmes que celles qui concerneraient l'évaluation du montant de subvention pure dans le prêt.

Ainsi, on voit que l'apport net devient négatif quels que soient échéance et délais de grâce, si le taux d'accroissement des nouveaux prêts devient inférieur au taux d'intérêt en vigueur. Dans ce cas, il se produit en effet un renversement du flux de ressources financières. Dès lors, c'est la différence entre ce taux d'accroissement et le taux d'intérêt qui détermine principalement l'apport net : plus le taux d'intérêt baisse et plus le débiteur pourra employer de ressources à des fins autres que le remboursement des prêts précédents.

Une politique d'adoucissement des conditions devrait porter essentiellement sur les taux d'intérêt; les délais de remboursement ne représentent qu'une variable secondaire, si on envisage un flux de prêts.

Une dernière remarque s'impose encore : la croissance de la dette sera plus forte au début du processus d'accumulation,

parce que l'amortissement est moins rapide (on part d'une dette nulle); ce n'est qu'après un certain délai que les soldes impayés constitueront une structure stable.

Enfin, si les emprunts ont pour but de combler un déficit de ressources croissant, le taux d'accroissement de la dette devra être encore beaucoup plus élevé que dans le cas précédent. Ohlin démontre que dans ce cas, on doit veiller à ce que les emprunts augmentent d'un pourcentage égal à la somme du taux de croissance des ressources nécessaires (déficit à combler), du taux d'intérêt et du taux d'amortissement. (14)

Cette analyse simplifiée sert à éclairer le fait que si les prêts doivent se traduire par une véritable augmentation des ressources disponibles, la dette doit augmenter plus vite que le taux d'intérêt de la dette antérieure.

Elle permet, dès lors, de se rendre compte que dans le cas du développement, la dette extérieure des P.V.D. risque de croître de manière explosive, que le flux futur des remboursements sera par conséquent très élevé, et que ce dernier dépend directement des conditions de prêt.

3.2. Les conditions de prêt.

Tant que l'aide continue (c.à.d. tant qu'il n'y a pas un flux net de ressources du débiteur au prêteur) on peut dire que les pays donateurs paient collectivement les charges des prêts qu'ils ont consentis.

Mais, pris de manière individuelle, ils ont un certain contrôle sur le montant d'aide brut qu'ils apportent, notamment en liant ce montant à leurs exportations. Il s'établira dès lors

(14) G. Ohlin : "Réévaluations ..." p. 120 à 122. et "Aide et endettement" annexes mathématiques.

une certaine surveillance entre les pays donateurs, car ceux qui fournissent l'aide à des conditions favorables peuvent avoir l'impression d'assurer directement ou indirectement le service des emprunts consentis à des conditions plus rigoureuses par les autres.

Rappelons cependant que les crédits d'exportation (à court ~~terme~~ ou moyen terme) n'aggravent pas nécessairement la situation de la balance des paiements du bénéficiaire du fait qu'ils sont assortis de taux élevés. Il n'en sera, en effet, ainsi que si le montant de ces crédits augmente à un taux inférieur au taux d'intérêt. Cependant du fait de taux d'intérêt plus élevés, l'accumulation devra être plus rapide et l'effet cumulatif sera d'autant plus important.

Il est évident que plus le taux d'intérêt est bas, et plus la durée est longue, plus d'apports nets seront disponibles pour le processus de développement.

Dès lors, du point de vue du bénéficiaire, le problème le plus important consistera dans l'emploi qui est fait de ces emprunts.

Si, en effet, ces prêts ne sont consentis que pour des projets déterminés, -ce qui correspond à une conception traditionnelle du rôle des investissements à l'étranger : tant qu'ils sont rentables et que les revenus peuvent être transférés par des recettes d'exportation, il est somme toute normal de considérer le service de l'emprunt comme une créance sur l'accroissement de revenu que ces prêts provoquent-, les remboursements peuvent peser fortement sur la balance des paiements à la suite de crises passagères.

Ces crises peuvent, en effet, provenir d'une chute soudaine des exportations, de prévisions trop optimistes, d'accumulation d'échéances sur une courte période, ou d'un échec dans les tentatives de réduire les importations, toutes crises qui sont fréquentes dans les P.V.D.

Il devient alors nécessaire d'accorder des crédits de consolidation afin de reporter les échéances. Mais dans ce cas une renégociation de la dette n'aidera pas grandement le débiteur si elle est remplacée par une dette à court terme et à des conditions plus dures : le problème de la liquidité se reposera un peu plus tard, et de manière accrue.

Cette procédure affectera dès lors le flux de capital à long terme exigé par le développement. On a vu en effet qu'un flux important de ressources étaient nécessaire pendant longtemps pour résorber les déficits d'épargne et de devises, et que les crises de liquidité étaient fréquentes dans les P.V.D. vu qu'elles reflètent justement le changement de structures économiques.

Les prêts-projets semblent donc appropriés pour des économies déjà développées, où les projets sont directement rentables, mais nullement dans les P.V.D. où toute l'infrastructure qui exige d'énormes capitaux et qui n'est rentable qu'à très long terme, est à mettre en place.

Dès lors, "à moins que les prêts ne soient consentis que pour de très longues durées, ils devront être consolidés par de nouveaux emprunts. A mesure que le service de la dette absorbera une proportion croissante des devises disponibles (...), les pays intéressés se trouveront dans l'obligation d'emprunter pour payer les intérêts et renforcer la situation de leur balance des paiements". (15)

"Raisonnablement, on peut estimer que le service de la dette extérieure aurait pu être assuré sans entraver le processus de développement si, dès le début des années 1950, on avait pu évaluer d'une façon plus réaliste la longueur des périodes moyennes nécessaires pour que les investissements financés

(15) G. Ohlin : "Réévaluations ..." op. cit., p. 104.

par l'épargne intérieure et le capital étranger engendrent les nombreuses transformations nécessaires pour que les pays emprunteurs puissent affecter une part importante de leurs réserves de change au service de la dette. L'erreur principale n'a pas été une surestimation du besoin de financement extérieur - en pratique, les flux ont été trop faibles - mais plutôt une mauvaise estimation des durées requises". (16)

L'on voit dès lors à nouveau la nécessité d'octroyer une aide de caractère plus général aux P.V.D. L'aide à des projets est en effet insuffisante si le pays bénéficiaire connaît des difficultés de servir sa dette. De plus, le problème de la dette oblige à apporter des nuances dans les conditions d'octroi de prêts : des prêts à long terme à des conditions libérales auront une incidence particulièrement forte sur le montant net de capitaux disponibles.

Enfin, il est nécessaire d'envisager l'emploi productif des capitaux en relation avec les termes des prêts, c.à.d. qu'il est nécessaire de relier le problème de la dette à la croissance des ressources internes et dès lors au processus de développement général.

Cependant, une dernière remarque est encore nécessaire. Nous avons, en effet, considéré une croissance continue des prêts. Cette hypothèse est indispensable pour qu'un flux de capitaux soit disponible pour le développement. Ceci suppose que les pays prêteurs, pris dans leur ensemble, acceptent d'accroître continuellement leurs prêts.

Cependant, une fois que les pays industrialisés s'engagent dans cet engrenage, ils ne peuvent plus s'arrêter. Ils sont, en effet, obligés de faire confiance au processus de déve-

(16) I.S. Friedman : op. cit., p. 9 et 10.

loppement des pays débiteurs sous peine de perdre leurs capitaux car la plupart des P.V.D. sont incapables de rembourser dans l'immédiat (cette insolvabilité est reflétée dans les "consolidations", les "réarrangements", le "réagencement du calendrier des dettes" etc ...)

Dès lors, comme le fait remarquer T. Mende : "le report régulier des dettes donnera sans doute aux pays donateurs des moyens nouveaux et puissants d'influencer, sinon de guider, les politiques économiques des pays débiteurs". (17)

Sans faire de procès d'intention, et en restant à un niveau purement économique, ce bref raisonnement nous permet cependant de comprendre en partie "le droit de regard" qu'exercent les pays prêteurs sur les politiques suivies par les P.V.D. et la concurrence qui s'exerce entre eux, chacun cherchant à protéger ses intérêts, et qui associe dès lors aux prêts des termes plus durs ainsi que des conditions d'achat et d'utilisation.

Cependant, comme nous l'avons montré, cette orientation risque de fausser et de restreindre le processus de développement des pays débiteurs et par là diminue les chances de succès des capitaux prêtés !

Un organisme international d'aide semble donc de ce point de vue indispensable car les intérêts des bénéficiaires et des prêteurs sont étroitement liés.

(17) T. Mende : "De l'aide à la recolonisation"; p. 88; Seuil; Paris; 1972.

VI.4. La dette à long terme.

Si l'on met en rapport la dette extérieure avec les grandeurs économiques internes du pays débiteur, les prêts doivent couvrir le déficit de ressources de ce dernier, en plus du service de la dette déjà accumulée.

La période d'ajustement entre le déficit de devises et le déficit d'épargne (qui doivent être égaux "ex post", mais dont la différence "ex ante" montre un déséquilibre économique) (17) est en effet fort longue dans les P.V.D. à cause du manque de dynamisme dans les structures à court terme, autrement dit du manque de mobilité des facteurs économiques.

Dès lors, le principal bénéfice que l'on pourra retirer des capitaux étrangers dépend de l'efficacité avec laquelle ces ressources sont employées pour accroître la production, de l'épargne additionnelle créée et de l'emploi de celle-ci, et de la rapidité avec laquelle la structure de production peut s'ajuster dans les exportations et les importations.

Ce sont donc ces bénéfices économiques que l'on doit mettre en rapport avec le coût nécessaire pour les acquérir.

Les modèles d'analyse de la dette à long terme seront dès lors construits à partir de ceux de déficits de ressources; cependant comme les projections nécessaires sont encore de plus longue durée que ces derniers, il n'est pas possible de les appliquer/aux situations concrètes. Leur principale utilité est, dès lors, de constituer un cadre théorique d'analyse. (18)

4.1. Le Cycle de la dette.

Le coût du capital est déterminé en termes macroéconomiques par les conditions d'octroi des prêts (taux d'intérêt, période de grâce et période de remboursement, pour les prêts accor-

(17) voir le chapitre IV.

(18) E.K. Hawkins : op. cit., p. 58.

dés en devises étrangères) et l'ampleur du flux de capital brut dans le futur. Ce sont donc ces variables qui devront être mises en relation avec les grandeurs économiques internes.

Du point de vue de la séquence de la dette, on peut dès lors distinguer schématiquement trois grandes phases :

1.1. Une première phase consiste à emprunter non seulement pour réduire le déficit de ressources mais également pour payer les charges d'amortissement et d'intérêt. Dans ce cas, la charge du capital extérieur est nulle sur le développement, ou plutôt elle est toujours postposée. Comme on l'a vu, un montant toujours croissant d'emprunts est nécessaire et la dette s'accroît par conséquent très fort. (Loi des intérêts composés).

La durée de cette première phase dépend des possibilités du pays d'accroître le taux d'épargne et la productivité du capital. Un assouplissement dans les conditions de prêt joue également un rôle fondamental : le taux d'intérêt doit être inférieur au taux d'accroissement des nouveaux prêts et plus il est bas, plus de capitaux extérieurs sont disponibles et plus vite sera terminée cette phase.

1.2. Une deuxième phase de la dette commence lorsque l'épargne domestique égale le volume requis d'investissements : l'apport de capitaux extérieurs n'est plus requis pour favoriser le développement, le pays a atteint un stade de croissance auto-entretenu.

L'hypothèse fondamentale pour qu'un pays atteigne cette phase est donc que l'épargne intérieure puisse couvrir les besoins d'investissement, c.à.d. que le taux marginal d'épargne soit supérieur au taux moyen. Une fois que l'épargne est égale à l'investissement, la dette croît à un taux identique au taux d'intérêt de la dette existante. Dès lors si le taux d'intérêt est supérieur au taux de croissance de l'économie, la dette continue de croître plus rapidement que le P.N.B.

Ensuite, l'épargne devient excédentaire : le pays peut progressivement payer les intérêts sur le capital avec ses propres ressources, mais il n'a pas encore la possibilité de rembourser les capitaux empruntés. La croissance de la dette se ralentit et est progressivement rattrapée par celle de la production.

A partir d'un certain moment, l'épargne excédentaire peut devenir suffisante pour réduire la croissance de la dette extérieure à un niveau inférieur à celle de la production : la dette bien qu'augmentant en termes absolus, décroît progressivement par rapport au taux de croissance du P.N.B.

A la fin de cette phase, l'emprunt n'est plus nécessaire que pour couvrir l'amortissement, le taux d'épargne est juste suffisant pour financer les investissements requis et l'intérêt.

4.1.3. Enfin, la phase qui permet le flux net inverse de ressources intervient lorsque l'épargne dégage un surplus suffisant pour commencer à amortir la dette accumulée. Celle-ci décroît en termes absolus. La loi des intérêts composés agit en sens inverse et la réduction de la dette est dès lors assez brusque.

Schématiquement, donc, la capacité de servir la dette est reliée au taux de croissance et est analysée dans le contexte de modèles de déficit de ressources: (19)

(19) voir entre autres :

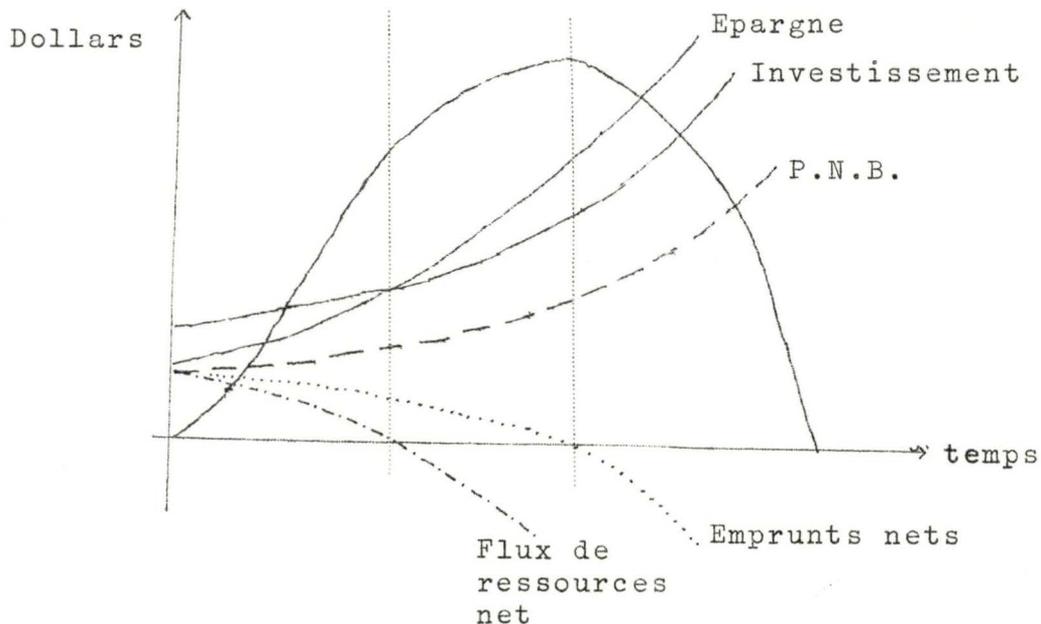
B.I.R.D. : "Economic Growth..." op. cit. chapitre V.

Mikesell : op. cit. p. 105 et suiv.

J.M. Healey : "The Economics of Aid"; p. 64 et suiv.

Routledge and Kegan; London; 1971.

Le cycle de la dette.



4.2. Discussion.

Les modèles macroéconomiques qui décrivent cette évolution sont nécessairement simplifiés, et n'ont jamais été confrontés à la réalité. Ils reposent en effet sur des hypothèses fort strictes concernant les principaux paramètres : propensions moyenne et marginale à épargner, coefficient de capital, taux de croissance souhaité et taux d'intérêt et d'amortissement.

De plus, même si on prend en considération tous les facteurs qui influencent la croissance d'un pays, les ressources naturelles de base gardent une importance considérable et ce n'est pas tant la croissance des ressources que celle par tête qui est déterminante. L'évolution démographique influencera dès lors fortement le cycle de la dette, comme il influence d'ailleurs tout processus de développement.

Enfin et surtout, les politiques menées seront l'élément déterminant de cette évolution. Les projections devront dès lors sans cesse se réadapter, car celles-ci dépendent d'un horizon temporel très large; le cycle de la dette s'étend en effet sur une période encore plus longue que celle qui est nécessaire pour atteindre la croissance auto-entretenu.

Il est en effet nécessaire de se rendre compte qu'il n'y a rien d'automatique dans l'évolution décrite. L'allure générale de la courbe dépend des politiques appliquées, analysées dans les chapitres précédents. C'est en fonction de sa capacité d'absorption, des possibilités d'augmenter celle-ci et des conditions de prêt en vigueur qu'un pays peut évaluer le montant des emprunts qu'il peut contracter.

Dès lors les principales conditions requises pour que l'extinction de la dette soit possible ont déjà été relevées :

D'abord le taux d'épargne moyen doit pouvoir s'accroître (ou le taux marginal d'épargne doit être supérieur au taux moyen.) pour pouvoir atteindre le stade de croissance auto-entretenu puis dépasser ce montant d'investissement requis. Ensuite l'efficacité marginale du capital doit pouvoir s'accroître avec le taux de croissance (baisse du coefficient de capital à long terme, une fois l'infrastructure mise en place) de façon à être supérieure au taux d'intérêt. Rappelons à ce propos que c'est le rendement social des investissements qu'il faut considérer dans cette analyse et qu'à plus court terme la capacité d'absorption fera baisser celui-ci.

Enfin une troisième condition est que les exportations s'accroissent plus vite que les importations de façon à permettre le transfert réel de ressources. De ce point de vue, on mettrait alors en rapport le cycle de la dette avec le déficit de devises. (20)

A long terme cependant c'est le déficit d'épargne qui est prépondérant. La diversification et l'expansion industriel-

(20) voir également le chapitre IV.

Le domestique induiront en effet une expansion dans les industries exportatrices et permettront de réduire le flux d'importation. C'est essentiellement l'accroissement de toutes les ressources réelles qui est déterminant pour pouvoir assurer le service de la dette.

On remarque notamment mieux à présent que le rapport des devises d'exportation au service de la dette n'est pas un bon indicateur de rigidité à long terme; ce rapport évolue en effet tout au long du cycle; sa valeur dépendra dès lors de la période envisagée.

Cette analyse nous a permis dès lors de voir de quelle manière la capacité de servir ^{la dette} était dépendante du processus de croissance et d'accumulation du capital. Le cycle de la dette dépend en effet des politiques internes suivies : comme dans la première phase la dette s'accroît rapidement, il se peut qu'une dette incontrôlable survienne pour l'emprunteur si elle croît plus vite que le produit national. Il nous reste dès lors à analyser les conditions nécessaires pour que le cycle se referme et que la dette n'augmente pas de manière explosive, ce qui empêcherait d'atteindre la 3e phase décrite.

4.3. Le taux critique de l'intérêt. (21)

Nous avons vu que le processus d'extinction de la dette n'était pas automatique. La condition essentielle de ce cyclage est en effet que le taux marginal d'épargne soit supérieur au taux moyen et que le taux d'investissement requis pour satisfaire le taux de croissance fixé soit compris entre les deux taux d'épargne. (22)

(21) voir le chapitre IV et plus précisément la discussion du modèle de Rosenstein-Rodan.

(22) J.P. Hayes : "Long-run growth and debt servicing problems" in D. Avramovic : "Economic growth and external debt". B.I.R.D., John's Hopkins Press, 1964, p. 154-192.

Dans ce cas en effet et dans ce cas seulement, le taux marginal d'épargne accroîtra le taux moyen de telle sorte que ce dernier tendra à long terme à satisfaire le montant d'investissements requis puis le dépassera pour se stabiliser au niveau du taux marginal.

Dès lors, l'excès d'épargne domestique sur le niveau requis d'investissement, nécessaire pour servir la dette, tendra à devenir une proportion du P.N.B. égale à la différence entre le taux marginal d'épargne et le taux d'investissement requis.

Si par exemple le taux marginal d'épargne est de 20% et le niveau des investissements requis de 15% (calculé à partir du coefficient de capital), le surplus d'épargne disponible deviendra à long terme 5% du produit national.

Remarquons enfin que ce processus sera facilité s'il se produit une baisse dans le coefficient de capital.

Dans le cas extrême où aucun surplus n'apparaît (taux marginal d'épargne juste égal au taux d'investissement requis; on a donc atteint tout juste le stade de croissance auto-entretenu) la dette continue de croître à un taux au moins égal au taux d'intérêt; si dès lors le taux d'intérêt est supérieur au taux de croissance, la dette augmente alors à un ~~taux~~ plus rapide que le produit et devient bientôt impossible à contrôler. A l'autre extrême, si le surplus d'épargne est juste suffisant pour couvrir les intérêts, la dette devient constante.

Le taux critique de l'intérêt pour lequel la dette croît au même taux que le produit national se trouve entre ces deux extrêmes (qui recouvrent toute la phase II).

"En fait, pour chaque surplus d'épargne rapporté au P. N.B. et pour chaque taux d'intérêt supérieur au taux de croissance du produit il existe un certain montant de la dette tel que celle-ci s'accroîtra au même taux que le P.N.B. Inversément, étant donnée la taille relative de la dette par rapport au P.N. B. il existe un taux d'intérêt tel que la dette finira par s'ac-

croître au même taux que les ressources intérieures". (23)

"En d'autres termes, le taux critique de l'intérêt est le taux le plus élevé qu'un pays peut se permettre comme coût des emprunts nécessaires pour couvrir le déficit d'épargne sans laisser les charges de l'intérêt augmenter plus vite que son produit national". (24)

Au delà de ce **taux**, la dette risque de croître de manière explosive par rapport au revenu national.

Le calcul de ce taux d'intérêt critique a dès lors une portée analytique et des implications de politique économique évidentes : il peut en effet être nécessaire d'ajuster le taux d'intérêt des prêts pour que la dette n'augmente pas de manière explosive par rapport au P.N.B. Formulée d'une autre manière, la formule permet également de calculer à partir du taux d'intérêt des emprunts extérieurs et des autres paramètres impliqués, le taux de croissance maximum du P.N.B. qu'il est possible de réaliser sans que les charges cumulatives de la dette augmentent dans une mesure plus forte que le produit national. (25)

(23) J.P. Hayes : op. cit., p. 170, 188-192.

Il est dès lors possible de déterminer un taux critique de l'intérêt (permettant à long terme une croissance semblable de la dette et du P.N.B.) en fonction des taux moyen et marginal d'épargne, du coefficient de capital et du taux de croissance de l'économie.

Ce taux critique est égal à :

$$i^+ = \frac{r(S_0 - S')}{S_0 - k.r}$$

où - i^+ = taux d'intérêt critique

r = taux de croissance du P.N.B.

s_0 = taux moyen initial d'épargne

s' = taux marginal d'épargne

$k.r$ = coefficient de capital multiplié par le taux de croissance = taux d'investissement requis

avec l'hypothèse d'une dette nulle au départ.

(24) R. Mikesell : op. cit., p. 121.

(25) voir également J.M. Healey : op. cit., p. 69.

et 8e Congrès flamand des Sciences économiques: "L'aide au développement"; rapport I, p. 188. Gand, Serug, 1967.

Cependant, le calcul pratique de ce taux repose sur la constance du coefficient de capital et du taux marginal d'épargne, ce qui sont des hypothèses fort peu réalistes, et de plus ce taux critique n'envisage absolument pas les déséquilibres de balance de paiements qui peuvent causer des rigidités dans le transfert réel des ressources. (L'ajustement des deux déficits d'épargne et de devises se fait notamment par un ajustement dans le taux de croissance; d'un point de vue économique en effet il peut résulter une différence entre ces deux déficits.)

Dès lors, ce taux critique, bien qu'établissant les conditions nécessaires entre les variables, ne donne aucune indication sur les relations de politique économique pratique et n'a de valeur que dans le cadre du modèle limité de croissance.

VI. 5. Conclusion

L'analyse théorique menée dans ce chapitre s'éloigne très fort de la réalité concrète, comme on l'a déjà souligné. Cependant, elle était nécessaire pour donner un cadre général qui permette d'établir les conditions d'octroi des différents prêts.

Le principal enseignement qu'il faut en tirer est que le problème de la dette doit toujours être rattaché à la capacité d'absorption du pays étudié et aux politiques menées pour accroître celle-ci.

Le processus du développement prend en effet énormément de temps : les capitaux ne seront dès lors productifs, au sens traditionnel, qu'après une longue évolution, et le remboursement ne sera possible qu'une fois ce délai passé. Il est dès lors nécessaire d'ajuster les conditions de prêt à ce processus. Les politiques économiques entreprises dépendent en effet dans une certaine mesure des conditions d'octroi de crédit, et si les conditions avaient été différentes, il est fort probable que les politiques d'investissement l'auraient été aussi.

Ainsi "la stratégie de développement peut être tout à fait rationnelle en termes de transformations et de changements structurels, mais elle peut signifier qu'on doive attendre plusieurs années et même des décennies avant qu'un pays puisse assurer le service d'une dette extérieure importante sans restreindre délibérément et significativement ses efforts de développement. Ces difficultés ne devraient pas être utilisées pour réfuter une telle stratégie, mais devraient, au contraire, plaider en faveur d'un financement extérieur imaginé en fonction de cette stratégie". (26)

(26) I.S. Friedman : op. cit. p. 26.

En outre, nous n'avons envisagé que l'aspect économique du problème, mais il est évident que les implications politiques dues à l'endettement jouent également un rôle fondamental. Dès lors, il n'existe jamais de solutions universelles.

"Le problème de la dette extérieure devra être examiné pays par pays, avec réalisme et d'une manière appropriée aux besoins et aux limites des débiteurs et créanciers impliqués. On pourrait aussi constater que toutes les dettes ne doivent pas être examinées et traitées de la même façon". (27)

x

x x

(27) I.S. Friedman : op. cit., p. 38.

Conclusion générale

L'analyse menée dans ce travail est essentiellement économique et théorique. Son but est dès lors de fournir un cadre de référence aux relations d'aide entre pays indépendants en mettant en relief les implications directes et implicites de celles-ci.

Comprise dans un sens large, l'aide financière au développement représente l'ensemble des ressources transférées vers les P.V.D. Cependant le coût de ce transfert pour le pays donateur et le montant net réellement disponible pour le développement sont en fait bien inférieurs à ce total. A la limite, si l'on prend en considération tous les mobiles de l'aide, et non plus seulement l'évaluation économique de celle-ci, l'aide réellement désintéressée n'existerait probablement pas.

Mais le point de vue d'un P.V.D. est nécessairement différent : l'avantage qu'il retire des ressources octroyées n'est pas équivalent au coût supporté par le pays aidant; il dépend en effet de l'affectation de ces ressources supplémentaires à la réalisation des objectifs que le pays bénéficiaire se propose d'atteindre.

Cependant, les conditions imposées par les pays industrialisés à l'octroi de leur aide orientent cet emploi, influencent les objectifs généraux et déterminent par conséquent une certaine voie de développement.

L'analyse économique menée a en effet montré que tous les modèles et tous les critères habituellement employés pour juger l'efficacité de l'aide reposaient implicitement sur des hypothèses de comportement strictes et impliquaient des politiques économiques déterminées.

Les principes dégagés sont une transposition de ceux qui sont habituellement retenus dans les pays industrialisés, dégagent des politiques valables dans ce cadre et se veulent universels. Ils impliquent de plus que toute société suit le même processus d'évolution, dont "la" société Occidentale est le modèle terminal.

Ces principes sont par conséquent irréalistes dans la mesure où ils ne reposent pas sur les différences de situation, de comportement et de philosophie de progrès qui existent entre les sociétés.

Le processus par lequel la productivité et les niveaux de vie s'élèvent s'inscrit en effet dans un processus de développement plus général que la seule croissance économique et varie de pays à pays.

Les critères d'aide devraient par conséquent essentiellement porter sur la dynamique elle-même des structures et agir sur tous les facteurs qui provoquent le développement. Le rôle de l'aide en tant que "catalyseur de croissance" reprendrait alors tout son sens : il devrait dans ce cas dépendre d'un choix d'objectifs globaux et porter sur l'évolution nécessaire pour réaliser ceux-ci.

Ces critères -et les conditions d'octroi de l'aide qui leurs sont liées- sont donc insuffisants car ils reposent sur une analyse que l'on pourrait qualifier d'"asociale" et d'"^{as}intemporelle" : asociale parce qu'elle s'appuie sur des unités individuelles indépendantes, et ^{as}intemporelle parce qu'elle s'inscrit dans une structure figée et qu'elle n'agit pas sur l'enchaînement des structures qui caractérise toute évolution.

L'analyse des besoins d'aide, des projets d'investissement et des conditions de prêt nous a, en effet, montré la nécessité d'une planification générale agissant sur l'interdépendance des structures et orientant leur évolution, et la nécessité d'envisager un horizon temporel beaucoup plus large.

Le processus de développement économique sera nécessairement spécifique à chaque P.V.D. et son évolution sera longue et difficile. Le coût économique et social qu'il implique est énorme et doit être rapporté aux Valeurs finales désirées.

Le choix de la voie du progrès économique et la répartition de son coût sur les générations présentes et futures dépend alors d'options politiques et philosophiques.

Cependant, dans le cadre des relations internationales de plus en plus développées, ce coût se reporte également sur toutes les sociétés industrialisées : d'un point de vue économique déjà, une aide étrangère au développement sera nécessaire pendant longtemps pour que tous les pays atteignent une croissance autoentretenu à un niveau jugé suffisant par chacun d'entre eux.

Et le choix de se lancer ou non dans la voie du développement économique n'est pas libre : tous les pays sont en effet impliqués dans un réseau de relations internationales mis en place par les pays industrialisés. Les responsabilités de ceux-ci sont donc énormes dans l'industrialisation des P.V.D.

Aussi est-il nécessaire à ce stade de voir le dessein des peuples afin de déterminer le véritable progrès qui résulte de la confrontation de sociétés différentes, pour l'humanité tout entière et pour chaque individu qui la compose.

x

x x

Calcul de l'élément "don" dans les prêts.

Tout le développement suivant provient de l'annexe de l'étude menée par G. Ohlin. (1)

" La présente note ne porte que sur les aspects théoriques du problème : connaissant un juste taux d'actualisation, comment peut-on évaluer facilement l'élément "don" ? (...)

Pour faciliter les calculs, on supposera que l'amortissement et les versements d'intérêts se font sur une base continue, plutôt qu'à intervalles discontinus de 6 mois ou d'un an. Les symboles utilisés seront les suivants :

L	Valeur nominale du prêt
P	Valeur présente des remboursements futurs à la date du prêt
$p = P/L$	Valeur présente en fonction de la valeur nominale
$S = L - P$	Elément "subvention" ou "don"
$s = S/L$	Elément "don" en fonction de la valeur nominale
i	Taux d'intérêt
q	Taux d'actualisation
T	Délai de remboursement
G	Délai de grâce
D	Endettement net

En premier lieu, il convient de souligner que, si le taux d'intérêt n'est pas un taux "de faveur", il ne peut y avoir d'élément "don" dans le sens où cette expression est utilisée ici. Aussi importants que le délai de grâce et le calendrier d'amortissement puissent être à d'autres égards, un fait demeure : la valeur actualisée des remboursements sera égale à la valeur nominale.

Le montant de la dette en cours à une époque t étant $D(t)$, les versements d'intérêts sont égaux à $i D(t) dt$, et les

(1) G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger". O.C.D.E.; Paris, 1966, p. 114-115 et 116.

versements au titre de l'amortissement à $-D(t) dt$. La valeur présente de ces versements, actualisée au taux q , est la suivante :

$$P = \int_0^T (i D(t) - D(t)) e^{-qt} dt \quad (1)$$

Comme $D(0) = 0$, on obtient par intégration partielle :

$$P = L - (q-i) \int_0^T D(t) e^{-qt} dt \quad (2)$$

Si le taux d'actualisation est différent du taux d'intérêt appliqué au prêt, il existera un élément "don", dont la valeur dépendra du mode d'amortissement. Supposons que le principal ne fait l'objet d'aucun remboursement pendant le délai ~~de~~ G et qu'il est ensuite amorti par tranches égales au cours des années restant à courir, soit $\frac{1}{T-G}$. Pendant les années du délai de grâce G , seuls les versements d'intérêts sont effectués : leur valeur actuelle est égale à :

$$P_1 = \int_0^G i L e^{-qt} dt = \frac{i}{q} \cdot L (1 - e^{-qG}) \quad (3)$$

La valeur actuelle des remboursements de principal et des versements d'intérêts effectués après expiration du délai de grâce est la suivante :

$$P_2 = \int_G^T \left[\frac{L}{T-G} + i L \left(1 - \frac{t-G}{T-G} \right) \right] e^{-qt} dt \quad (4)$$

ou encore

$$P_2 = \frac{i}{q} L e^{-qG} + \left(1 - \frac{i}{q} \right) L \frac{e^{-qG} - e^{-qT}}{q(T-G)} \quad (5)$$

En additionnant P_1 et P_2 , on obtient la solution pour le cas considéré. Si la valeur actuelle est exprimée en fonction de la valeur nominale :

$$p = \frac{i}{q} + \left(1 - \frac{i}{q}\right) \frac{e^{-qG} - e^{-qT}}{q(T - G)} \quad (6)$$

S'il n'y a pas de délai de grâce, c'est-à-dire si $G = 0$, on obtient :

$$p_0 = \frac{i}{q} + \left(1 - \frac{i}{q}\right) \frac{1 - e^{-qT}}{qT} \quad (7)$$

ou

$$s_0 = \left(1 - \frac{i}{q}\right) \left(1 - \frac{1 - e^{-qT}}{qT}\right) \quad (8)$$

Dans le cas de prêts à court terme, q^T est assez faible, et à titre d'exemple d'approximation, on peut développer e^{-qT} en série et laisser tomber les termes au-delà de la puissance deux. Cela permet de réduire l'équation (8) et l'élément "don" devient simplement :

$$= 1/2 (q - i) T \quad (9)$$

En d'autres termes, le sacrifice consenti quant aux taux d'intérêt est en fonction de la durée du prêt divisée par deux.

Cette approximation n'est pas toutefois admissible, en général, et la formule utilisée pour évaluer l'élément "don" pour les prêts à long terme comportant un délai de grâce est l'équation (6), ou, plus exactement, son complément :

$$s = \left(1 - \frac{i}{q}\right) \left(1 - \frac{e^{-qG} - e^{-qT}}{qT - qG}\right) \quad (10)$$

Vu la grande régularité des résultats dans le tableau général, on peut appliquer les règles empiriques suivantes :

- 1) " Chaque concession de un point sur le taux d'intérêt (au-dessous du taux de capitalisation considéré comme une autre possibilité pour le prêteur) correspond à un "don" de :

- 4% de la valeur nominale pour un prêt de 10 ans;
 7% pour un prêt de 20 ans;
 9% pour un prêt de 30 ans et
 10% pour un prêt de 40 ans.

L'existence d'un délai de grâce augmente l'élément "don" dans la proportion G/T . Prenons comme exemple un prêt de 20 ans accordé à 3%, alors que le taux pratiqué sur le marché est de 6% et assorti d'un délai de grâce de 5 ans. L'élément "don" est de :

$$3 \times 7 \times \left(1 + \frac{5}{20}\right) = 26\%$$

ce qui est conforme au tableau, qui indique 25,5%.

2) On peut calculer cet élément d'une manière encore plus approximative en utilisant la formule suivante :

$$s = (q - i) \left(2,5 + \frac{T}{5}\right) \left(1 + \frac{G}{T}\right) \quad (11)$$

La simplicité de cette formule ^{en} réduit légèrement le degré de précision, mais il s'agit d'une formule pratique, à l'intérieur de certaines limites¹.

A titre d'exemple, un prêt de 10 ans à 4%, actualisé au taux de 6%, comporte un élément "don" égal à :

$$(6 - 4) (2,5 + 2) = 9\%.$$

Le chiffre exact est de 8,3%, selon le tableau."

1. Lorsque le délai de grâce est relativement court par rapport à l'échéance, l'extension de l'équation (10) montre qu'elle peut s'écrire sous la forme suivante :

$$s = (q - i) \left(1 + \frac{G}{T}\right) \frac{1}{q} \left(1 - \frac{1 - e^{-qT}}{qT}\right)$$

$$\text{Or, } \frac{1}{q} \left(1 - \frac{1 - e^{-qT}}{qT}\right) = T \left(\frac{1}{2} - \frac{1}{3!} qT + \frac{1}{4!} q^2 T^2 - \dots\right)$$

mais lorsque $qT \gg 1$, cette série converge très lentement. Cependant, lorsque $q = 6\%$, un ajustement fait selon la méthode des moindres carrés entre 10 et 40 ans donne l'approximation linéaire $2,45 + 0,205 T$.

Annexe II

Calcul des accroissements dans le pourcentage de l'élément don compris dans les prêts.

1/. Tableau des accroissements du taux d'intérêt. (i)

		Durée : 10 ans			20 ans			30 ans			40 ans		
		r=5	6	7	5	6	7	5	6	7	5	6	7
2	3	4,3	4,2	4	7,4	7,0	6,5	9,6	8,9	8,3	11,4	10,4	9,5
3	4	4,3	4,2	4	7,3	6,9	6,5	9,7	9,0	8,3	11,4	10,4	9,4
4	5	4,3	4,1	4	7,4	7,0	6,7	9,6	8,9	8,3	11,4	10,3	9,6
5	6	-	4,2	4	-	6,9	6,5	-	8,9	8,2	-	10,4	9,4

2/. Tableau des accroissements du taux d'actualisation.(r)

		Durée : 10 ans		20 ans		30 ans		40 ans	
		r=5 → 6	6 → 7	5 → 6	6 → 7	5 → 6	6 → 7	5 → 6	6 → 7
i=2		3,8	3,3	5,7	5,0	6,8	5,8	7,3	6,0
i=3		3,9	3,5	6,1	5,5	7,5	6,4	8,3	6,9
i=4		4	3,7	6,5	5,9	8,2	7,1	9,3	7,9
i=5		4,2	3,8	6,9	6,2	8,9	7,7	10,4	8,6
i=6		-	4,0	-	6,6	-	8,4	-	9,6

3/. Tableau des accroissements dans la durée des prêts.

r = 5%			r = 6%			r = 7%			r = 10%		
0-20	20-30	30-40	10-20	20-30	30-40	10-20	20-30	30-40	10-20	20-30	30-40
9,2	6,8	5,3	11,1	8,1	5,8	12,8	8,7	6	16	9,2	5,8
6,1	4,5	3,5	8,3	6,0	4,3	10,3	6,9	4,8	14	8	5,1
3,1	2,2	1,8	5,6	3,9	2,9	7,8	5,1	3,7	12	6,9	4,3
-	-	-	2,7	2,0	1,5	5,1	3,5	2,4	10	5,8	3,5
-	-	-	-	-	-	2,6	1,8	1,2	8	4,7	2,7
-	-	-	-	-	-	-	-	-	6	3,4	2,1

note : on n'a pas tenu compte des délais de grâce : délai de grâce=0

L'établissement de la formule suivante provient également de l'annexe de l'étude menée par G. Ohlin : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger" (p. 118 et 119).

Cette formule étudie les conséquences d'un apport régulièrement croissant de capitaux étrangers qui seraient tous accordés aux mêmes conditions.

" Nous utiliserons les mêmes symboles que dans la section précédente, mais en les complétant de la manière suivante :

- $L = L_0 e^{-rt}$ Montant brut des prêts;
 r Taux d'accroissement des nouveaux prêts;
 A Amortissement;
 I Versements d'intérêts;
 N Apport net ($L - A - I$);
 $n = N/L$ Rapport entre le montant net et le montant brut des prêts.

Si nous supposons que les fonds empruntés commencent à être transférés à l'époque zéro et que le montant de la dette est alors de zéro, seuls des versements d'intérêts seront effectués jusqu'à l'expiration du délai de grâce des premiers prêts. En conséquence, si $t < G$

$$I = i \int_0^t L(t-x) dx = i \int_0^t L(t) e^{-rx} dx$$

et, par conséquent,

$$I = L \frac{i}{r} (1 - e^{-rt}) \quad (12)$$

A l'issue du délai G , l'amortissement des premiers prêts commença (à la cadence de $\frac{1}{T}$), et le montant des intérêts dus au titre de ces prêts diminuera avec la dette en cours. Si

$G < t < T$, on obtient :

$$A = \int_G^t \frac{L(t-x)}{T-G} dx = L \frac{e^{-\pi G} - e^{-\pi t}}{r(T-G)} \quad (13)$$

Pour les versements d'intérêts dus sur les prêts récents dont le délai de grâce n'est pas encore expiré, nous aurons comme auparavant :

$$I_1 = i \int_0^G L(t-x) dx = L \frac{i}{r} (1 - e^{-\pi G}) \quad (14)$$

Mais pour les prêts antérieurs, nous avons maintenant :

$$I_2 = i \int_G^t L(t-x) \left(1 - \frac{x-G}{T-G}\right) dx \quad (15)$$

En combinant ces deux équations, nous obtenons pour cette période :

$$I = L \frac{i}{r} \left(1 - \frac{e^{-\pi G} - e^{-\pi t}}{r(T-G)} - \frac{T-t}{T-G} e^{-\pi t}\right) \quad (16)$$

Enfin, lorsque la période T sera écoulee, les premiers prêts seront entièrement amortis. Les rapports entre les charges du service de la dette et les nouveaux prêts en cours demeureront désormais constants, et on peut les calculer en remplaçant t par T dans les équations ci-dessus.

Si l'on retranche le service de la dette du montant brut des prêts, les rapports entre le montant net et le montant brut des prêts sont pour chacune des trois périodes :

$$t < G \quad n = 1 - \frac{i}{r} (1 - e^{-rt}) \quad (17)$$

$$G < t < T \quad n = \left(1 - \frac{i}{r}\right) \left(1 - \frac{e^{-rG} - e^{-rt}}{r(T - G)}\right) + \frac{i(T-t)}{rT-G} e^{-rt} \quad (18)$$

$$t > T \quad n = \left(1 - \frac{i}{r}\right) \left(1 - \frac{e^{-rG} - e^{-rt}}{r(T - G)}\right) \quad (19)$$

Cette dernière équation est identique à celle qui, dans la précédente section avait été établie pour l'élément "don"-formule(10); mais on a remplacé ici le taux d'actualisation par le taux d'accroissement des nouveaux prêts r . Il en ressort que l'apport net deviendra en fin de compte négatif si le taux d'accroissement des nouveaux prêts est inférieur au taux d'intérêt, et qu'il en sera ainsi même si les échéances et les délais de grâce sont allongés : ces mesures auront toutefois pour effet de ralentir les mouvements en sens inverse. On pourra étudier dans le tableau du chapitre II les valeurs-limites de n qui sont atteintes à l'issue de la période T .

x

x

x

BIBLIOGRAPHIE

La bibliographie suivante ne reprend pas toute la documentation publiée sur un sujet aussi vaste que l'aide au développement. Elle se limite aux ouvrages qui ont été - au moins partiellement - consultés ou qui ont été utilisés d'une manière plus indirecte.

Les références dans le texte mettent en évidence les ouvrages qui ont servi de base à l'exposé.

- J. ADLER : "Absortive capacity : The concept and its determinants" Brookings Institution, Washington D.C., 1965.
- J. ADLER : "Misère et opulence : Les tendances de l'économie mondiale" Finances et Développement, 1968, N° 4.
- J. ADLER : "Plans, projects and priorities"; Finances et Développement, 1964, n° 2.
- S. AMIN : "L'accumulation à l'échelle mondiale" Ifan-Dakar, éditions Anthropos, Paris, 1970.
- R.E. ASHER : "Grants, loans and local currencies : Their rôle in foreign aid"; Brookings Institution, Washington D.C., 1961.
- J. AUSTRUY : "Le scandale du développement" Editions M. Rivière, Paris, 1965.
- D. AVRAMOVIC : "Economi growth and external debt" John's Hopkins Press, B.I.R.D., 1964.
- D. AVRAMOVIC and R. GULHATI : "Debt-servicing problems of low income countries" John's Hopkins Press, B.I.R.D., 1960.
- H. BACHMAN : "The external relations of less developed countries" Praeger, 1968.
- P. BAIROCH : "Diagnostic de l'évolution économique du Tiers-Monde: 1900-1968"; Gauthier-Villars éditeur Paris, 1970
- B. BALASSA : "The capital needs of the developing countries" Kylos, vol. 7, fasc. 2, 1964.
- B. BALASSA : "Le problème de la croissance dans les pays développés et ses conséquences du point de vue de la politique de l'O.C.D.E."; OCDE, Paris, 1963.
- G. BALDWIN : "Le flux des recettes et des dépenses" Finance et Développement, 1969, n° 3.

- G. BALDWIN : "Little et Mirrlees : un guide pour le profane"
Finances et Développement, 1972, n° 1.
- T. BALOGH : "Multilateral versus bilateral aid"
Oxford Economics Papers, vol. 19, 1967, n° 3.
- P.T. BAUER and B.S. YAMEY : "The economics of the Pearson Report"
The Journal of Development Studies, vol. 8, n° 2,
January 1972.
- J. BEGUE : "Sur les critères de choix des projets spécifiques
d'investissements"; Tiers-Monde, octobre-décembre 1965.
tome 4, n° 24.
- J.R. BEHRMAN : "Trade prospects and capital needs of developing countries
Review article : U.N.C.T.A.D. secretariat"
International Economic Review, vol. 12, n° 3, octobre
1971.
- F. BENHAM : "Economic aid to underdeveloped countries"
Royal Institute of International Affairs; Oxford Uni-
versity Press, 1961.
- G. BERTIN : "L'investissement public international"
Collection S.U.P., P.U.F., 1971.
- J. BHAGWATI : "The tying of aid"
Proceedings of the U.N. conference on trade and deve-
lopment " UNCTAD secretariat, United Nations, 1967.
- B.I.R.D. : "Rapport annuel 1971, Banque Mondiale et I.D.A."
Washington D.C., décembre 1971.
- B.I.R.D. : "Banque Mondiale, I.D.A. et S.F.I., principes et opé-
rations"
juin 1971.
- B.I.R.D. : "Secondary effects and projects appraisal"
Prepared by M. Massé, Economic department working paper
n° 58, Sector and Projects Studies Division, January
1970.
- B.I.R.D. : "Shadow prices for projects evaluation in less developed
countries" : prepared by R.S. Weckstein, Economics de-
partment working paper n° 47, Sector and Projects
Studies Division, June 1969.
- B.I.R.D. : "Economic growth, foreign capital and debt servicing
problems of developing countries"; prepared by D. Avra-
movic, R. Gulhati, P. Hayes, and S.S. Husain.
Report n° EC - 121, December 1963.

- L.D. BLACK : "The strategy of foreign aid"
D. Van Nostrand Company, 1968.
- G. BLAU : "Commodity export earnings and economic growth"
Royal Institute of International Affairs, London, 1963.
- E. BONNEFOUS: "La politique de coopération avec les pays en voie de développement"; Rapport Jeannenet, la documentation française, éditions du secrétariat général du gouvernement, 1963.
- E. BONNEFOUS: "Les milliards qui s'envolent : cinq ans de fonds d'aide et de coopération : 1959 - 1964."
Fayard, France, ministère de la coopération, 1963.
- H. BRUTON : "The two gap approach to aid and development : comment"
The American economic review, vol. 59, June 1969.
- N.S. BUCHANAN: "International investment and domestic welfare"
New-York, 1945.
- M. BYE : "Relations économiques internationales"
Précis Dalloz, Paris 1965.
- C.E.E. : "Document de travail sur l'évaluation des projets"
C.E.E. direction du F.E.D., VIII/371 (71) F-FED/ 1.
- H.B. CHENERY : "The application of investment criteria"
Quarterly Journal of Economic, vol. 67, n° 1, février 1963.
- H.B. CHENERY : "Foreign assistance and economic development"
in "Capital movements" edited by J.H. Adler,
Macmillan, Saint Martin's Press, New-York, 1967.
- H.B. CHENERY : "The effectiveness of foreign assistance"
in "Towards a strategy for development cooperation"
edited by J. Tinbergen, Rotterdam University Press
1967.
- H.B. CHENERY : "The two gap approach to aid and development : a reply to Bruton"; The American Economic Review, vol. 59,
June 1969.
- H.B. CHENERY : "Croissance et changement structurel"
Finances et Développement, n° 3, 1971.
- H.B. CHENERY and A. STROUT : "Foreign assistance and economic development" The American Economic Review, vol. 56, September 1966.

- H.B. CHENERY and M. BRUNO : "Development alternatives in an open economy : the case of Israël"; Economic Journal, vol. 72 n° 285, mars 1962.
- H.B. CHENERY and I. ADELMAN : "Foreign aid and economic development : the case of Greece"; Review of Economics and Statistics vol. 48, 1966.
- 8ième CONGRES FLAMAND DES SCIENCES ECONOMIQUES :
"L'aide au développement" vereniging voor economie.
Université de Gand, Serug, Gand 1967.
- J. COUSSY : "Les projections de la deuxième décennie du développement et les estimations du taux d'épargne interne des pays importateurs de capitaux". Economie et Société, Cahiers de l'I.S.E.A., Tome V, n° 6, juin 1971.
- M. DAHAN : "Comment investir en Afrique ?"
numéro spécial de "Jeune Afrique", 1971.
- P. DE BRUYNE: "Le financement des projets industriels en pays sous-développés"; Université Catholique de Louvain, 1964.
- R.S. ECKKAUS : "Economic criteria for foreign aid for development" in "Foreign aid" edited by J. Bhagwati and R.S. Eckkaus Penguin Modern Economics Readings, 1970.
- O. ECKSTEIN : "Investment criteria for economic development and the theory of international welfare economics"
Quarterly Journal of Economics, vol. 71, n° 1, février 1957.
- J.C.H. FEI and D. PAAUW : "Foreign assistance and self help : a reappraisal of development finance"
Review of Economics and Statistics, vol. 47, august 1965.
- J.C.H. FEI and G. RANIS : "Foreign assistance and economic development"
New Haven, Yale University, 1968.
- F.I.B. : "Coopération au développement : petit guide des organisations internationales"; Fédération des Industries Belges; 1970.
- F.M. FISHER : "A theoretical analysis of the impact of food surplus disposal on agricultural production in recipient countries" in "Foreign aid" edited by J. Bhagwati and R.S. Eckkaus, Penguin modern economics readings, 1970.
- I. FISHER : "The nature of capital and income"
A.K. Kelley publisher, reprints of Economics Classics, New-York 1965.

- I.S. FRIEDMAN : "La dette extérieure des pays en voie de développement" Bulletin d'information et de documentation de la Banque Nationale, août 1971, n° 2.
- M. FRIEDMAN : "Foreign economic aid : means ^{and} objectives" Yale Review, vol. 47, décembre 1958.
- W.G. FRIEDMAN, G. KALMANOFF and R.F. MEAGHER : "International financial aid". Columbia University Press, 1966.
- C. FURTADO : "Théorie du développement économique" collection S.U.P. P.U.F. Paris 1970.
- W. GALENSON et H. LEIBENSTEIN : "Investment criteria, productivity and economic development"; Quarterly Journal of Economics, vol. 69, n° 3 août 1955.
- E. GANNAGE : "Finance du développement" collection S.U.P., P.U.F., Paris 1969.
- G.A.T.T. : "Le commerce international en 1961" Genève, 1962.
- M.I. GOLDMAN : "Soviet foreign aid". Praeger, 1967.
- R.I. GULHATI : "The need for foreign resources, absorptive capacity and debt servicing capacity"; in "Capital movements and economic development" edited by J.H. Adler, Macmillan, New-York, 1967.
- E.E. HAGEN et O. HAWRYLYSHYN : "Analysis of world income and growth : 1955-1965" Economic Development and Cultural Change, vol. 18, n° 1, octobre 1969, M.I.T.
- E.K. HAWKINS : "The principles of development aid" Penguin Modern Economics, general editor : B.J. Mc Cormick, 1970.
- E.K. HAWKINS : "Comment évaluer les besoins de capitaux" Finances et Développement, n° 2, 1968.
- J.P. HAYES : "Long-run growth and debt servicing problems : Projection of debt servicing burdens and the conditions of debt failure". Essay IV, in "Economic growth and external debt" by Avramovic and associates, BIRD, John's Hopkins Press, 1964.
- J.M. HEALEY : "The economics of aid". Routledge and Kegan, London, 1971.
- A.O. HIRSHMAN : "Stratégie du développement économique" Les éditions ouvrières, Paris, 1964.

- P.G. HOFFMAN : "One hundred countries, one and one quarter billion people"; Washington D.C., 1960
- D. HOROWITZ : "The Horowitz proposal : a plan for financing economic development of the developing countries" Jérusalem, Université Hébraïque 1969.
- M. HUYBRECHTS : "Le financement du développement économique des pays sous-développés"; Association belge pour les Nations-Unies, 1953.
- I.R.R.I. : "La Belgique et l'aide au pays sous-développés" Institut Royal des Relations Internationales, Bruxelles, 1959.
- B. JALAN : "Quels avantages les pays donateurs retirent-ils de l'aide conditionnelle ?" Finances et Développement, n° 3, 1969.
- M.G. JOHNSON : "The transfer problem and exchange stability" Journal of Political Economy, 1956, p. 212.
- A.E. KAHN : "Investment criteria in development programs" Quarterly Journal of Economics, vol. 65, n° 1, février 1951.
- A.M. KAMARCK : "Capital et investissement dans les pays en voie de développement"; Finances et Développement, n° 2, 1971.
- G. KINDLEBERGER : "Les investissements des Etats-Unis dans le monde" Calman-Levy, France, 1971.
- J.A. KING : "Les projets de développement économique et leur évaluation"; B.I.R.D., Dunod Paris, 1969.
- U. KIRDAR : "The structure of U.N. economic aid to underdeveloped countries"; M. Nijhoff, 1966.
- B.S. KIRSHEN : "Objectifs et détermination de l'aide aux pays sous-développés"; Cahiers économiques de Bruxelles, n° 24 1964, 4ième trimestre.
- Y. LACOSTE : "Les pays sous-développés" Que sais-je ?, P.U.F., Paris, 1959.
- L.J. LEBRET : "Dynamique concrète du développement". Editions ouvrières, Paris, 1961.
- G. LEDUC : "L'aide internationale au développement" Rapport présenté au deuxième congrès mondial de l'association internationale des sciences économiques; Faculté de droit et des sciences économiques, Paris 1962.

- M. LEVEAU : "Le problème des critères pour l'industrialisation" in "Recherche opérationnelle et problème du Tiers-Monde" Dunod 1964.
- W.A. LEWIS : "La théorie de la croissance économique" Payot, Paris, 1963.
- W.A. LEWIS : "On assessing a development plan" Economic Bulletin of Ghana, vol. 3, n° 6-7, 1959.
- I.M.D. LITTLE : "Aid : project, program, and procurement tying" in "Towards a strategy for development cooperation" edited by J. Tinbergen, Rotterdam University Press, 1967.
- I.M.D. LITTLE and J.M. CLIFFORD : "International aid" Allen and Unwin, London, 1965.
- I.M.D. LITTLE and J.A. MIRRLEES : "Manuel d'analyse des projets industriels dans les pays en voie de développement" O.C.D.E., Paris, 1969.
- F. LUCHAIRE : "L'aide au pays sous-développés" Que sais-je ? P.U.F., Paris, 1967.
- S.A. MARGLIN : "Public investment criteria : benefit-cost analysis for planned economic growth"; G. Allen and Unwin, London, 1967.
- T. MENDE : "De l'aide à la recolonisation : les leçons d'un échec" Seuil, Paris, 1972.
- R.F. MIKESELL : "The economics of foreign aid"; Treatises in modern economics, edited by H.G. Johnson Aldine, Chicago, 1968.
- M.F. MILLIKAN and W.W. ROSTOW : "A proposal : Key to an effective foreign policy" Harper, New-York, 1957.
- G. MYRDAL : "Economic theory and underdeveloped regions" Duckworth, London, 1957.
- G. MYRDAL : "Le défi du monde pauvre" Gallimard, Paris 1972.
- R. NURKSE : "Problems of capital formation in underdeveloped countries" Oxford, Basil Blackwell, 1953.
- O.C.D.E. : "Estimations relatives au déficit des ressources : méthode et portée"; OCDE, Paris, 1964.
- O.C.D.E. : "Planification et programmes de développement" OCDE, Paris, 1964.

- O.C.D.E. : "Les finances publiques, instrument de développement économique"; textes réunis par A.T. Peacock, 1965.
- O.C.D.E. : "Les modèles quantitatifs auxiliaires de la politique d'aide au développement"; O.C.D.E., Paris, 1967.
- O.C.D.E. : "Intégration économique entre pays en voie de développement"; OCDE, Paris 1969.
- O.C.D.E. : "Investir dans le Tiers-Monde; mesures d'incitation en faveur des investissements privés vers les pays en voie de développement"; OCDE, Paris, 1970.
- O.C.D.E. : "Les moyens financiers mis à la disposition des pays moins développés. 1961-1965" : OCDE 1967./1962-1968" OCDE 1970.
- O.C.D.E. : "Aide au développement"; Examen 1968, 69, 70 et 71.
- G. OHLIN : "Réévaluation des politiques d'aide à l'étranger" OCDE, Paris, 1966.
- G. OHLIN : "Aide et endettement" OCDE, Paris 1966.
- R. OLIVIER : "Détermination de l'aide extérieure nécessaire pour atteindre l'auto-développement" in "Recherche opérationnelle et problème du Tiers-Monde, Dunod, Paris, 1964.
- O.N.U. : "Mesures à prendre pour le développement économique des pays insuffisamment développés" ONU, n° 51 II B 2, 1949.
- O.N.U. : "Etude sur l'économie mondiale, 1962" New-York, ONU, 1963.
- O.N.U. : "Measurement of the flow of resources to developing countries" ONU, 1963.
- O.N.U. : "The external financing of economic development" U.N. department of economic and social affairs, ONU, New-York, (issued annually) 1969.
- O.N.U. : "La deuxième décennie des Nations-Unies pour le développement"; 25ième session des Nations-Unies, document A/C.2/ L.1104/ Rev. 1., 14 octobre 1970.
- E.E. PAPANICOLAOU : "Coopération internationale et développement économique" librairie Droz, Genève, 1963.
- P. PASCALLON : "La théorie du "Second Best" en procès" cahiers de l'I.S.E.A., tome 4, n° 2-3, février-mars 1972.

- L.B. PEARSON : "Vers une action commune pour le développement du Tiers-Monde"; Le Rapport Pearson, éditions Denoël Paris, 1969.
- F. PERROUX : "Economie et Société (contrainte-échange-don)" P.U.F., Paris 1963.
- F. PERROUX : "La coexistence pacifique" P.U.F., Paris, 1958.
- F. PERROUX : "La notion de pôles de croissance" Economie Appliquée, vol. 8, 1965.
- F. PERROUX : "L'économie du XX^{ième} siècle" P.U.F., Paris 1961.
- J. PINCUS : "The cost of foreign aid". Review of Economics and Statistics, vol. 45, n° 4, 1963.
- J. PINCUS : "Economic aid and international cost sharing" Johns Hopkins Press, Baltimore, 1965.
- J. PINCUS : "Trade, aid and development". Mc Graw Hill, New-York, 1966.
- J. POLAK : "Balance of payments problems of countries reconstructing with the help of foreign loans". Quarterly Journal of Economics, février 1943, p. 208-240.
- R. PREST et R. TURVEY : "Cost benefit analysis : a survey" The Economic Journal, vol. 75, n° 300, décembre 1965.
- B. RIPMAN : "Evaluation des projets". Finances et Développement, n° 3, 1964.
- ROSENFELD : "Technique d'analyse et d'évaluation des projets d'investissement"; P.U.F., Paris 1966.
- N. ROSENSTEIN - RODAN : "International aid for underdeveloped countries" The Review of Economics and Statistics, vol. 43, n° 2 1961.
- N. ROSENSTEIN - RODAN : "Notes on the theory of the big push" in "Economic development for Latin America" by H.S. Hellis and H.C. Wallich, New-York, Saint Martin's Press, 1961.
- ROSTOW : "The take off into self sustaining growth" Economic Journal, vol. 66, n° 261, march 1956.
- ROSTOW : "Les étapes de la croissance économique" éditions du Seuil, Paris, 1960.
- E. SCHMIDT : "The economics of charity : loans versus grants" Journal of political economy, vol. 72, n° 4, août 1964.

- H.W. SINGER : "External aid : for plans of projects ?" The Economic Journal, vol. 75, p. 539-545, 1965.
- J. TINBERGEN : "La communauté européenne et les pays sous-développés" J. Tinbergen et le centre de documentation du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe, mai 1959.
- J. TINBERGEN : "The design of development" The Economic Development Institute, B.I.R.D., John's Hopkins Press, Baltimore, 1958.
- J. TINBERGEN : " Shaping the world economy" The Twentieth Century Fund, New-York, 1962.
- J. TINBERGEN : "Vers un développement accéléré, proposition pour la deuxième décennie des Nations-Unies pour le développement". Rapport Tinbergen, comité de planification du développement, 1970.
- A. WATERSTON : "Une méthode opérationnelle de planification du développement"; Finances et Développement, n° 4 1969.
- F.E. WEISSKOPF : "The impact of foreign capital inflow on domestic savings in underdeveloped countries". Journal of International Economics, n° 2, 1972. North Holland Publishing Company.